



FÉDÉRATION DES MAISONS
D'HÉBERGEMENT
POUR **FEMMES**

IFI

Intervention féministe intersectionnelle

Réflexions et analyses
pour une pratique égalitaire
et inclusive

**GUIDE D'APPROPRIATION POUR
LES MAISONS D'HÉBERGEMENT**

Ce projet est financé dans le cadre du Programme de promotion de la femme



Condition féminine Status of Women
Canada Canada

Remerciements

Il importe de souligner la très grande implication des membres du Comité intervention féministe intersectionnelle (Comité IFI) ainsi que des partenaires du projet dans la réalisation de ce guide et plus largement, dans la démarche d'appropriation et d'intégration de l'IFI à la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF). La mise en œuvre de ce processus et la réalisation du présent outil n'aurait pu être possible sans la mise en commun de vos expertises et savoirs. Merci à toutes pour votre générosité et votre ouverture tout au long de cette démarche.

Membres du comité IFI impliquées dans l'élaboration de ce guide

Marielle Albert, intervenante, Auberge Shalom, Montréal
Mylène Bigaouette, coordonnatrice liaison et formation, FMHF, Montréal
Dominique Blouin, coordonnatrice, Les maisons de l'Ancre, Montréal
Sylvie Bourque, directrice, Inter-Val 1175, Montréal
Nancy Bravo, intervenante, Transit 24, Montréal
Claudine Girard, intervenante psychosociale, Maison Grise de Montréal, Montréal
Caroline Jean, membre CA, Centre féminin du Saguenay Inc., Saguenay/ Lac St-Jean
Marianne Lyrette, directrice, Maison Halte-Femmes Haute-Gatineau, Outaouais
Danielle Mongeau, directrice, Maison Dalauze, Montréal
Marie-Christine Plante, adjointe à la direction, Carrefour pour Elle, Montérégie
Sophie Plante, intervenante, Regard en Elles, Repentigny
Daphnée Quentin, coordonnatrice de projets, Auberge Madeleine, Montréal
Kim Riel, coordonnatrice aux interventions, Maison Halte-Femme Haute Gatineau, Outaouais
Johanne Rome, coordonnatrice clinique, L'Arrêt-Source, Montréal
Danielle Rouleau, directrice clinique, Maison Grise de Montréal, Montréal
Véronique Vallée, superviseuse clinique, Maison d'hébergement l'Aquarelle, Nord du Québec

Partenaires

Céline Cyr, Réseau des ressources alternatives en santé mentale du Québec (RRASMQ)
Isabelle-Anne Lavoie, Cumulus prévention des toxicomanies
Catherine Flynn, Membre du collectif de recherche FemAnVi

Un merci spécial à celles qui ont participé au **Forum sur l'intervention féministe intersectionnelle** ainsi qu'aux journées de réflexion de la **Tournée des régions**. Vos réflexions, questionnements et témoignages ont permis de placer le vécu des femmes ainsi que l'expérience des intervenantes qui les accompagnent au centre de ce guide.

Rédaction *Mylène Bigaouette, Céline Cyr, Catherine Flynn, Isabelle-Anne Lavoie*

Relecture *Michèle Frenette*

Révision *Élisabeth Senay*

Graphisme et mise en page *Andrés Ruiz (onedesigner.org)*

Impression Impressions Hic

Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec (BANQ) - 2019

ISBN 978-2-9817787-0-3

ISBN (pdf) 978-2-9817787-1-0

© Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, 2019. Tous droits réservés.

Intervention féministe intersectionnelle

Réflexions et analyses pour une pratique
égalitaire et inclusive





Table des matières

1. Introduction générale	8
2. L'intervention féministe	11
2.1 Quelques rappels importants	11
2.2 Vers l'intervention féministe intersectionnelle (IFI)	11
3. Systèmes d'oppression, continuum des violences faites aux femmes et stratégies mises en place par les femmes	20
3.1 L'intersection des systèmes d'oppression	20
3.2 L'intersection des niveaux d'analyse et le continuum des violences faites aux femmes	30
3.3 Ce que les femmes mettent en place ... Et les liens avec les violences	35
3.4 L'articulation des systèmes d'oppression et la possible (re) production du continuum des violences dans la vie des différents groupes de femmes	45

4. Poursuivre les réflexions en équipe	59
4.1 Moi, en tant qu'intervenante: mon positionnement, mes filtres, mes « pitons »	59
4.1.1 Quizz des privilèges	60
4.1.2 Vignettes: histoires de femmes	63
4.2 S'approprier l'IFI	64
4.2.1 Systèmes d'oppression, continuum des violences et stratégies déployées par les femmes	64
4.2.2 L'intersectionnalité en pratique	65
4.3 Vers l'inclusion et la déconstruction des rapports de pouvoir au sein de nos équipes	66
4.3.1 Le défi de l'inclusion	67
4.3.2 Le café du monde: Et si j'avais une baguette magique...!	67
5. Conclusion	69
6. Fiches d'animation	72
6.1 Le Quizz des privilègesnettes: histoires de femmes	72
6.2 Vignetes. Histoires de femmes	83
6.3 Systèmes d'oppression, continuum des violences et stratégies déployées par les femmes	92
6.4 L'intersectionnalité en pratique	94
6.5 Le défi de l'inclusion	101
6.6 Le café du monde: Et si j'avais une baguette magique...!	105

7. Annexes	110
7.1 Annexe 1 - L'intersectionnalité, tout le monde en parle!	111
7.2 Annexe 2 - Tableau synthèse - Corbeil et Marchand - revisité par le Comité IFI	120
7.3 Annexe 3 - Pour poursuivre les réflexions dans nos équipes, pour travailler sur nos « pitons »	127
7.3.1 Bloc 1: le forum dans le rétroviseur	133
7.3.2 Bloc 2: l'intervention en maison d'hébergement	146
7.3.3 Bloc 3: l'intervention en contexte de milieu de vie	154
7.3.4 Bloc 4: l'accompagnement des femmes dans différents services	162
7.3.5 Bloc 5: concertation et transformation sociale	168

Introduction générale

Depuis de nombreuses années, la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) mène des réflexions sur les enjeux de l'inclusion des femmes vivant de multiples problématiques sociales et sur l'intégration de l'intervention féministe intersectionnelle (ci-après IFI) dans les maisons d'hébergement. Le Congrès d'orientation¹, tenu en 2011, a ainsi été un moment phare où les membres de la FMHF ont fait le choix de faire de l'IFI une approche d'intervention privilégiée et commune à toutes. À la suite de ce congrès, de nombreuses réflexions ont été entamées afin de mieux comprendre les systèmes d'oppression qui façonnent le vécu des femmes violentées (le patriarcat, l'hétérosexisme et le cisgenrisme, le capitalisme/classisme, l'âgisme, le capacitisme, le racisme et le colonialisme), leurs interactions et leurs conséquences. Aussi, en 2014, une étude portant sur la résonance et l'application de l'IFI au sein des maisons d'hébergement a été initiée par la FMHF. Cette recherche, *L'intersectionnalité, tout le monde en parle!*² (voir annexe 1, p.111), a permis, à partir de rencontres avec des directrices et des intervenantes de maisons d'hébergement, de mettre en lumière la compréhension qu'elles avaient de l'IFI et de voir comment l'IFI était mise en œuvre dans les pratiques d'intervention. Il est ressorti de cette étude que plusieurs pratiques priorisées dans les maisons d'hébergement cadraient avec les principes de l'IFI. Cependant, il était clair qu'un important défi pour la FMHF résidait dans le développement d'une vision commune de l'IFI et d'un langage intersectionnel collectif afin de favoriser l'intégration de l'IFI ainsi que la réflexion des équipes autour de cette pratique.

1 Le congrès d'orientation tenu en novembre 2011 était le second de l'histoire de la FMHF. Celui-ci a permis de préciser la mission de fédération, de confirmer l'adhésion des membres à l'intervention féministe, d'opter pour un mode de gestion participative et de revoir les rôles et mandats des différentes instances décisionnelles de l'organisation.

2 Corbeil, C., Harper, H., Marchand, I., FMHF, Le Gresley, S.M. (2018). *L'intersectionnalité tout le monde en parle!*

Au-delà de cette recherche, les membres de la FMHF exprimaient le souhait d'avoir des outils d'intervention pour faciliter l'appropriation et l'intégration de l'IFI dans leurs pratiques quotidiennes. Pour ce faire, il apparaissait incontournable de mettre à jour les outils d'intervention utilisés en maison d'hébergement afin de faire ressortir plus clairement les intersections des systèmes d'oppression et l'impact de ceux-ci sur les femmes. Aussi, il fallait mettre en place des mécanismes pour s'assurer que toutes les membres des équipes de l'ensemble des maisons aient la possibilité de participer à ce vaste chantier de réflexion et de transformation des pratiques. Finalement, au-delà du réseau des maisons, il semblait pertinent d'explorer de potentielles collaborations, dans l'ensemble des régions, avec des organisations accompagnant les femmes violentées afin de mieux répondre à leurs besoins.

C'est donc dans ce contexte qu'est né le projet « *Collaborer pour mieux intervenir: créer des ponts et outiller les milieux pour accompagner les femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales* ». D'une durée de trois ans, ce projet financé par Condition féminine Canada, avait notamment pour objectif d'appuyer l'intégration de l'IFI dans les maisons d'hébergement membres de la FMHF et de favoriser l'échange et la collaboration avec différents partenaires dans le but de mieux répondre aux besoins et réalités vécues par les femmes vivant des enjeux en ce qui a trait à la consommation de substances psychoactives, de la « santé mentale » et de l'itinérance. Chapeauté par le Comité *Intervention féministe intersectionnelle* (Comité IFI), ce projet a été mis en œuvre dans une perspective de co-construction où l'expérience et les savoirs de chacune des membres ont été à la base des actions entreprises. Ponctué d'allers-retours entre le comité, les partenaires, les équipes des maisons membres, les femmes et l'équipe d'évaluation, ce projet avait le souci de refléter les réalités vécues par les femmes violentées ainsi que par les équipes d'intervention qui les accompagnent dans chacune des régions.

C'est dans le cadre de ce projet qu'ont eu lieu les deux *Forum sur l'intervention féministe* (FIFI) (octobre 2017 et octobre 2019) ainsi que la *Tournée des régions*, d'avril 2017 à février 2018, activités qui ont permis de développer et consolider une compréhension commune de l'IFI au sein de la FMHF. C'est également dans la foulée de ces activités qu'a été développé le présent guide. Conformément aux outils produits dans une perspective féministe intersectionnelle, ce guide est le fruit d'un important travail de co-construction entre intervenantes, partenaires et chercheuses de même qu'avec les femmes elles-mêmes, puisque leur participation aux interventions demeure essentielle.

Ainsi, ce guide a pour objectif de :

- **faciliter** le transfert de connaissances au sein des équipes et auprès des partenaires des maisons d'hébergement accompagnant des femmes violentées vivant des enjeux en ce qui a trait à la consommation de substances psychoactives, de l'itinérance et de la « santé mentale »;
- **outiller** les intervenantes et les équipes de travail afin de faciliter le développement de pratiques inclusives pour toutes les femmes et ce, lors de chacun des moments-clefs de l'intervention;
- **accompagner** les équipes dans la poursuite de leur démarche réflexive, pour une meilleure inclusion et un plus grand respect du rythme et des préoccupations des femmes;
- **susciter** la réflexion par rapport au savoir-être dans une perspective d'inclusion, tout en réaffirmant les principes d'intervention féministe ayant caractérisé nos pratiques depuis leurs débuts.



L'intervention féministe

2

2.1 Quelques rappels importants

Avant d'amorcer la réflexion sur le savoir-être et l'inclusion au sein des maisons, il importe de se rappeler les grands principes fondamentaux de l'intervention féministe, puisque l'intervention féministe intersectionnelle (ci-après IFI) se situe dans la continuité des pratiques féministes actualisées dans les maisons depuis leur fondation. Dans un contexte où l'IFI a été pensée et articulée autour de l'expérience des femmes vivant de multiples problématiques sociales comme celles qui consomment des substances psychoactives, qui sont en situation d'itinérance ou qui ont des enjeux sur le plan de la « santé mentale », il importe de rappeler que l'intervention féministe s'inscrit dans une visée de transformation sociale et qu'elle s'est inspirée de la thérapie radicale développée aux États-Unis. Ce courant se montrait critique du pouvoir octroyé au modèle biomédical et se positionnait contre les traitements psychiatriques pouvant porter atteinte à la dignité de la personne, tels que les électrochocs. La thérapie radicale critiquait également la façon dont le milieu médical reproduisait le rapport de pouvoir des hommes envers les femmes, ces dernières étant souvent psychiatisées pour les violences dont elles étaient victimes³. Par le biais de ce modèle, la psychiatrie faisait et fait porter aux victimes le blâme des violences subies, plutôt que de responsabiliser les agresseurs et de considérer la violence faite aux femmes sous l'angle d'un problème social.

3 Chesler, P. (2005). Women and madness. Palgrave Macmillan.

La thérapie radicale s'opposait vivement à cette idée. Ainsi, dans ses racines les plus profondes, **l'intervention féministe s'est toujours montrée critique du pouvoir qu'exerce la psychiatrie, et plus généralement la médecine, sur les femmes et se situe à contre-courant des principales approches d'intervention mises de l'avant dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec**⁴.

Dans ce contexte, le comité IFI trouvait pertinent de questionner l'attribution de différents diagnostics aux femmes et c'est pour cette raison que, tout au long du présent document, les enjeux de « santé mentale » seront placés entre guillemets, afin d'être en phase avec les critiques de la thérapie radicale.

Dans le cadre d'un bilan sur les pratiques en maison d'hébergement depuis les années 1970, Isabelle Côté⁵ a identifié six valeurs qui ont guidé les actions de ces pratiques au fil du temps. D'abord, la **sécurité des femmes** est au centre des préoccupations de nos pratiques depuis la mise en place des premières maisons d'hébergement. Au-delà de la sécurité immédiate des femmes qui tentent d'échapper à un contexte de violence, l'intervention féministe doit mobiliser les différents acteurs des milieux judiciaires de même que la protection de la jeunesse pour assurer la sécurité des femmes en déconstruisant les discours sur l'aliénation parentale, sur les conflits sévères de séparation, sur la symétrie de la violence ou pour mettre en lumière les étroits liens entre certains enjeux vécus par les femmes, telle que l'itinérance, et les violences auxquelles elles font face. La **dignité**, par opposition à la violence et à l'oppression, traverse l'ensemble des pratiques féministes dans la mesure où elle implique le respect des droits collectifs des femmes. Cette valeur est particulièrement importante dans le cadre de la démarche proposée à travers ce guide pour éviter l'exclusion, la discrimination ou la revictimisation des femmes avec lesquelles l'alliance peut-être plus difficile à établir.

L'autodétermination est aussi une valeur au cœur de l'intervention féministe puisqu'elle marque une rupture avec les stéréotypes sexistes où les femmes sont encouragées à vivre leur vie en fonction des autres. Dans l'accompagnement, l'intervention féministe implique de respecter les choix des femmes et de mettre en place les conditions nécessaires à leur reprise de pouvoir. Elle s'est historiquement traduite dans les maisons d'hébergement par le souci d'offrir aux femmes une grande liberté durant leur séjour.

4 Côté, I. (2017). L'évolution des pratiques en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale au Québec (Thèse de doctorat en travail social). Université de Montréal.

5 Ibid

Isabelle Côté note néanmoins que cette latitude semble s'être étiolée au fil du temps. Dans une perspective de réappropriation du pouvoir d'agir, les femmes sont souvent invitées à participer aux différentes tâches quotidiennes et à se mettre en action, par exemple dans les différentes démarches à entreprendre dans leur vie. Cependant, pour certaines femmes, cela peut être source de pression, voire de coercition. L'analyse de Côté dégage également que l'autodétermination est plus récemment abordée de façon individuelle, dans une perspective d'affirmation de soi, au détriment d'une réflexion collective, axée sur une critique des structures sociales et sur la transformation sociale. Ces constats amènent d'ailleurs le comité IFI, dans le cadre de ce guide, à repositionner notre compréhension des violences faites aux femmes dans une perspective structurelle ainsi qu'à poursuivre la réflexion sur les aspects plus collectifs de l'intervention féministe. Les liens entre l'autodétermination, l'**égalité** femmes-hommes, mais également celle entre les femmes, animent la réflexion des intervenantes en maison d'hébergement. Plusieurs questionnements portés par le comité IFI dans la réalisation de cette démarche font écho à ceux présentés par Côté, notamment sur la question de l'égalité dans le cadre d'une relation professionnelle. La possibilité d'établir des rapports égalitaires avec les femmes hébergées est également questionnée dans des contextes où les femmes perçues comme « plus dérangeantes » sont surveillées davantage et où certains comportements ou attitudes peuvent être réprimés.

La **solidarité** est à la fois une valeur et une visée de l'intervention féministe. Celle-ci a d'ailleurs été au cœur du processus ayant permis le développement du réseau d'aide en violences faites aux femmes et dans la création des maisons d'hébergement. Elle se construit autour de la collectivisation des difficultés vécues par les femmes et du sentiment d'appartenance à une lutte commune. Au fil des ans, les femmes déploient des stratégies de plus en plus diversifiées pour faire face aux violences qu'elles subissent, s'éloignant par la même occasion de l'image stéréotypée de la « femme battue »⁶. Dans cette pluralité de stratégies, il demeure crucial de réaffirmer une analyse globale des difficultés vécues par les femmes⁷. Aussi, la solidarité représente une condition pour une mobilisation des femmes orientée vers la **justice sociale**, dernière valeur identifiée par Côté⁸, et qui est au cœur des pratiques féministes en maison d'hébergement. Si les luttes portées par les maisons d'hébergement et par les groupes de femmes se sont soldées par des gains importants, ceux-ci ont été fragilisés par les différents ressacs en provenance des groupes masculinistes ou antiféministes.

6 Ibid

7 Ibid

8 Ibid

Alors que l'on observe une professionnalisation de l'intervention féministe ainsi qu'une individualisation des problèmes sociaux, le militantisme semble s'actualiser de façon inégale d'une maison à l'autre, voire d'une travailleuse à une autre.

La réflexion proposée dans ce guide s'inscrit ainsi dans une volonté de replacer la justice sociale au centre des préoccupations des maisons, en proposant une lunette qui repositionne les violences vécues par les femmes comme le produit des différents systèmes d'oppression qui structurent nos sociétés.

Ces valeurs se traduisent dans différents principes d'intervention féministe qui sont mis de l'avant dans les pratiques des maisons d'hébergement. On peut penser, par exemple, au respect du rythme des femmes dans l'accompagnement, à la réappropriation du pouvoir individuel et collectif ainsi qu'à la collectivisation de leur vécu (qui permet notamment la solidarité et alimente le sentiment du « toutes dans le même bateau »).

Dans le contexte néolibéral actuel, où l'efficacité et la performance sont grandement valorisées, il est parfois difficile d'actualiser les principes de l'intervention féministe. De plus, ce contexte amène une professionnalisation de l'intervention où les priorités découlent plutôt des exigences des bailleurs de fonds que des besoins exprimés par les femmes elles-mêmes et où il est plus difficile de déconstruire les rapports de pouvoir pouvant exister entre les femmes et les intervenantes. Ainsi, il peut se créer une distance entre les femmes hébergées (elles) et les intervenantes (nous)⁹. Ainsi, ce guide est un outil de réflexion, pour les équipes des maisons d'hébergement, sur les conditions propices à la création d'un « nous » inclusif et solidaire.

Les principes fondamentaux de l'intervention féministe viennent se réaffirmer à travers l'IFI¹⁰. À cet effet, vous trouverez à l'annexe 2 (p.120) un tableau résumant les principes de l'intervention féministe et les défis spécifiques qu'ils impliquent dans une perspective intersectionnelle.

L'intervention féministe invite aussi à considérer les femmes comme étant des expertes de leur propre expérience. Un principe fondamental qui s'articule dans le savoir-être et qui s'avère essentiel à la construction de l'alliance et à la déconstruction des rapports de pouvoir entre les intervenantes et les femmes. Bien que ce rapport de pouvoir nous semble difficile à neutraliser, les efforts déployés par les intervenantes en ce sens demeurent importants.

9 Ibid

10 Pour aller plus loin, lire Corbeil, C. et Marchand, I. (2010). L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui - Portrait d'une pratique sociale diversifiée.

Le contexte néolibéral, marqué par la tendance à responsabiliser les femmes pour les problèmes sociaux et les violences dont elles font l'expérience, rend difficile l'actualisation de certains principes de l'intervention féministe¹¹.

Cette conjoncture dans le système de la santé et des services sociaux place notamment les maisons hébergement à contre-courant du modèle dominant, mais elles y résistent avec force et combativité.

Néanmoins, dans un environnement où les ressources sont limitées et où les durées de séjour sont contraintes par le financement des bailleurs de fonds qui imposent l'obtention de résultats dans des délais de plus en plus restreints, le respect du rythme des femmes apparaît particulièrement difficile à mettre en application. En effet, la société de performance dans laquelle on se trouve implique l'atteinte de résultats qui ne cadrent pas toujours avec les besoins et la situation des femmes accompagnées. Aussi, les nombreuses coupures dans le système de santé et des services sociaux entraînent une diminution de services pour les femmes dont les conséquences sont observables dans les maisons d'hébergement, notamment au niveau des demandes d'hébergement et d'accompagnement. Ces différents facteurs peuvent alors induire une pression sur les intervenantes afin qu'elles incitent les femmes à se mettre en action sans tenir compte de leur rythme ni des besoins initialement exprimés. Et ce, malgré les valeurs et principes d'intervention portés par les maisons d'hébergement¹².

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui-Portrait d'une pratique sociale diversifiée

Corbeil, C. & Marchand, I. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Montréal, Les éditions du remue-ménage.*

11 Flynn, C., Couturier, P., Fedida, G., Lafortune, L., Maheu, J., Monastesse, M. et Cousineau, M.M. (soumis). Les défis de l'intervention féministe en matière de violence conjugale en contexte néolibéral québécois, Nouvelles questions féministes.

12 Pour aller plus loin, lire Corbeil, C., & Marchand, I. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Montréal, Les éditions du remue-ménage.*

2.2 Vers l'intervention féministe intersectionnelle (IFI)

L'intervention féministe intersectionnelle (IFI), pour sa part, a émergé des mouvements sociaux menés par les femmes de la diversité culturelle et sexuelle dans les années 1970. Elle repose sur le postulat que les femmes ne sont pas toutes égales entre elles et que certains groupes de femmes ont été parfois silencieux, invisibilisés ou marginalisés au sein des différents mouvements sociaux. Par exemple, on note l'expérience des femmes lesbiennes et racisées qui se sont senties à la fois exclues du mouvement des femmes, du mouvement pour les droits civiques aux États-Unis et du mouvement LGBT¹³. Ainsi, l'IFI soutient l'égalité et l'équité entre toutes les femmes.

Repositionner l'intersectionnalité dans ses racines militantes contribue à ne pas la percevoir comme étant un concept théorique, difficile à appliquer dans l'intervention. L'intersectionnalité est pratique, elle se déploie dans des allers-retours constants entre la réflexion et l'action et se veut très critique des modes traditionnels de production des connaissances^{14 15}. Ainsi, l'un des principes de l'IFI est de déconstruire la hiérarchie présente entre les différents savoirs en accordant une place et une crédibilité équivalente aux savoirs pratiques, expérientiels, militants et académiques. C'est d'ailleurs pour cette raison, et dans un souci de cohérence, que le comité IFI a travaillé en co-construction pour ancrer l'IFI dans les pratiques des maisons d'hébergement de la FMHF. L'IFI n'est en rien une approche immuable et systématique, mais propose un cadre général souple et holistique qui permet de remettre les femmes au centre des préoccupations, indépendamment des différentes violences et problématiques sociales qu'elles vivent. Elle se déploie principalement autour de trois « intersections ». Celles-ci sont résumées dans le tableau 1 (voir p.18).

13 Bilge, S. (2010). De l'analogie à l'articulation: théoriser la différenciation sociale et l'inégalité complexe. *L'Homme et la société*, (2), 43-64.

14 Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32.

15 Flynn, C., Lapierre, S., Couturier, P., and Brousseau, M.O. (sous presse) « Agir avec les jeunes femmes de la rue pour une praxis de l'intersectionnalité- Réflexion autour du projet PARVIS » *Reflets, Revue d'intervention sociale et communautaire*, 24(1).

Intersection des savoirs

La première intersection vient réaffirmer l'importance de l'**alliance**, lieu de rencontre entre les femmes et les intervenantes, et de la remise en question des rapports de pouvoirs, sur lesquelles repose l'IFI. En effet, c'est à travers le croisement des expertises de vécu (expériences de vie), des savoirs académiques, des savoirs pratiques et des savoirs militants des femmes¹⁶ et des intervenantes que se construit l'accompagnement.

Intersection des systèmes d'oppression

La seconde intersection consiste à voir comment les différents systèmes d'oppression interagissent et produisent le continuum des violences faites aux femmes¹⁷. Il s'agit de comprendre le **positionnement des femmes** à travers les différents systèmes d'oppression, tantôt en tant que privilégiées, tantôt en tant qu'opprimées, et de voir comment cette position peut venir façonner la manière dont les femmes vont faire l'expérience du continuum des violences.

Intersection des niveaux d'analyse

Enfin, la dernière intersection se rapporte au **continuum des violences faites aux femmes** et consiste à voir comment l'expérience individuelle des femmes est construite à travers une structure sociale qui est beaucoup plus large¹⁸. Il s'agit de faire le lien entre les violences interpersonnelles vécues par les femmes, les violences institutionnelles et les représentations sociales qui les soutiennent¹⁹. Il s'agit également de voir les problématiques sociales, telles que la consommation de substances psychoactives, l'itinérance et les enjeux sur le plan de la « santé mentale », comme étant le produit de ces violences et oppressions.

16 Ibid

17 Collins, P. H. (2002). Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment. Routledge.

18 Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. Diogène, (1), 70-88.

19 Flynn, C., Damant, D., Bernard, J., & Lessard, G. (2016). Entre théorie de la paix et continuum de la violence: réflexion autour du concept de la violence structurelle. Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social, 33(1), 45-64.

TABLEAU 1

LES DIFFÉRENTES INTERSECTIONS MOBILISÉES DANS L'IFI EN MAISON D'HÉBERGEMENT

INTERSECTIONS	SIGNIFICATION
INTERSECTION DES SAVOIRS (ALLIANCE)	Se réfère à l'alliance et au rapport égalitaire entre les femmes et les intervenantes où les savoirs expérientiels, pratiques, militants et académiques sont mobilisés dans l'accompagnement.
INTERSECTION DES SYSTÈMES D'OPPRESSION (POSITIONNEMENT DES FEMMES)	Se réfère au positionnement des femmes, comme opprimées ou privilégiées, dans les différents systèmes d'oppression soit le patriarcat, l'hétérosexisme et le cisgenrisme, le capitalisme/classisme, l'âgisme, le capacitisme, le racisme et le colonialisme.
INTERSECTION DES NIVEAUX D'ANALYSE (CONTINUUM DES VIOLENCES)	Se réfère au continuum des violences faites aux femmes qui présente les représentations sociales comme étant le résultat des systèmes d'oppression, qui viennent à leur tour produire les violences institutionnelles (à travers les politiques, les programmes sociaux, et les pratiques) et les violences interpersonnelles. Ces violences interpersonnelles et institutionnelles viennent à leur tour renforcer les représentations sociales et les systèmes d'oppression.

Comme dans l'approche féministe, le « savoir penser » inhérent à l'IFI implique de voir les femmes comme des actrices de leurs expériences. Comme des agentes qui déploient des stratégies, qui négocient, refusent ou résistent aux violences et aux oppressions qui s'imposent à elles. Ainsi, l'IFI ne perçoit pas les femmes comme étant des victimes passives et sans ressource. Néanmoins, la réflexion soutenue par l'IFI implique de « marcher sur une mince ligne » qui permet de garder l'équilibre entre les violences et les oppressions vécues par les femmes et les stratégies déployées par celles-ci. Si l'on insiste trop sur les oppressions et les violences vécues par les femmes, il y a un risque de stigmatiser ces dernières, limitant ainsi leurs possibilités de réflexion et d'action de même que leur *empowerment*. Inversement, si l'accent est plutôt mis sur les stratégies déployées par la femme et sur sa résistance, il est possible de perdre de vue les aspects structuraux des violences vécues et de s'éloigner de la dimension critique de l'IFI. Ce déséquilibre peut alors contribuer à construire une représentation de la femme tout aussi opprimante que celle de la victime passive, soit celle d'une femme combative et résistante en tout temps ²⁰.

Ce faisant, il y a un risque de tomber dans un discours mettant de l'avant les caractéristiques individuelles de la femme, tel que sa résilience personnelle. Un discours formulé uniquement au « je », incohérent avec la vision solidaire collective portée par l'IFI. Ainsi, **accompagner les femmes dans une perspective féministe intersectionnelle signifie naviguer dans cet espace permettant à la fois aux femmes de se reconstruire à partir de leurs forces mais également de voir plus largement le contexte dans lequel s'inscrit leur vécu de violence. L'objectif étant alors de leur permettre de reprendre du pouvoir en participant au changement social poursuivi par le mouvement féministe.**

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui - Portrait d'une pratique sociale diversifiée

Corbeil, C. & Marchand, I. (2010). L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui. Montréal, Les éditions du remue-ménage.

Systèmes d'oppression, continuum des violences faites aux femmes et stratégies mises en place par les femmes

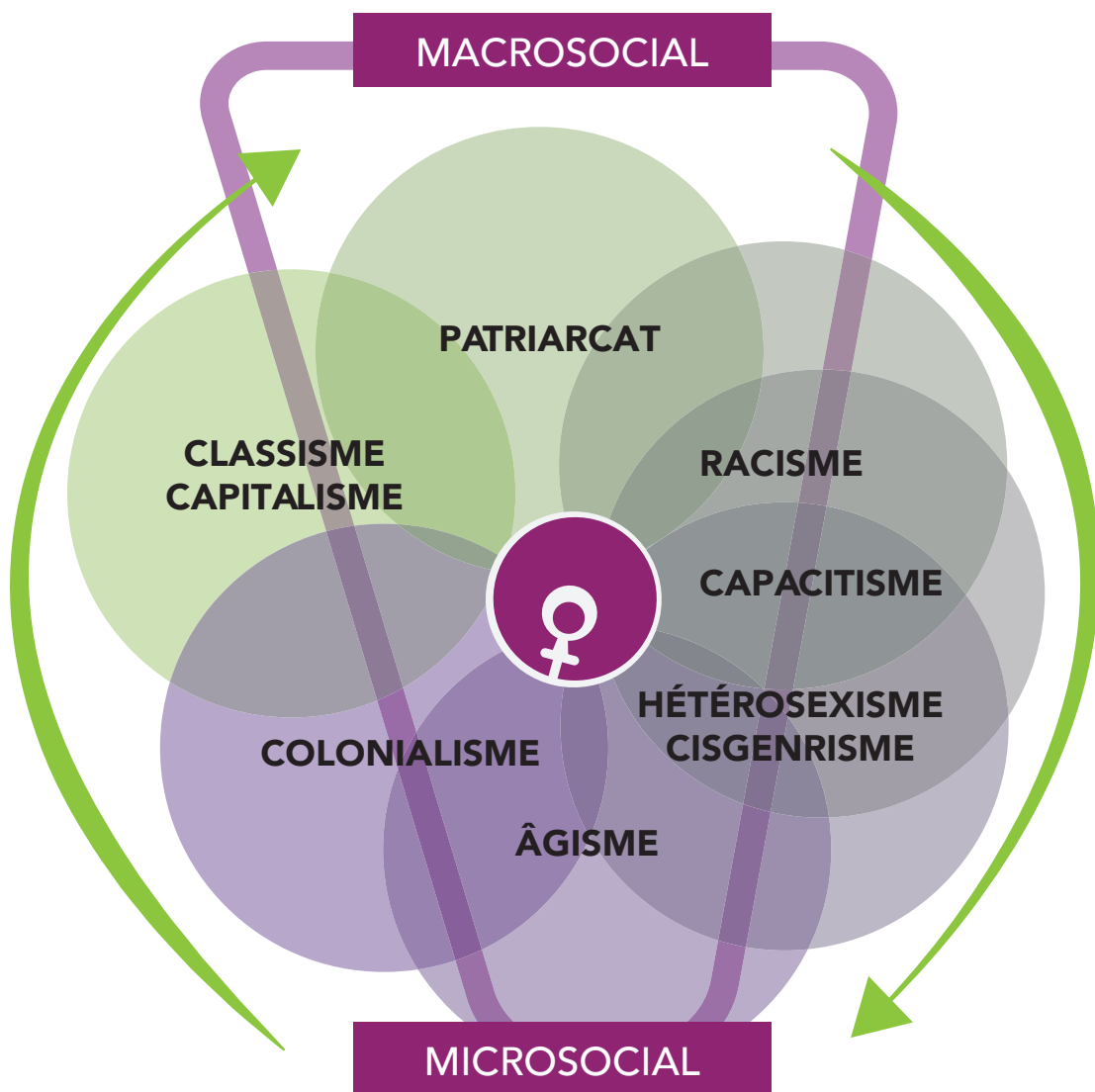
Après avoir réfléchi sur son propre positionnement en tant qu'intervenante et avoir situé le regard posé sur les situations des femmes qui viennent en maison d'hébergement, il importe de prendre le recul nécessaire afin de mieux saisir les différentes oppressions et violences qui viennent structurer la vie de ces femmes. Percevoir les comportements ou les attitudes souvent considérés plus dérangeantes ou plus déstabilisantes telles que la consommation de substances psychoactives, les enjeux de « santé mentale » et l'itinérance comme étant le produit de ces violences et oppressions permet de déculpabiliser ces femmes et de réduire la pression envers elles. Cette réflexion peut également conduire à une meilleure inclusion des femmes dont l'accueil apparaît plus difficile en contexte de milieu de vie.

3.1 L'intersection des systèmes d'oppression

Les systèmes d'oppression sont à la racine des inégalités sociales. Ils témoignent de la façon dont notre société est organisée, à travers différents rapports de pouvoir asymétriques. Ce sont eux qui viennent définir ce qui fait partie des normes sociales et ce qui se situe dans la marge. Ils transcendent également les différents niveaux d'organisation sociale, en se manifestant autant dans les représentations sociales que dans les pratiques institutionnelles et la vie quotidienne. Les violences complexes vécues par les femmes découlent de ces systèmes qui se présentent simultanément et de façon indivisible dans la vie de ces dernières²¹.

Les définitions qui suivent sont le résultat du travail réalisé par les membres du comité IFI. Elles ont été développées afin de représenter la réalité des femmes et des intervenantes en maisons d'hébergement et dans le souci que ces définitions soient significatives pour elles.

LES SYSTÈMES D'OPPRESSION QUI TRAVERSENT LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES





PATRIARCAT

Le patriarcat se définit comme un mode d'organisation sociale à la racine des inégalités entre les hommes et les femmes. Il se réfère à un système où le pouvoir décisionnel est détenu par les hommes, tant dans la sphère privée que sociale. Il s'agit d'un système où les décisions sont prises non pas dans un souci d'équité pour tous et pour toutes, mais dans une visée de protéger les privilèges des hommes qui détiennent le pouvoir. Les manifestations du patriarcat sont si répandues et insidieuses qu'elles en deviennent parfois invisibles. Il importe notamment de rappeler que les stéréotypes sexuels et de genre sont des produits du patriarcat. Ceux-ci incitent entre autres les femmes à se comporter en tant que subordonnées et présentent les hommes comme étant forts, dominants et affirmés. Le système patriarcal instrumentalise notamment les sciences afin de faire croire que les différences entre les hommes et les femmes, en ce qui concerne les comportements ou les émotions par exemple, prennent racine dans des caractéristiques biologiques et innées, plutôt que d'être considérées comme le produit d'une socialisation inégalitaire de genre. Parmi les manifestations quotidiennes du patriarcat, notons par exemple le double standard concernant les attentes envers les pères et les mères, de même que la charge mentale de ces dernières. Ce concept a d'ailleurs récemment été amené dans l'espace public par la bande dessinée *Fallait demander*²², créée par la dessinatrice Emma.

Soulignons également la culture du viol, mise en lumière dans les médias dans le cadre du mouvement #agressionnondénoncée et plus récemment, celui de #moiaussi²³.

22 Fallait demander. <https://emmaclit.com/2017/05/09/repartition-des-taches-hommes-femmes/>

23 Pour aller plus loin, lire Descarries, F. (1998). Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle: un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens. *Cahiers de recherche sociologique*, 30, 179-210.

HÉTÉROSEXISME CISGENRISME

Le patriarcat entraîne également dans son sillage une vision hétéronormative et cisgenre. On dit qu'une personne est cisgenre si son genre ressenti correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance. Ainsi, une personne trans ressentira une dissonance entre son genre et le sexe qui lui a été assigné à la naissance, ce qui pourra l'amener ou non à modifier son expression de genre pour être en accord avec cette identité. Ainsi, le cisgenrisme est un système d'oppression qui cible la non-conformité aux stéréotypes de genre imposés par le patriarcat et déterminés par le sexe assigné à la naissance des individus. Ainsi, il est le système d'oppression qui produit et reproduit la transphobie. Parmi les manifestations du cisgenrisme, l'on peut penser à la stigmatisation des femmes trans ayant une apparence physique en rupture avec les attentes associées à la féminité. Cette stigmatisation peut, par exemple, mener à l'exclusion de personnes trans de ressources d'aide non-mixtes²⁴.

L'hétérosexisme pour sa part est le système d'oppression qui discrimine les personnes qui ont des pratiques sexuelles à l'extérieur du modèle hétéronormatif. Si le système patriarcal impose une vision stéréotypée et sexiste de la féminité et de la masculinité, il présuppose et prescrit également que les rapports intimes soient de nature hétérosexuelle²⁵. Ainsi, il positionne l'hétérosexualité comme étant la norme ou l'attraction sexuelle et amoureuse « naturelle » ou « par défaut ». Il est le système d'oppression qui produit et reproduit l'homophobie. En ce sens, notons par exemple la façon avec laquelle les catégories d'orientations sexuelles, comme gaies ou lesbiennes, ainsi que d'autres termes péjoratifs sont utilisés à titre d'insultes ou peuvent contribuer à exclure certaines personnes du marché de l'emploi. Soulignons également un accès plus difficile à la parentalité et l'exclusion ou la marginalisation des modèles familiaux non-hétérosexuels²⁶.

24 Pour une courte activité de sensibilisation, voici le lien vers un vidéo réalisé par les Brutes sur « si les trans parlaient comme les cis » <http://zonevideo.telequebec.tv/media/35579/si-les-trans-parlaient-comme-les-cis/les-brutes>

25 Pour aller plus loin, lire Butler, J. (2006 (1990)). Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité. Paris, Les éditions La découverte.

26 Pour aller plus loin, voir le livre « Famille LGBT – le Guide » publié par Mona Greenbaum en 2015 aux éditions du remue-ménage.



CLASSISME CAPITALISME

Le capitalisme représente une forme d'organisation sociale marquée par l'accumulation de ressources et par un accès plus facile à celles-ci pour certains groupes. Ainsi, il contribue à générer des classes sociales qui sont plus privilégiées, au détriment d'autres groupes sociaux, et à en faciliter l'exploitation. Ce système encourage le libre marché et l'expansion de l'entreprise privée, aux dépens d'infrastructures sociétales favorisant l'égalité des chances.

Dans ce contexte, on assiste à un désengagement de l'État par rapport aux questions sociales et à l'individualisation des problèmes sociaux. Les valeurs de performance qu'il soutient, en raison de l'importance de la productivité pour ce modèle, contribuent à créer une forme de « méritantisme » dans l'attribution de mesures de soutien social. Parmi les manifestations du capitalisme, notons l'accès à l'éducation plus facile pour les groupes privilégiés de même que les contextes socioéconomiques plus difficiles dans les diverses régions du Québec, certaines ressources étant plus accessibles dans les grands centres²⁷.

27 Pour une courte activité de sensibilisation sur le classisme, voir le vidéo des brutes sur ce sujet au <https://zone-video.telequebec.tv/media/35815/le-classisme/les-brutes>



ÂGISME

Notre organisation sociale, axée sur la compétitivité et la performance soutient également certains systèmes d'oppression permettant d'exclure, de contrôler ou de placer dans la marge les personnes étiquetées comme étant les moins productives pour une société. Les personnes se situant aux deux pôles du continuum de la vie, soit les aîné.es et les jeunes, sont plutôt perçues comme étant un fardeau social et subissent différents processus de disqualification sociale. Ainsi, plutôt que les jeunes soient perçus comme des êtres complets et les personnes âgées comme une richesse pour la communauté, ces deux groupes de personnes sont pensés en termes de « charges pour la société » en raison de leur dépendance envers l'État ou de leur « improductivité ».

Le double standard concernant le vieillissement des hommes versus celui des femmes est un exemple où l'âgisme interagit avec le patriarcat. Si l'on pense par exemple à la place des femmes vieillissantes dans les métiers des médias, on peut voir comment les hommes plus âgés sont privilégiés comparativement à celles-ci. Il est également possible de penser aux jeunes mères qui ne subissent pas les mêmes pressions ni les mêmes préjugés que les jeunes pères²⁸.

28 Calasanti, T., & King, N. (2017). Successful Aging, Ageism, and the Maintenance of Age and Gender Relations. Dans *Successful Aging as a Contemporary Obsession: Global Perspectives*, New Brunswick: Rutgers university press. 27-40.

CAPACITISME

Les capacités physiques et mentales d'un individu contribuent également à ce qu'il soit perçu comme étant suffisamment productif ou compétitif pour le système capitaliste dans lequel il évolue. On s'intéresse ici à la « capacité » dans sa forme la plus élargie, soit la façon avec laquelle une personne est évaluée dans le regard de ceux qui détiennent le pouvoir et à comment elle peut devenir un motif d'exclusion, de contrôle ou de marginalisation. Les personnes apparaissent évaluées selon leurs conditions de santé physique, leurs conditions de « santé mentale » ou leurs habitudes de vie. Ainsi, les personnes dont les conditions de santé ou les habitudes de vie se situent à l'extérieur de ce qui est attendu ou désirable dans un système donné, sont étiquetées par les personnes qui détiennent le pouvoir comme n'étant pas suffisamment fonctionnelles pour pouvoir remplir un rôle social. Elles sont également blâmées et responsabilisées pour la condition qui limite leur inclusion.

On peut par exemple penser à la manière dont les jeunes mères qui consomment des substances psychoactives ou qui ont un diagnostic de « santé mentale » peuvent être perçues. Celles-ci risquent d'être rapidement jugées comme étant insuffisantes sur le plan des habiletés parentales. Un autre exemple sont les femmes qui peinent à s'insérer sur le marché de l'emploi en raison d'une situation de handicap physique ou par crainte des employeurs que celles-ci s'absentent souvent en raison d'enjeux ayant trait à la « santé mentale », d'une instabilité sur le plan résidentiel ou de leur rôle de mère monoparentale.²⁹

29 Pour aller plus loin, lire Poliquin, H. (2015). Analyse critique et dimensionnelle du concept de santéisation. *Aporia*, 7(1), 17-29. Et Parent, L. (2017). Ableism/disablism, on dit ça comment en français? *Canadian Journal of Disability Studies*, 6(2), 183-212.

RACISME

Le racisme est considéré comme une problématique universelle qui semble avoir fait partie de la construction historique de tous les peuples³⁰. L'anthropologue Lévi-Strauss place les origines du racisme dans un phénomène qu'il juge commun à toutes les sociétés, soit l'ethnocentrisme. L'ethnocentrisme se réfère à l'idée que le groupe auquel nous appartenons soit le centre du monde et soit supérieur à tout autre groupe³¹. Bien que le concept de race n'existe pas d'un point de vue biologique ou génétique, les processus de division sociale associés aux caractéristiques biologiques et culturelles perdurent. D'un point de vue théorique et idéologique, le racisme est basé sur des rapports de pouvoir entre des groupes qui s'estiment différents dans leur essence³². Il prend naissance dans la façon par laquelle on caractérise l'autre, en l'opposant à la façon dont on se représente soi-même³³. Dans le contexte actuel, le racisme se traduit surtout dans la façon dont le groupe dominant se définit comme sujet blanc, comparativement aux groupes dits racisés³⁴. Cette « blanchitude » ou « blanchéité » situe les populations racisées comme étant inférieure et en « justifie » la discrimination envers elles. Parmi les exemples d'intersection entre le racisme, le classisme et le patriarcat, notons la division genrée et raciste du travail domestique aux États-Unis³⁵ et au Canada³⁶, où les principaux emplois de ce secteur sont occupés par des femmes racisées, souvent minimalement rémunérées.

30 Girod, M. (2004). *Penser le racisme. De la responsabilité des scientifiques*. Paris: Calmann-Lévy

31 Ibid

32 Guillaumin, C. (2002). *L'idéologie raciste: Genèse et langage actuel* (nouvelle édition). Paris: Gallimard.

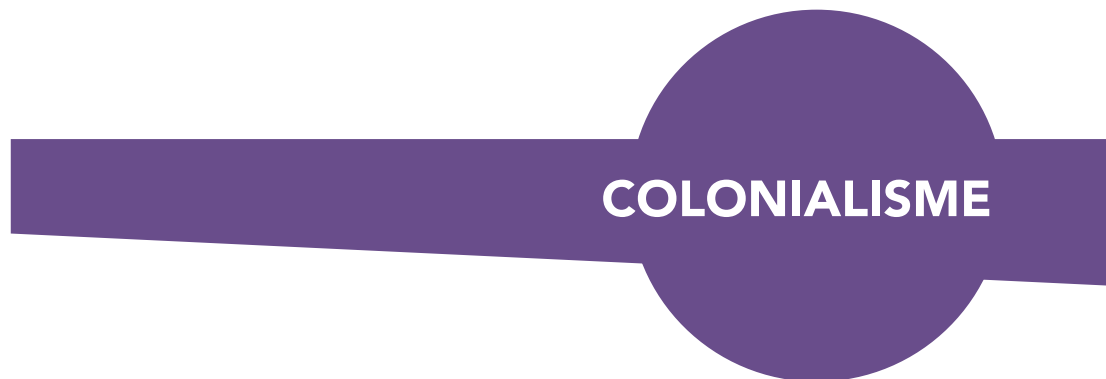
33 Miles, R., & Brown, M. (1989). *Racism*. New York: Routledge.

34 Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32.

35 Glenn, N. (2009). De la servitude au travail de service: les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé. Dans E. Dorlin (Ed.), *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination* (pp. 20-70). Paris: Presses Universitaires de France.

36 McClure, G. (2012). Les récits d'expérience de femmes des Philippines aides familiales à Montréal à la rencontre des narratifs sociaux construits à leur sujet (mémoire de maîtrise en travail social). Université du Québec à Montréal.

Pensons également à la façon avec laquelle les services en violence conjugale demeurent difficilement accessibles pour les femmes allophones en raison des services d'interprétariat insuffisants³⁷.



Le point de vue ethnocentrique a historiquement caractérisé le rapport que l'on entretient avec le reste du monde. Si l'on pense au colonialisme comme étant le système d'oppression à la racine des inégalités touchant les Autochtones, il touche également les différentes populations du monde ayant vécu un processus de colonisation comme les pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. Bien que l'on parle souvent de l'héritage black féministe de l'intersectionnalité, on parle très peu des récits des féministes postcoloniales du Moyen-Orient comme une des influences ayant contribué à construire la vision intersectionnelle. Le colonialisme soutient une vision défavorable de la culture et de l'idéologie des populations autochtones et orientales. Il se manifeste non seulement par l'appropriation du territoire et des ressources qui s'y trouvent, mais également par la dévalorisation de la culture et du mode de vie de ses habitants. Parmi ses manifestations, on peut penser à la façon avec laquelle le système de santé et de services sociaux actuel impose aux populations autochtones une vision de la santé et du bien-être qui ne correspond pas à la leur, en occultant les dimensions émotives et spirituelles de la roue médicinale³⁸.

Pensons également à la façon dont sont dépeintes les femmes musulmanes dans les médias québécois depuis 2013 dans la foulée de la charte des

37 Voir le document sur le site de la FMHF intitulé: Je viens de la Dinde, y-a-t-il un interprète dans la salle? <http://fedeqc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/fmhfpourmidi-rapport-final-2015-11-30.pdf>

38 Pour aller plus loin, voir le document produit par le CSSSPNQL (2003) adapter nos interventions à la réalité autochtone.

valeurs québécoises, celles-ci étant perçues comme étant beaucoup moins émancipées et plus asservies que les femmes québécoises³⁹.

Enfin, le portrait des différents systèmes d'oppression ici présenté ne prétend pas être exhaustif. Il dépeint plus particulièrement ceux observés dans le contexte actuel, à partir des parcours de vie des femmes accompagnées par les maisons d'hébergement. Les exemples proposés ne sont pas non plus représentatifs de l'ensemble des manifestations de ces systèmes d'oppression. L'objectif ici est de susciter des réflexions sur les manifestations, parfois subtiles, parfois évidentes, de ces systèmes d'oppression dans l'organisation de notre société.

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Adapter nos interventions à la réalité autochtone.

CSSSPNQL (2003). Adapter nos interventions à la réalité autochtone.

<https://files.cssspnql.com/index.php/s/tN5ixL1laDD59Rj>

Analyse critique et dimensionnelle du concept de santéisation

Poliquin, H. (2015). Analyse critique et dimensionnelle du concept de santéisation. *Aporia*, 7(1), 17-29. Et Parent, L. (2017). Ableism/disablism, on dit ça comment en français? *Canadian Journal of Disability Studies*, 6(2), 183-212.

Do Muslim women really need saving ? Anthropological reflections on cultural relativism and its others

Abu-Lughod, L. (2002). Do Muslim women really need saving? Anthropological reflections on cultural relativism and its others. *American anthropologist*, 104(3), 783-790.

Familles LGBT, le guide

Greenbaum, M. (2015). Familles LGBT, le guide. Montréal, Les éditions du remue-ménage.

39 Pour aller plus loin, lire Abu-Lughod, L. (2002). Do Muslim women really need saving? Anthropological reflections on cultural relativism and its others. *American anthropologist*, 104(3), 783-790.

Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle: un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens

Descarries, F. (1998). Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle: un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens. *Cahiers de recherche sociologique*, 30, 179-210.

Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité

Butler, J. (2006 (1990)). Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité. *Paris, Les éditions La découverte*.

VIDÉO

Le classisme

<https://zonevideo.telequebec.tv/media/35815/le-classisme/les-brutes>

Si les trans parlaient comme les cis

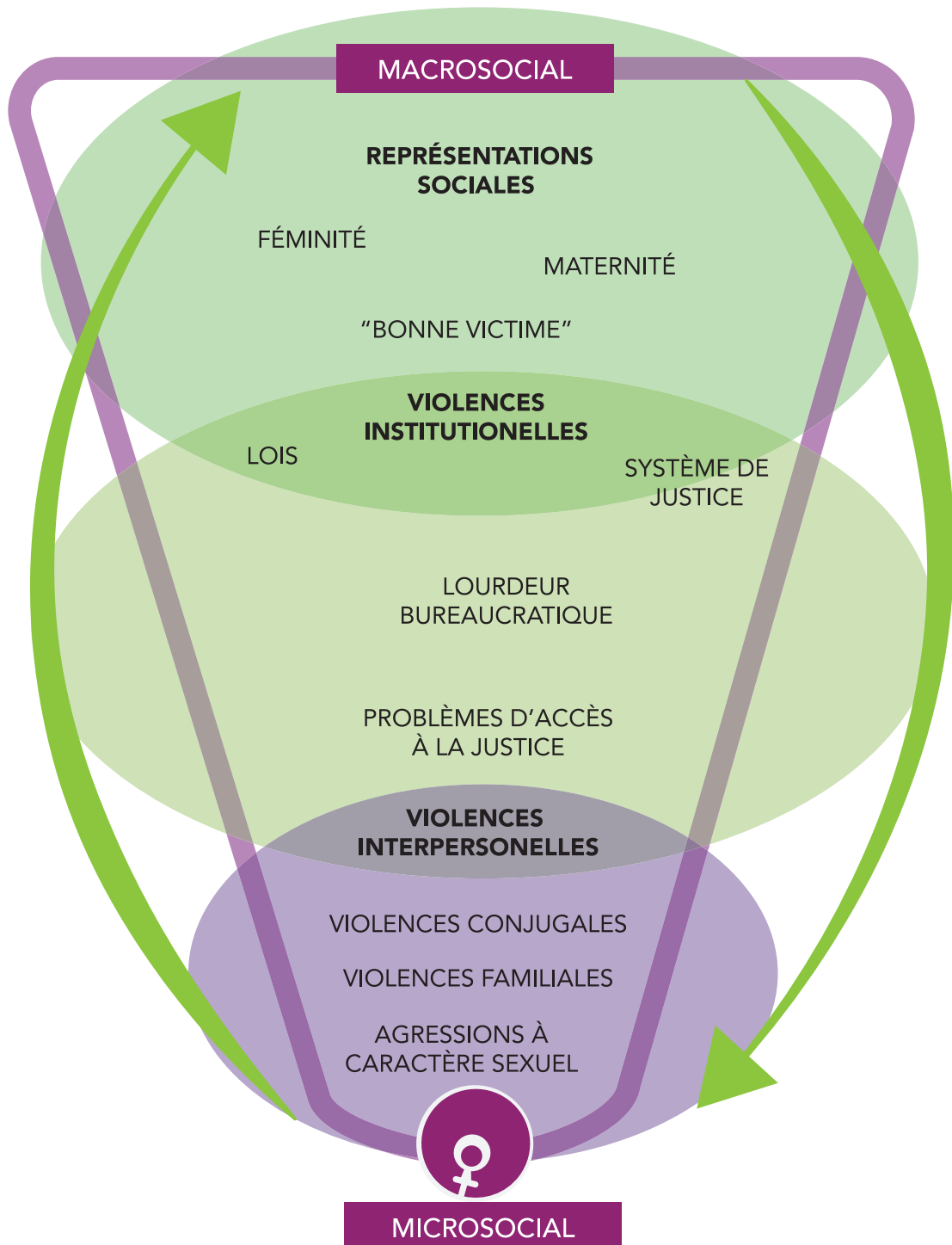
<http://zonevideo.telequebec.tv/media/35579/si-les-trans-parlaient-comme-les-cis/les-brutes>

3.2 L'intersection des niveaux d'analyse et le continuum des violences faites aux femmes

Le positionnement des femmes à travers les différents systèmes d'oppression contribue à façonner leurs expériences de violences. Ces violences se déclinent de différentes manières, c'est-à-dire du côté des représentations sociales, des violences institutionnelles et aussi des violences vécues sur le plan interpersonnel⁴⁰. Chacun de ces niveaux d'analyse est repris au tableau 2 (p.31) et un portrait plus détaillé des violences que peuvent vivre les femmes dans le continuum est présenté dans le schéma suivant.

40 Pour aller plus loin, lire Flynn, C., Damant, D., Bernard, J., & Lessard, G. (2016). Entre théorie de la paix et continuum de la violence: Réflexion autour du concept de la violence structurelle. *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, 33(1), 45-64.

LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Encore une fois, les exemples présentés ici ne sont pas exhaustifs. Un portrait plus détaillé des violences vécues par les différents groupes de femmes qui fréquentent les services de nos maisons est disponible à la section 3.4 (p.45).



Les représentations sociales et la domination symbolique

Les différents systèmes d'oppression énumérés ci-haut contribuent à produire les normes sociales qui s'expriment à travers de multiples représentations sociales⁴¹ (ex: la féminité, la maternité, le couple, la famille, la « bonne victime », etc.). Ces normes sont par la suite reproduites par le biais de pratiques institutionnelles et individuelles. La répétition de ces pratiques contribue alors à l'intégration de ces normes sociales et ainsi à renforcer, voire cristalliser les systèmes d'oppression qui les sous-tendent. Par exemple, les représentations de la féminité encouragent les femmes à se comporter dans leur quotidien de manière dite féminine, c'est-à-dire avec douceur, gentillesse, empathie et discrétion, à porter des vêtements féminins, à se maquiller et à séduire les hommes. La reconduction de ces comportements contribue à incorporer la norme sociale sexiste, cisgenriste et hétérosexiste⁴². Lorsque les représentations sociales contribuent à « justifier » des pratiques institutionnelles et individuelles ainsi qu'à maintenir des hiérarchies en place, on dit qu'il s'agit de domination symbolique.

Réflexion

Par le pouvoir décisionnel qu'ont les intervenantes en maison d'hébergement, tant par rapport aux règles et codes de vie qu'à leur possibilité de mettre un terme à un hébergement, elles demeurent, malgré leurs efforts, dans un rapport de pouvoir asymétrique envers les femmes qu'elles accompagnent. Ainsi, il importe de constamment se rappeler que les maisons sont des lieux susceptibles de reproduire des violences institutionnelles envers les femmes, notamment auprès de celles pouvant être considérées comme plus dérangeantes en contexte de milieu de vie. Il est nécessaire de garder en tête que « nous », comme intervenantes et comme maisons d'hébergement, faisons partie du système et nos pratiques sont teintées des différentes représentations sociales et normes produites par les différents systèmes d'oppression.

41 Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and feminist politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193-209.

42 Baril, A. (2007). De la construction du genre à la construction du « sexe »: les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler. *Recherches féministes*, 20(2), 61-90.



Les violences institutionnelles

Les violences institutionnelles sont définies comme étant la façon avec laquelle l'État, à travers ses lois, ses politiques ou les différents appareils qui en découlent, peut exclure, marginaliser ou contrôler différents groupes⁴³. Dans le champ de l'intervention sociale, les violences institutionnelles peuvent également être produites par les pratiques des établissements et organismes du système de la santé et des services sociaux. Les personnes en position de supériorité, par rapport aux populations vulnérables auprès de qui elles interviennent, peuvent aussi exercer des violences de par leur positionnement et ce, de façon souvent inconsciente⁴⁴. Pensons par exemple à la façon avec laquelle la représentation sociale de la « bonne mère » peut se reproduire par le biais de la *Loi sur la protection de la jeunesse* ainsi que par les pratiques ciblant « les habiletés parentales ». Ces pratiques peuvent contribuer à contrôler certaines femmes ou encore à les disqualifier dans leur rôle de mère lorsqu'elles ne cadrent pas avec la vision normée de la maternité⁴⁵.



Les violences interpersonnelles

Les violences interpersonnelles sont définies comme étant des violences qui se manifestent de façon quotidienne dans les relations interpersonnelles. Elles contribuent également à soutenir des rapports de pouvoir inégaux au sein d'une microcommunauté⁴⁶. Parmi les violences interpersonnelles vécues par les femmes qui viennent dans nos maisons, notons la violence conjugale, la violence familiale et les agressions à caractère sexuel.

43 Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard.

44 Lagrula-Fabre, M. (2005). *La violence institutionnelle: une violence commise sur des personnes vulnérables par des personnes ayant autorité*. Editions L'Harmattan.

45 Pour aller plus loin, lire Damant, D., & Lapierre, S. (2012). *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (Vol. 53). PUQ.

46 Scheper-Hughes, N. (2004). Dangerous and endangered youth: social structures and determinants of violence. *Annals of the New York Academy of Sciences*, 1036(1), 13-46.

DÉFINITION DES DIFFÉRENTS NIVEAUX D'ANALYSE MIS DE L'AVANT DANS LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

INTERSECTIONS	SIGNIFICATION
LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES	Se réfèrent aux représentations et aux normes qui font pression sur les femmes, maintiennent les hiérarchies en place et « justifient » les violences institutionnelles ou interpersonnelles.
LES VIOLENCES INSTITUTIONNELLES	Se réfèrent aux lois, aux politiques ou aux programmes qui peuvent exclure, contrôler ou fragiliser les femmes. Se réfèrent aux pratiques et aux interventions qui peuvent exclure, contrôler, revictimiser ou fragiliser les femmes.
LES VIOLENCES INTERPERSONNELLES	Se réfèrent aux violences vécues par les femmes dans leur quotidien, dans leur intimité ou dans leurs relations interpersonnelles.

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Entre théorie de la paix et continuum de la violence. Réflexion autour du concept de la violence structurelle

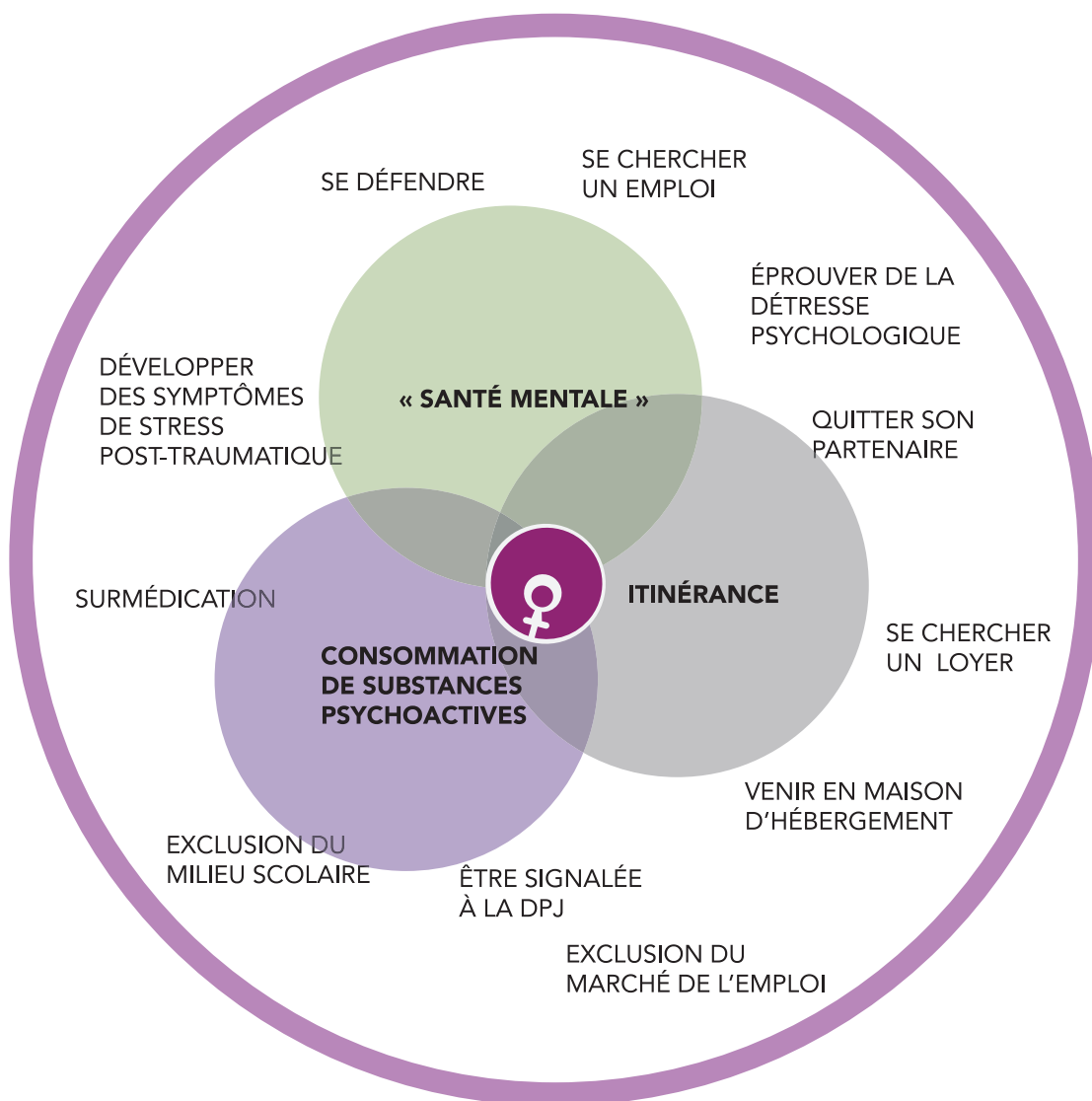
Flynn, C., Damant, D., Bernard, J., & Lessard, G. (2016). Entre théorie de la paix et continuum de la violence: réflexion autour du concept de la violence structurelle. *Canadian Social Work Review/Revue canadienne de service social*, 33(1), 45-64.

Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux

Damant, D., & Lapierre, S. (2012). *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (Vol. 53). PUQ.

3.3 Ce que les femmes mettent en place ... Et les liens avec les violences

CONSÉQUEMMENT À CES VIOLENCES... OU POUR LES PRÉVENIR, LES SURMONTER ET Y RÉSISTER



Les deux premiers tableaux illustrent comment les multiples intersections des systèmes d'oppression produisent et soutiennent le continuum des violences faites aux femmes. Ces systèmes d'oppression s'expriment dans les représentations sociales, les violences institutionnelles et interpersonnelles, produisant à leur tour l'itinérance, la consommation de substances psychoactives et les problèmes dits de « santé mentale » portés par les femmes. Ces dernières mettent donc en place des moyens et des stratégies pour faire face aux conséquences de ces violences ou pour s'en protéger ou encore pour échapper à ces contextes de violence.

Ainsi, à partir d'une analyse féministe intersectionnelle, il est possible de mettre en lumière comment les enjeux entourant la « santé mentale », la consommation de substances psychoactives et l'itinérance sont intimement liés au continuum des violences faites aux femmes. Par exemple, d'un point de vue émotionnel, en réponse aux violences vécues, les femmes peuvent se sentir tristes, anxieuses, apeurées, dépassées, découragées ou inversement en colère, indignées et combatives. Si les premières peuvent se voir attribuer un diagnostic faisant état de leur détresse émotionnelle, les secondes peuvent voir l'expression de leur colère contrôlée par un diagnostic psychiatrique stigmatisant. Aussi, les unes comme les autres peuvent avoir recours à des substances psychoactives, prescrites ou non, pour faire face aux violences vécues⁴⁷ ou pour favoriser un moment de plaisir. Enfin, les femmes peuvent déployer de nombreuses stratégies pour mettre fin aux situations de violences qu'elles vivent dans leur milieu de vie. En quittant ce contexte (en allant loger chez un.e membre de la famille, en allant en maison d'hébergement, à l'hôpital, etc.), elles s'exposent à une instabilité résidentielle, caractéristique du phénomène de l'itinérance au féminin⁴⁸.

Lorsqu'elles mettent en place ces différentes stratégies ou moyens, il arrive fréquemment que les violences dont elles font l'objet viennent se réaffirmer. Les femmes qui consomment, qui ont des enjeux de « santé mentale » ou qui sont en situation d'itinérance perdent souvent toute crédibilité auprès des institutions et deviennent par conséquent susceptibles de subir des violences institutionnelles de la part des systèmes de justice, de la santé et de la protection de la jeunesse. On peut penser, par exemple, à la façon avec laquelle les femmes en état de consommation dans les soins de santé

47 Poole, N. (2008). Substance use by women using domestic violence shelters, *Substance use & misuse* 43, 8, 91129-1150.

48 Gélinau, L. (2008). La spirale de l'itinérance au féminin : Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec. Rapport de recherche, Québec, RAIQ.

peuvent être reçues avec moins d'égard, voire avec de l'impatience par le personnel dans les services de santé⁴⁹. L'étiquetage et les préjugés envers ces femmes freinent parfois leur recherche d'emploi et les précarisent sur le plan du logement. Elles peuvent craindre les jugements de la part d'un employeur dans un contexte où elles ne peuvent inscrire une adresse fixe sur leur CV ou lorsqu'elles sont difficiles à joindre en raison des multiples coupures de leur service de téléphonie, faute d'avoir la capacité de payer⁵⁰. Aussi, encore trop souvent, les femmes psychiatisées sont marquées suite à l'internement volontaire ainsi qu'à l'utilisation de mesures de contrôle comme l'isolement et les contentions lors d'une hospitalisation⁵¹.

Dans notre société, l'approche biomédicale ou bio-psychiatrique domine. Le *Réseau québécois d'action pour la santé des femmes* résume cette conception par: « approche médicale qui propose une vision de la personne, de la santé et de la maladie axée sur le biologique. » Ainsi, la consommation de substances psychoactives est classifiée dans le DSM V selon des critères diagnostics qui ne prennent pas en compte le vécu des femmes ni leur propre perception de leur consommation. Plus largement, cette vision médicale contribue à la psychiatisation des problèmes sociaux vécus par les femmes. D'aucune façon, cette vision réductrice ne considère les violences vécues par les femmes et les conséquences de celles-ci dans leurs vies.

En amont des diagnostics, différentes auteures s'intéressant à la féminité ont noté que des jeunes femmes peuvent, dès leur adolescence, être étiquetées comme étant des « *bad girls* » en raison de la colère qu'elles manifestent par différents comportements allant de l'agression verbale à l'agression physique⁵². Leurs comportements, allant à l'encontre des attentes associées à la féminité, attirent l'attention des différents acteurs et actrices qu'elles côtoient et invisibilisent les violences sous-jacentes à leur colère.

Pour certaines, les diagnostics en « santé mentale » peuvent être rassurants, dans la mesure où ils rendent légitime ou donnent un sens à ce qu'elles vivent. Certaines vont résister à l'assignation d'un diagnostic psychiatrique

49 Flynn, C. (2015). *Projet Dauphine: laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par le biais de la recherche-action participative.*

50 Ibid

51 AGIDD-SMQ. (201?). *Victimisation secondaire ou comment des interventions, attitudes ou organisation du système peut blesser ou traumatiser des personnes victimes de violence.*

52 Brown, M. (2011, April). The sad, the mad and the bad: Co-existing discourses of girlhood. In *Child & Youth Care Forum* (Vol. 40, No. 2, pp. 107-120). Springer US.

car elles refusent l'étiquette qui ne correspond pas à l'idée qu'elles se font d'elles-mêmes et de leur situation ou parce qu'elles craignent l'impact des discriminations qu'elles pourraient subir en raison de diagnostics. Certains diagnostics ciblent les femmes plus que les hommes, comme le « trouble de la personnalité limite » également appelé « borderline ». Les femmes portant ce diagnostic peuvent être perçues comme conflictuelles, imprévisibles ou comme, dans l'expression familière, « une source de clivage dans l'équipe ». Par ailleurs, d'autres femmes en viennent à se définir par le diagnostic psychiatrique et peuvent intérioriser une identité de « patiente psychiatrique », voire de « malade mentale ». Il faut aussi noter que la perception des femmes concernant leurs diagnostics évolue avec le temps et plusieurs d'entre elles deviennent critique en raison d'impacts néfastes ressentis ou de l'absence d'amélioration de leur état ou de leurs conditions de vie suite à des traitements.

Malgré un regard féministe, il demeure difficile de s'affranchir du modèle biomédical et psychiatrique. Cependant, il importe de rester critique face aux diagnostics sexistes qui médicalisent la colère et la révolte des femmes. Par exemple, des intervenantes ont relevé que les femmes dites « borderline » pouvaient être associées à une nouvelle incarnation des femmes qu'on disait autrefois « hystériques ». Or, il importe de mettre en lumière que les femmes qui portent l'étiquette « TPL » ont fréquemment de passés marqués par les violences et les abus répétés dès leur jeunesse⁵³.

Les différents diagnostics impliquent, pour la plupart, une médication psychiatrique. Souvent, la médication est la seule réponse apportée à la souffrance des femmes⁵⁴. Or, tel que le démontrent les résultats de l'étude sur la Gestion autonome des médicaments (GAM), l'expérience de chaque femme est unique. La médication peut aider, nuire ou n'avoir aucun effet⁵⁵. Aussi, beaucoup sont surmédicamentées ou médicamentées inutilement puisque les ordonnances ne tiennent pas compte des spécificités des

53 Everett, B. et Gallop, R. (2001). *The Link Between Childhood Trauma and Mental Illness*. Thousand Oaks, Sage Publications. p. 50.

54 Poirel, M.L., Lacharité, B. et Rousseau, B. (2006) « Voix alternatives et féministes dans le champ de la santé mentale au Québec. Un survol des expériences croisées des ressources alternatives en santé mentale et des Centres de femmes ». *Nouvelles Questions Féministes*. Vol. 25, No. 2, p. 66-81. p. 76.

55 Cyr, C. (2013). *Vue intérieure de la médication psychiatrique: l'expérience des personnes ayant cheminé avec la GAM*. Mémoire de maîtrise en travail social. Université de Montréal. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10282>

femmes par rapport aux effets des différentes substances prescrites⁵⁶. Il faut souligner que ces substances psychoactives sont mieux perçues socialement que les substances illégales et l'alcool. Le regard porté sur les femmes consommatrices sera par conséquent différent selon la substance⁵⁷. On peut donc supposer que cette divergence dans les perceptions aura un impact sur les pratiques auprès des femmes et pourraient participer à construire l'image d'une « bonne » et d'une « mauvaise » consommation. De plus, pour certaines femmes, la médication leur est imposée et elles dénoncent les effets secondaires fréquents. Trop souvent, les femmes ignorent ce qu'est le consentement aux soins et ne savent pas qu'elles peuvent dire oui ou non au traitement.

En ce qui concerne la consommation de substances psychoactives, elle peut avoir bien des significations pour les femmes. Pour certaines, elle peut être synonyme de plaisir⁵⁸ alors que pour d'autres, cela peut être une stratégie de survie et une façon de se protéger lorsqu'elles se retrouvent à la rue. Il importe que les femmes dans la rue soient en mouvement afin d'éviter de se faire repérer par la police ou par un agresseur potentiel. Dans ces cas, les femmes peuvent avoir recours à la consommation de stimulants afin de rester éveillées et vigilantes.

Dans des contextes de milieu de vie, la présence des femmes ayant des enjeux sur le plan de la « santé mentale » et/ou de celles qui consomment posent parfois différents défis. Ces femmes sont également plus susceptibles d'être instables sur le plan du logement. La difficulté d'être incluses dans une ressource d'hébergement s'ajoute aux obstacles structureaux que les femmes rencontrent déjà lorsqu'elles quittent un contexte de violence ou lorsqu'elles se cherchent un logement. Pensons entre autres aux difficultés auxquelles font face les mères monoparentales ou au racisme de certains propriétaires d'immeubles à logements⁵⁹.

La crainte de se retrouver en situation d'itinérance ou d'avoir de la difficulté à subvenir à ses propres besoins et ceux de ses enfants est un important facteur de maintien dans une relation violente qui peut expliquer l'ambivalence et les allers-retours des femmes dans un contexte de violence.

56 Mitchell, D. (2012). *The women's pill book: your complete guide to prescription and over-the-counter medications*. New York: St.Martin's Press.

57 Francine Rivette, « L'usage abusif de substances toxiques par les femmes violentées: les effets d'une victimisation sociale », *Reflète: revue ontarioise d'intervention sociale et communautaire* 6, n° 1 (2000): 232-249.

58 Rebecca J. Macy, Connie Renz, et Emily Pelino (2013), « Partner Violence and Substance Abuse Are Intertwined: Women's Perceptions of Violence-Substance Connections », *Violence Against Women* 19, n° 7: 881-902.

59 Chbat, M., Damant, F., Flynn, C (2014) « Analyse intersectionnelle de l'oppression des mères racisées en contexte de violence conjugale: mise en application de la matrice de pouvoir », *Nouvelles pratiques sociales*. 26(2), 97-110.

Les travaux s'intéressant aux stratégies des femmes violentées montrent que les femmes choisissent parfois ce qui leur apparaît le moins pire entre la violence de leur conjoint et les violences institutionnelles auxquelles elles se butteront si elles le quittent⁶⁰. De même, pour les femmes en situation d'itinérance de rue, consommatrices de substances ou ayant un diagnostic en « santé mentale », il peut être ardu d'entamer un processus judiciaire pour dénoncer un agresseur. Ces femmes peuvent être profilées par la police ou dans le système de justice. Elles risquent alors de voir le contrôle social envers elles s'accroître ou se voir discréditées dans le processus judiciaire⁶¹.

Pour faire face à l'itinérance et à leurs conditions de vie difficiles, les femmes vont déployer de nombreuses stratégies afin de ne pas être visibles, notamment pour réduire les risques de subir des violences sexuelles auxquelles elles sont exposées. Elles vont ainsi errer de ressource en ressource, partager des appartements avec plusieurs colocataires ou s'inscrire dans différentes activités criminelles pour faire un peu d'argent ou avoir accès à de la nourriture⁶². Une stratégie souvent employée par les femmes consiste à avoir un partenaire intime, soit pour se protéger des agressions dans la rue, soit pour être hébergée chez lui ou pour partager les coûts d'un nouvel appartement⁶³. Les femmes sont ainsi susceptibles de revivre de la violence au sein de leurs relations et la spirale de l'itinérance peut s'intensifier. Les femmes en situation d'itinérance peuvent également avoir recours à la prostitution de survie, qui consiste à offrir des services sexuels en échange d'un endroit où dormir, de nourriture ou d'une douche⁶⁴. Certaines femmes, bien qu'elles n'aient pas délibérément recours à la prostitution de survie, se font bernier par des hommes qui se montrent généreux avec elles en leur offrant temporairement un lit ou un toit et sont susceptibles de se faire agresser sexuellement ou séquestrer par ceux-ci⁶⁵.

60 Damant, D., Chbat, M., Flynn, C., (2015) « Oppression to Agency: An intersectional Analysis of Pathways of Racialized Mothers in Context of Domestic Violence », European Conference on Domestic Violence, Belfast, Irlande du Nord, 9 septembre 2015.

61 Ibid

62 Flynn, C. (2015). Projet Dauphine: laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par le biais de la recherche-action participative.

63 Côté, P. B. (2013). Les figures de l'intimité en situation de rue: une pluralité d'expériences chez les jeunes à Montréal (Thèse de Doctorat, Université de Montréal (Canada)).

64 Flynn, C., Damant, D., Lapierre, S., Lessard, G., Gagnon, C. and Couturier, V. (sous presse) « When Structural Violences Create a Context that Facilitates Sexual Assault and Intimate Partner Violence against street-involved young women », Women's studies international forum.

65 Ibid

Les maisons d'hébergement font partie de la solution pour rendre visible cette itinérance, mais surtout, la prévenir. Les femmes en situation d'itinérance, consommatrices ou qui ont des enjeux de « santé mentale » peuvent être perçues comme étant peu engagées dans leur processus d'intervention. Bien souvent, les priorités de ces femmes sont plus orientées autour de la survie. Ainsi, il importe de poursuivre les réflexions sur l'inclusion dans les maisons de même que de réaffirmer l'importance de s'adapter et de suivre le rythme des femmes.



Quelques éléments à propos de...

ITINÉRANCE

- Lorsque l'on parle de l'itinérance des femmes, on ne parle pas seulement de l'itinérance de rue qui est la forme la plus visible de l'itinérance. On parle aussi des femmes qui ont effectué un ou plusieurs séjours dans une maison d'hébergement, une ressource d'aide ou un refuge d'urgence ou qui ont effectué un ou plusieurs séjours chez des membres de leur famille ou chez des proches. Bref, des femmes qui vivent une situation d'instabilité sur le plan résidentiel et qui ont de la difficulté à payer leur loyer ou à subvenir à leurs besoins de base.
- Les travaux réalisés auprès des femmes montrent que le plus souvent, l'entrée dans l'itinérance est liée à un contexte de violence, habituellement dans le milieu familial. Les données de la FMHF collectées entre 2011 et 2016 montrent que 17% des femmes hébergées ont comme un motif principal d'hébergement lié à l'itinérance et que 30% des femmes ont un hébergement temporaire à leur sortie des maisons d'hébergement. Dans certaines régions, cette proportion se situe près de 40%. Les jeunes femmes, les femmes enceintes et les femmes immigrantes sont plus susceptibles de se retrouver dans un hébergement temporaire à la fin de leur séjour.
- L'itinérance des femmes ne se caractérise pas par un ou des épisodes ayant un début et une fin précise mais par des allers-retours qui témoignent de l'instabilité dans la réalité des femmes.

LA CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES (SPA)

- Même si les statistiques démontrent que les femmes consomment moins que les hommes⁶⁶, n'oublions pas que les substances prescrites (majoritairement consommées par les femmes⁶⁷) sont rarement prises en compte par ces études.
- Les femmes qui consomment des SPA vivent beaucoup plus de conséquences dans leur vie que les hommes qui le font: économiques, familiales, sociales, psychologiques et physiques⁶⁸.
- Nos réflexions en groupe ont soulevé que, très souvent, notre regard sur les femmes consommatrices est teinté par nos représentations sociales. Par exemple, nos perceptions et nos interventions sont différentes lorsque la substance est illégale plutôt que prescrite.
- Les travaux montrent qu'une majorité des femmes ayant une consommation régulière ont vécu des violences au cours de leur vie⁶⁹.
- Les femmes consomment pour différents motifs: plaisir, relaxation, gestion des conséquences des violences vécues, affirmation de soi, en réponse aux attentes des autres, etc. En intervention, cela nous amène à être vigilantes afin de demeurer ouvertes à entendre le point de vue des femmes sur leur réalité.

66 Tuchman, E. (2010). « Women and Addiction: The Importance of Gender Issues in Substance Abuse Research », *Journal of Addictive Diseases* 29, n° 2 (2010): 127-38.

67 Simmat-Durand, L. (2009). « Femmes et addictions dans la littérature internationale: sexe, genre et risques », *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire*, n° 10-11, 86-89.

68 Becker, J.B., McClellan, M. et Reed, B.G.(2016).« Sociocultural context for sex differences in addiction », *Addiction biology* 21, n° 5, 1052-1059 ; Mendrek, A. « Existe-t-il des différences entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les problèmes de toxicomanie? », *Santé mentale au Québec* 39, n° 2 (2014): 57-74 ; Tuchman, « Women and Addiction ».

69 Covington, S. (2008). *Women and Addiction: A Trauma-Informed Approach*. *Journal of Psychoactive Drugs*. 40 (5) , 377-85 ; Macy, J.R., Renz, C. et Pelino, E. (2013), *Partner Violence and Substance Abuse Are Intertwined: Women's Perceptions of Violence-Substance Connections*, *Violence Against Women*. 19(7), 881-902. Poole, N., Greaves, L., Jategonkar, McCullough, L. et Cahbot, C. (2008). *Substance use by women using domestic violence shelters*. *Substance use and misuse*. 43 (9), 1129-1150.

- L'approche bio-psychiatrique s'éloigne d'une analyse sociale de la réalité des femmes en faisant des enjeux de « santé mentale » des problèmes individuels plutôt que des conséquences de violences structurelles. Les femmes sont peu écoutées et on ne tient pas compte des violences qu'elles ont subies.

« SANTÉ MENTALE »

- Plutôt que de voir les femmes comme ayant des symptômes qu'on traduit en diagnostics de « santé mentale », souvent considérés comme des maladies mentales, l'on peut considérer que celles-ci ont des réactions normales à des situations anormales.
- Les femmes suivies en « santé mentale » sont à haut risque de vivre des violences institutionnelles et de la discrimination en psychiatrie, mais également dans l'ensemble du système de santé et des services sociaux ou dans le système de justice.
- Les femmes avec un diagnostic de « santé mentale » sont hautement stigmatisées et plusieurs intériorisent ces préjugés négatifs, s'auto-stigmatisent et se dévalorisent.
- Il existe d'importantes disparités régionales quant aux choix et à l'accès pour les femmes à des approches non biomédicales comme l'approche féministe et l'approche alternative et de défense des droits en « santé mentale ». Entre autres, ces ressources demeurent moins accessibles en dehors des grands centres.

3.4 L'articulation des systèmes d'oppression et la possible (re)production du continuum des violences dans la vie des différents groupes de femmes

Cette section illustre, à l'aide d'exemples, la façon avec laquelle les différents systèmes d'oppression viennent structurer le continuum des violences vécues par différents groupes de femmes. Elle explique également comment ces violences peuvent se réaffirmer au moment où les femmes déploient des stratégies pour prévenir, surmonter ou résister aux violences vécues.

Les intersections présentées ici ne sont pas exhaustives, tous les systèmes d'oppression étant susceptibles d'interagir entre eux et de produire un continuum de violences complexe. Ainsi, les exemples présentés ici peuvent contribuer à rendre invisibles certains groupes dont l'expérience des violences est peu documentée, comme les femmes vieillissantes racisées, par exemple. Il importe de rappeler que l'intersectionnalité critique également les systèmes d'oppression reproduits à travers les modes de production des connaissances actuels et la façon avec laquelle l'expérience de certains groupes est peu reconnue.

Femmes et pauvreté: des stratégies limitées et axées sur la survie⁷⁰

L'organisation du marché de l'emploi, tant dans les secteurs publics que privés, contribue à précariser les femmes sur le plan économique et limite leur accès à l'autonomie financière. Cette situation tend également à s'exacerber depuis 2008, alors que les mesures d'austérité affectent particulièrement les femmes⁷¹. Que l'on pense aux compressions dans les centres de la petite enfance, aux pertes d'emplois dans le secteur de la santé et des services sociaux où les femmes sont majoritaires et aux coupures dans les services offerts directement aux populations vulnérables, ces mesures contribuent toutes à fragiliser le tissu social qui soutient les femmes.

70 Pour aller plus loin, lire Gélinau, L. (2008). La spirale de l'itinérance au féminin: Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec. Rapport de recherche, Québec, RAIQ. Et Adams, A. Tolman, R., Bybee, J., Sullivan, C., Kennedy, Angie. (2013). The Impact of intimate partner violence on low-income women's economic well-being: the mediating role of job stability. *Violence Against Women* 18(12): 1345-1367

71 Pour aller plus loin, lire Couturier, E. L., & Tremblay-Pépin, S. (2015). Les mesures d'austérité et les femmes: analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008. Repéré à <https://iris-recherche.qc.ca/publications/austerite-femmes>.

Nous observons également que les conditions socioéconomiques des femmes sont liées au fait de pouvoir mettre un terme à une situation de violence. De nombreuses femmes violentées par un conjoint retournent auprès de celui-ci devant la difficulté à subvenir de façon autonome à leurs propres besoins ou à ceux de leurs enfants. Cette situation est observée non seulement par des femmes dépendantes aux mesures de protection sociale de l'État mais également par des travailleuses à faible revenu ou par des femmes plus aisées. Ces dernières, devant les engagements financiers et l'endettement, se voient souvent contraintes d'effectuer un retour auprès de leur partenaire ou de leur famille⁷². Nous reconnaissons également que les contextes de violence liés à la prostitution ou à l'économie de la rue⁷³ sont difficiles à quitter puisqu'ils offrent diverses conditions permettant aux femmes de survivre et de combler certains de leurs besoins. La prise en compte de ces enjeux économiques permet d'ailleurs de mieux comprendre l'ambivalence des femmes lorsqu'elles sont confrontées à une prise de décision concernant le maintien ou non dans une situation de violence.

Aussi, la précarité du marché du travail⁷⁴, de même que les abus subis dans l'enfance ainsi que l'exposition à la violence conjugale et familiale⁷⁵, sont vus comme des facteurs sociaux conduisant plusieurs femmes vers l'itinérance. S'ajoutent à cela différentes conditions individuelles comme la consommation de drogues et d'alcool⁷⁶ ou un diagnostic de « santé mentale »⁷⁷. Des femmes présentant plusieurs de ces conditions sont susceptibles de se retrouver dans nos services, laissant parfois les intervenantes perplexes quant à l'identification des besoins prioritaires de ces femmes en termes d'intervention.

72 D'après les intervenantes en maisons d'hébergement rencontrées dans le cadre d'un projet mené à l'été 2015 par un comité de travail auquel la FMHF prend part (TRAJETVI, en cours).

73 On entend ici par l'économie de la rue les différentes activités criminelles liées à la vie de rue comme la vente de drogues. Notons d'ailleurs que les activités les plus lucratives sont dominées par les hommes (O'Grady et Gaetz, 2009),

74 Couturier, E. L., & Tremblay-Pépin, S. (2015). Les mesures d'austérité et les femmes: analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008.

75 Gélinau, L. (2008). La spirale de l'itinérance au féminin: Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec. Rapport de recherche, Québec, RAIQ.

76 Ibid

77 Lewinson, T., Thomas, M. L., & White, S. (2014). Traumatic transitions: homeless women's narratives of abuse, loss, and fear. *Affilia*, 29(2), 192-205.

Rappelons que les femmes et leurs enfants séjournant en maison d'hébergement vivent une forme d'itinérance relative⁷⁸: elles logent dans une ressource d'hébergement d'urgence et leur logement est temporaire puisqu'elles ne peuvent résider dans la maison en permanence⁷⁹. Ces femmes et leurs enfants sont également à risque d'itinérance de rue, dans la mesure où leurs conditions économiques et de logements sont considérées comme précaires⁸⁰.

Femmes immigrantes et issues des communautés ethnoculturelles⁸¹

Les maisons d'hébergement reçoivent de plus en plus de femmes issues de l'immigration ou des communautés ethnoculturelles. Les intervenantes sont donc engagées dans une réflexion sur les difficultés particulières vécues par ces femmes et sur les façons d'offrir un soutien mieux adapté à leurs réalités. Ces femmes apparaissent vulnérables considérant qu'elles sont susceptibles de faire face à des barrières linguistiques et qu'elles vivent d'importantes discriminations sur les plans social et professionnel⁸². Notons également le durcissement des politiques d'immigration depuis la loi C-31 qui pénalise particulièrement les femmes demanderesse d'asile⁸³.

78 D'après la définition Canadienne de l'itinérance (Observatoire canadien sur l'itinérance, 2017). <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf>

79 D'après la typologie proposée par le Canadian Homelessness Research Network (CHRN, 2012).

80 Ibid

81 Pour aller plus loin, lire Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire: Perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 124-141. Et Lacroix, M. (2010) Pour une pratique féministe renouvelée: L'intersectionnalité et les femmes réfugiées et demandeuses d'asile. Dans, Corbeil, C. & Marchand, I. (2010) L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: portrait d'une pratique sociale diversifiée, p.93-108. et Chbat, M., Damant, D., Flynn, C (2014) Analyse intersectionnelle de l'oppression des mères racisées en contexte de violence conjugale: mise en application de la matrice de pouvoir, *Nouvelles pratiques sociales*. 26(2), 97-110. Et Jimenez, E., Lamboley, M., & Cousineau, M.-M. (2011). Le mariage forcé peut-il être une forme de traite en vertu du Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. *Revue québécoise de droit international*, 24(2), 91-111.

82 Drolet, M., & Mohamoud, H. (2010). Dépasser une double invalidation: la lutte contre l'exclusion sociale de jeunes femmes immigrantes et de leur communauté. *Revue d'intervention sociale et communautaire*, 16(2), 90-117.

83 Décady, M (2016). Je suis comme une aigle, être rabaissée, être repliée c'est-ce qu'il faut pour prendre son envol » : quand la violence structurelle dessine l'expérience migratoire des demanderesse d'asile. Une étude exploratoire auprès de sept femmes immigrantes antérieurement demanderesse d'asile à Ottawa. Université D'Ottawa.

Nous observons que ces femmes disposent d'une marge de liberté limitée pour quitter une relation en raison des obstacles structureaux auxquels elles sont exposées, que ce soit pour intégrer le marché de l'emploi ou pour accéder à un logement. Par exemple, ces femmes sont souvent contraintes de mesurer le poids relatif des violences vécues dans le cadre de la relation abusive par rapport à celui des violences structurelles auxquelles elles feront face dans leurs démarches pour accéder à un soutien financier, à un emploi et à un logement pour elles et leurs enfants.

De nombreux défis se posent lors de l'intervention auprès des femmes issues de la diversité culturelle. Par exemple, un certain décalage peut survenir par rapport à la compréhension entre l'intervenante et la femme accompagnée, notamment en ce qui a trait aux rôles de genre, à la problématique de la violence de même qu'aux solutions à envisager. De plus, certaines difficultés liées à la communication, notamment lorsque la femme ne parle ni le français ni l'anglais, peuvent complexifier la création d'une alliance. Le recours à une interprète apparaît alors nécessaire. Toutefois, le recours à une personne interprète peut parfois être porteur d'enjeux, entre autres lorsque cette personne fait partie du même réseau que la femme ou présente le discours des intervenantes avec une certaine distorsion. Ceci nous amène à questionner le soutien familial et communautaire dont disposent les femmes immigrantes en situations de violence, de même que le respect de leur confidentialité. Dans la foulée d'un intérêt émergeant pour la question des mariages forcés et de la médiatisation grandissante des violences basées sur l'honneur, l'inconscient collectif semble marqué par certains schèmes pouvant influencer la perception des intervenantes de nos maisons face à ces violences. Nous remarquons néanmoins que le fondamentalisme religieux, quelle que soit la religion dans laquelle il prend racine, est susceptible de structurer l'expérience des femmes.

Ces situations nécessitent beaucoup de doigté et de compréhension de la part des intervenantes. Aussi, ces violences font grandement craindre pour la sécurité des femmes et des filles. La complexité de ces situations incite évidemment à la réflexion et nous pousse à créer des espaces de dialogue avec les femmes afin de mieux les soutenir et les accompagner dans leurs démarches.

Parmi les violences institutionnelles soutenues par l'intersection du patriarcat, du classisme, du colonialisme et du racisme⁸⁴, notons que les statuts d'immigration, qui sont des catégories administratives, peuvent façonner l'expérience des femmes immigrantes. Par exemple, le programme de parrainage associé à la politique en matière d'immigration place de nombreuses femmes immigrantes en situation de dépendance économique. Les conjoints ou un membre de la famille peuvent utiliser la dépendance comme levier de contrôle, ce qui représente un important facteur de maintien dans une relation violente⁸⁵. Mentionnons que les femmes parrainées par un membre de leur famille immédiate ou élargie s'exposent également à ces différentes violences.

L'absence de mécanismes permettant aux femmes immigrantes de connaître leurs droits dans la société d'accueil canadienne les rend particulièrement susceptibles d'être maintenues dans une situation de violence. Le conjoint, la famille ou la communauté peuvent sciemment omettre de l'information tant au sujet de leurs droits que des ressources disponibles. Une fois informées par les intervenantes, ces femmes peuvent vivre une certaine ambivalence ou se sentir bousculées en l'absence de repères. Ces situations nécessitent temps et délicatesse afin d'éviter qu'un rapport de force inégal s'établisse entre les intervenantes et les femmes.

Lors de l'accompagnement d'une femme qui ignore ses droits et ses recours, il est possible d'en venir à se camper dans une position d'experte ou une position plus « maternante ». Il importe ainsi de se centrer sur l'*empowerment* et la réflexivité de la femme par rapport à sa propre situation afin d'envisager les scénarios d'émancipation possibles, à partir de ses propres repères.

84 Chbat, M., Damant, D., & Flynn, C. (2014). Analyse intersectionnelle de l'oppression de mères racisées en contexte de violence conjugale. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 97-110.

85 Zavala, S. C. (2014). Politiques d'immigration: femmes et violence conjugale dans le contexte québécois. *Alters-tice-Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, 3(2), 97-110.

Les jeunes femmes et les femmes vieillissantes: lorsque l'âgisme, le patriarcat et le classisme « intersectent »⁸⁶

L'âgisme façonne également le continuum des violences vécues par les jeunes femmes et les femmes vieillissantes. Cet âgisme serait même présent dans le champ des études féministes qui accorderaient trop peu d'attention à l'expérience des jeunes femmes et sous-théoriserait l'âgisme dans cette perspective⁸⁷. D'autre part, les études sur la jeunesse et sur la « jeune féminité » mettent de plus en plus de l'avant une analyse genrée de l'expérience des jeunes femmes et des stratégies qu'elles déploient mais investissent peu le domaine des violences dont elles font l'expérience⁸⁸. Enfin, les recherches et les pratiques en matière de violences faites aux femmes ciblent de plus en plus différentes populations de femmes marginalisées⁸⁹. Ces recherches s'intéressent toutefois peu aux jeunes femmes en transition vers l'âge adulte.

D'ailleurs, l'intervention féministe auprès des jeunes femmes pose des défis. Certaines intervenantes constatent que les jeunes femmes adhèrent peu à une analyse féministe des violences qu'elles expérimentent. Plusieurs d'entre elles ont le sentiment de vivre dans un contexte égalitaire, ce qui est contradictoire avec la « culture » féministe des maisons d'hébergement⁹⁰.

En raison de leur socialisation dans des rôles plus traditionnels et de l'intériorisation de ces rôles, l'intervention auprès des femmes vieillissantes est également porteuse de défis. Il est observé que les femmes aînées peuvent être aux prises avec un fort sentiment de culpabilité, voire d'inquiétude lorsqu'elles quittent leur domicile pour échapper à une situation de violence. En raison de la cristallisation des rôles stéréotypés, malgré la rupture d'union, certaines de ces femmes continuent de prendre

86 Pour aller plus loin, lire Montminy, L. (2008). Les enjeux associés à l'intervention sociale auprès des aînées victimes de violence conjugale. *Genre et travail social*, 41, 179-200.

87 Taft, J. K. (2010). *Rebel girls: Youth activism and social change across the Americas*. NYU Press.

88 Brown, M. (2011). The sad, the mad and the bad: Co-existing discourses of girlhood. Communication présentée Child & Youth Care Forum.

89 Lessard, G., Montminy, L., Lesieux, É., Flynn, C., Roy, V., Gauthier, S., & Fortin, A. (2015). Les violences conjugales, familiales et structurelles: vers une perspective intégrative des savoirs. *Enfances Familles Générations*. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine (22) 1-26.

90 D'après les intervenantes en maisons d'hébergement rencontrées dans le cadre d'un projet mené à l'été 2015 par un comité de travail auquel la FMHF prend part (TRAJETVI, en cours).

soin de leur ex-conjoint ou réalisent certaines tâches quotidiennes pour lui. Le même phénomène se produit lorsqu'elles tentent de poser leurs limites avec un enfant agresseur. Par l'intériorisation de leur rôle de mère, les femmes âgées peuvent difficilement échapper à ces violences. Les liens de dépendance complexifient également les stratégies déployées par les femmes âgées lorsqu'elles se trouvent violentées par une personne proche aidante. Néanmoins, malgré les défis posés par l'actualisation de l'IFI auprès des femmes âgées, il importe de leur offrir un accompagnement qui leur permette de se réapproprier leur pouvoir d'agir⁹¹.

S'ajoutent à ces défis la difficulté de dépister les violences vécues par les femmes âgées et les différents obstacles pour les rejoindre⁹². Nous observons notamment l'insécurité liée au fait de quitter le domicile familial ou de briser le quotidien. L'expérience de ces femmes s'avère encore plus complexe lorsqu'elles présentent des problèmes de santé physique, « mentale » ou qu'elles sont en perte d'autonomie⁹³. Finalement, il existe une certaine similitude entre l'expérience des femmes âgées et celle des jeunes femmes, notamment en ce qui concerne l'intersection avec le classisme. En effet, tant les jeunes femmes que les femmes âgées se trouvent généralement à l'extérieur du marché de l'emploi et peuvent être dépendantes d'un membre de leur famille ou du soutien financier de l'État. Pour les femmes âgées, s'ajoute également la violence économique (extorsion de fonds) pouvant être perpétrée par un membre de leur famille.

91 Straka, S. M., & Montminy, L. (2006). Responding to the needs of older women experiencing domestic violence. *Violence against women*, 12(3), 251-267.

92 D'après les intervenantes en maison d'hébergement rencontrées dans le cadre d'un projet mené à l'été 2015 par un comité de travail dont nous faisons partie (TRAJETVI, en cours).

93 Pour aller plus loin, lire Montminy, L. (2008). Les enjeux associés à l'intervention sociale auprès des âgées victimes de violence conjugale. *Genre et travail social*, 41, 179-200.

Les femmes issues de la diversité sexuelle et de genre: un continuum souvent **façonné par le patriarcat, l'hétérosexisme et le cisgenrisme**⁹⁴

Ces systèmes peuvent se traduire par le fait que la violence conjugale peut être perçue comme ayant eu lieu, d'emblée, dans une relation hétérosexuelle. Cela ramène également à la conception de la non-mixité et du sujet « femme » dans les maisons. Il s'agit de s'engager dans une réflexion sur la façon avec laquelle nous confignons la féminité dans un ensemble normatif de caractéristiques, considérant que chaque maison exerce ses propres règles quant à l'inclusion des femmes trans. Cela implique de réfléchir aux bases sur lesquelles nous établissons l'appartenance d'une personne à l'identité « femme » et sur nos contradictions entre cette attribution et l'identité « revendiquée » de certaines femmes.

Les besoins des femmes issues de la diversité sexuelle et de genre sont criants et nécessitent de meilleures réponses sociales. Elles sont nombreuses à être exposées quotidiennement à de la violence physique, psychologique ou sexuelle, à avoir des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi ainsi qu'à vivre en situation de précarité financière et sociale⁹⁵, en plus d'être surreprésentées parmi la population itinérante⁹⁶. Ainsi, il importe de s'engager, dans le cadre de l'intégration de l'IFI, à réfléchir à comment certaines pratiques peuvent reproduire des violences envers ces femmes.

94 Pour aller plus loin, lire QMunity (2013) *Queer terminology from A to Q*. http://qmunity.ca/learn/resources/_et
Chamberland, L., & Saewyc, E. (2012). Stigmatisation, vulnérabilité et résilience: la santé psychosociale des minorités sexuelles et de genre au Canada. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 30(2), 7-11.

95 D'après les propos de Gabrielle Leblanc et d'Estelle Davis du projet ASTT(e)Q tenus dans le cadre du Symposium sur les féminités marginales, tenu à l'Université d'Ottawa en février 2016.

96 Pearson, J., Thrane, L., & Wilkinson, L. (2017). Consequences of runaway and throwaway experiences for sexual minority health during the transition to adulthood. *Journal of LGBT Youth*, 14(2), 145-171.

Violences envers les femmes autochtones: le colonialisme au cœur de l'analyse⁹⁷

Lorsqu'on s'intéresse aux violences perpétrées envers les femmes autochtones, il importe de repositionner ces dernières comme le produit de circonstances historiques et de manifestations actuelles du colonialisme. Les conditions de vie précaires dans lesquelles les populations autochtones sont maintenues (ex: pauvreté, surpeuplement et vétusté des logements), le cadre légal et législatif dont elles dépendent, de même que les différentes politiques assimilationnistes qui se sont succédées au fil du temps (ex: écoles résidentielles, rafle des années 1960) sont perçues comme étant la racine des violences perpétrées envers les femmes autochtones⁹⁸.

Les femmes autochtones, davantage que les autres femmes canadiennes, rapportent avoir été agressées sexuellement, battues, étranglées, attaquées avec une arme à feu ou un couteau⁹⁹. Le taux d'homicide par un partenaire intime est également huit fois plus élevé chez les femmes autochtones¹⁰⁰. Non seulement ces femmes sont plus à risque de vivre une forme sévère de violence, mais leurs démarches de demande de services à travers le réseau québécois sont complexifiées par les préjugés auxquels elles font face ou par une compréhension de leurs difficultés à travers des rapports allochtones¹⁰¹. Ainsi, ces femmes peuvent avoir l'impression d'être mal comprises ou se voir imposer des solutions qui ne sont pas les leurs¹⁰².

97 Pour aller plus loin, lire Flynn, C., Lessard, G., Montminy, L., Brassard, R. (2014) Sortir la violence de sa vie sans sortir de l'autochtonie: l'importance de mieux comprendre les besoins des femmes autochtones en milieux urbains, *Alterstice - Revue internationale de la recherche interculturelle*, 3, (2), 51-66.

98 Projet Ishkuteu. (2008). Des services d'aide en violence conjugale en réponse aux besoins des femmes autochtones. Dans *Services aux collectivités* (dir.) Université du Québec à Montréal.

99 Brennan, S. (2011). Violent victimization of Aboriginal women in the Canadian provinces, 2009. Juristat: Canadian Centre for Justice Statistics, 1D.

100 Ibid

101 Flynn, C., Lessard, G., Montminy, L., & Brassard, R. (2014). Sortir la violence de sa vie, sans sortir de l'autochtonie: l'importance de mieux comprendre les besoins des femmes autochtones en milieux urbains. *Alterstice-Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, 3(2), 51-66.

102 Ibid

Par exemple, les femmes autochtones accordent une importance centrale à la famille dans la compréhension de la violence conjugale¹⁰³ et souhaitent être soutenues dans ce cadre. Elles sont également plus susceptibles d'avoir des difficultés à mettre un terme à des situations de violence ou d'être en situation de précarité résidentielle en raison d'un accès limité au marché du logement. Il s'avère que ces femmes, plus spécifiquement celles avec des enfants, peuvent se faire refuser une location en raison des préjugés envers les Autochtones¹⁰⁴. S'ajoutent à ces difficultés d'ordre structurel, un manque de ressources spécialisées pour les communautés autochtones et les problèmes de financement des ressources existantes. À titre d'exemple, les maisons d'hébergement destinées aux femmes autochtones bénéficient d'un financement largement inférieur à celui des maisons pour femmes allochtones¹⁰⁵. L'ensemble de ces raisons justifient un accueil et une intervention tenant compte des facteurs liés au colonialisme ainsi qu'une compréhension des liens entre ce dernier et la violence familiale, la pauvreté, la consommation de substances psychoactives et l'itinérance.

Lorsque les femmes sont mères

Quelques travaux se sont penchés sur la maternité en tant qu'institution patriarcale. Ils dénoncent l'image de la « bonne mère » comme étant campée dans une vision idéalisée et cohérente avec les stéréotypes de genre féminins. Ils soulignent aussi la socialisation des jeunes filles, dès l'enfance, à « prendre soin de »¹⁰⁶. Les mères qui viennent dans nos maisons peuvent être en rupture avec l'image de la bonne mère en raison des violences auxquelles leurs enfants ont été exposés, de la précarité des conditions de vie dans lesquelles elles sont maintenues ou en raison de leur consommation ou de leur condition de « santé mentale ».

103 Montminy, L., Brassard, R., Jaccoud, M., Harper, E., Bousquet, M. P., & Leroux, S. (2010). Pour une meilleure compréhension des particularités de la violence familiale vécue par les femmes autochtones au Canada¹. *Nouvelles pratiques sociales*, 23(1), 53-66.

104 Chbat, M., Damant, D., & Flynn, C. (2014). Analyse intersectionnelle de l'oppression de mères racisées en contexte de violence conjugale. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 97-110.

105 Projet Ishkuteu. (2008). Des services d'aide en violence conjugale en réponse aux besoins des femmes autochtones. Dans *Services aux collectivités* (dir.): Université du Québec à Montréal.

106 Damant, D., Chartré, M., & Lapierre, S. (2012). L'institution de la maternité. Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux, 5-17.

Peu importe si elles se mobilisent ou non pour assurer leur sécurité et celle de leurs enfants, on remarque qu'elles sont toujours perdantes et peuvent être perçues comme étant de mauvaises mères par les différents acteurs qu'elles rencontrent dans leurs diverses trajectoires.

Les pratiques actuelles en matière des droits des enfants mettent à l'avant-plan l'intérêt de l'enfant à avoir accès à ses deux parents. Cela a pour conséquence que les violences vécues par les mères sont souvent minimisées afin d'accorder des droits de garde au père, bien que cette pratique engendre des risques pour la sécurité des femmes et de leurs enfants. Les mères ayant vécu des violences dans une relation intime sont souvent blâmées par les intervenant.es de la protection de la jeunesse pour avoir failli à leur rôle de protection envers leurs enfants¹⁰⁷. Ces femmes se voient parfois contraintes d'effectuer un séjour en maison d'hébergement, craignant de se faire retirer la garde de leurs enfants si elles demeurent dans la relation violente. Cela entre en contradiction avec les mandats des maisons d'hébergement et les principes de l'intervention féministe qui visent à donner plus de pouvoir aux femmes plutôt que de les « surveiller » ou de « régler leurs problèmes »¹⁰⁸. Cela peut laisser place à des séjours semi-volontaires en maison où il est plus difficile de faire alliance avec les femmes. De surcroît, la désapprobation des intervenant.es en protection de la jeunesse est exacerbée lorsque les mères ont des pratiques parentales associées à des contextes culturels différents¹⁰⁹.

Les femmes qui consomment des substances licites ou illicites de même que celles ayant un diagnostic de « santé mentale » sont rapidement perçues comme étant de mauvaises mères. Le double standard concernant les hommes et les femmes qui consomment est d'ailleurs bien documenté¹¹⁰.

107 Lapierre, S. (2009). More responsibilities, less control: Understanding the challenges and difficulties involved in mothering in the context of domestic violence. *British Journal of Social Work*, 40(5), 1434-1451.

108 Flynn, C., Couturier, P., Fedida, G., Lafortune, L., Maheu, J., Monastesse, et Cousineau, M.M. (soumis) Les défis de l'intervention féministe en matière de violence conjugale en contexte néolibéral québécois, *Nouvelles questions féministes*.

109 Damant, D., & Lapierre, S. (2012). *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (Vol. 53). PUQ.

110 Boyd, S. (2004). Femmes et drogues: survol des lois et des conflits mères/États aux États-Unis et au Canada. *Psychotropes*. 3 (10), 153-172. Bédard, A. (2012). Être mère dans l'ombre: quand maternité se conjugue avec consommation de substances psychoactives. Dans S. Lapierre et D. Damant (dir.), *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (p. 169-184). Québec: Presses de l'Université du Québec. Kandall, S.R. (2010) Women and drug addiction: a historical perspective. *Journal of addictive diseases*. 29 (2), 117-126.

Les femmes sont présentées de façon beaucoup plus stéréotypée dans les médias et sont exposées à plus de jugements moraux¹¹¹. Elles peuvent également intérioriser le discours sur les « mères toxicomanes » présentées comme étant paresseuses, égocentriques et prêtes à tout pour avoir leur consommation¹¹². Dès les débuts de leur grossesse, les futures mères se font remettre en doute quant à leur capacité à être mère et à prendre soin d'un enfant¹¹³.

Ces femmes doivent d'ailleurs être soutenues, entendues et accompagnées dans leur décision **de poursuivre ou non leur grossesse**. Il importe de reconnaître que ce ne sont pas toutes les femmes qui sont animées par le désir de vivre la maternité. Si la maternité peut parfois être un puissant levier d'*empowerment* pour les femmes, la représentation stéréotypée amalgamant à tout prix féminité et maternité peut générer un sentiment de culpabilité chez les femmes qui mettent un terme à leur grossesse ou qui se voient retirer la garde de leurs enfants. Ces mères sont également à haut risque d'itinérance considérant la précarité financière dans laquelle elles se trouvent, conjuguée aux difficultés d'accès à un logement sécuritaire pour elles et leurs enfants.

Enfin, il apparaît que le séjour en maison d'hébergement représente en lui-même une difficulté pour les mères dans la mesure où il constitue un important changement dans la routine familiale. Les mères en hébergement peuvent se sentir en observation, critiquées ou jugées et ce, autant de la part des intervenantes que des autres femmes hébergées¹¹⁴. Cette réalité rappelle l'importance de s'attarder aux enjeux associés à la maternité.

111 Bédard, A. (2012). Être mère dans l'ombre: quand maternité se conjugue avec consommation de substances psychoactives. Dans S. Lapierre & D. Damant (dir.), *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (p. 169-184). Québec: Presses de l'Université du Québec.

112 Ibid

113 Ibid

114 Krane, J., & Carlton, R. (2012). Une pratique à la croisée des chemins - Comprendre les femmes en tant que mères en maison d'hébergement. Dans S. Lapierre & D. Damant (dir.), *Regards critiques sur la maternité dans divers contextes sociaux* (p. 185-204). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Analyse intersectionnelle de l'oppression des mères racisées en contexte de violence conjugale : mise en application de la matrice de pouvoir

Chbat, M., Damant, D., Flynn, C (2014) Analyse intersectionnelle de l'oppression des mères racisées en contexte de violence conjugale: mise en application de la matrice de pouvoir, *Nouvelles pratiques sociales*. 26(2), 97-110.

La spirale de l'itinérance au féminin: pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec.

Gélineau, L. (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin: pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec*. Rapport de recherche, Québec, RAIQ.

Le mariage forcé peut-il être une forme de traite en vertu du Protocole additionnel à la convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants

Jimenez, E., Lamboley, M., & Cousineau, M.-M. (2011). Le mariage forcé peut-il être une forme de traite en vertu du Protocole additionnel à la convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants. *Revue québécoise de droit international*, 24(2), 91-111.

Les enjeux associés à l'intervention sociale auprès des aînées victimes de violence conjugale

Montminy, L. (2008). Les enjeux associés à l'intervention sociale auprès des aînées victimes de violence conjugale. *Genre et travail social*, 41, 179-200.

Les mesures d'austérité et les femmes: analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008

Couturier, E. L., & Tremblay-Pépin, S. (2015). Les mesures d'austérité et les femmes: analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008. Repéré à <https://iris-recherche.qc.ca/publications/austerite-femmes>.

L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire: perceptions d'interventions pour le contrer

Rojas-Viger, C. (2008). L'impact des violences structurelle et conjugale en contexte migratoire: perceptions d'intervenants pour le contrer. *Nouvelles pratiques sociales*, 20(2), 124-141.

Pour une pratique féministe renouvelée: l'intersectionnalité et les femmes réfugiées et demandeuses d'asile

Lacroix, M. (2010) *Pour une pratique féministe renouvelée: l'intersectionnalité et les femmes réfugiées et demandeuses d'asile*. Dans, Corbeil, C. & Marchand, I. (2010) L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: Portrait d'une pratique sociale diversifiée, p.93-108.

QMunity

QMunity (2013) *Queer terminology from A to Q*. <http://qmunity.ca/learn/resources/>.

Sortir la violence de sa vie sans sortir de l'autochtonie: l'importance de mieux comprendre les besoins des femmes autochtones en milieux urbains.

Flynn, C., Lessard, G., Montminy, L., Brassard, R. (2014). Sortir la violence de sa vie sans sortir de l'autochtonie: l'importance de mieux comprendre les besoins des femmes autochtones en milieux urbains. *Alterstice - Revue internationale de la recherche interculturelle*. 3, (2). 51-66.

Stigmatisation, vulnérabilité et résilience: la santé psychosociale des minorités sexuelles et de genre au Canada

Chamberland, L., & Saewyc, E. (2012). Stigmatisation, vulnérabilité et résilience: la santé psychosociale des minorités sexuelles et de genre au Canada. *Canadian Journal of Community Mental Health*, 30(2), 7-11.

The impact of intimate partner violence on low-income women's economic well-being: the mediating role of job stability

Adams, A. Tolman, R., Bybee, J., Sullivan, C., Kennedy, Angie. (2013). The Impact of intimate partner violence on low-income women's economic well-being: the mediating role of job stability. *Violence Against Women* 18(12): 1345-1367.



Poursuivre les réflexions en équipe

4

4.1 Moi, en tant qu'intervenante: **mon positionnement, mes filtres, mes « pitons »**

Au-delà des concepts mis de l'avant par l'IFI, un élément central est au cœur de la mise en place de pratiques inclusives en maison d'hébergement. Il s'agit du savoir-être qui, bien qu'il soit une des clés permettant d'actualiser l'IFI, demeure un défi. Le savoir-être demande une remise en question constante de la part des intervenantes et des équipes dans leur ensemble. En effet, intervenir dans une perspective intersectionnelle implique d'abord et avant tout de prendre conscience des systèmes d'oppression et des privilèges qui ont influencé et influencent son propre vécu. Cela signifie également de se questionner sur ses propres filtres, induits par les oppressions et privilèges présents dans sa vie. Ces filtres, qui sont en quelque sorte des « lunettes » à travers lesquelles on comprend le vécu des femmes accompagnées, quels sont-ils? Comment influencent-ils notre manière d'entrer en relation avec les femmes? Quels rôles jouent-ils dans l'alliance à créer avec les femmes? Et comme équipe, quels filtres portons-nous collectivement?

Afin de mener des réflexions autour du savoir-être, sur les différents filtres qui peuvent influencer nos interventions ainsi que sur l'impact que peut avoir notre positionnement dans l'alliance avec les femmes, deux activités

sont proposées. Il s'agit du *Quizz des privilèges* et de *L'histoire d'Annabelle*. Vous trouverez, ci-dessous, une description de ces activités. Pour leur part, les consignes et les outils d'animation se trouvent dans la section 6. *Fiches d'animation* (p72).

4.1.1 Quizz des privilèges

Cette activité s'articule autour des concepts de privilège et d'oppression. À partir d'un quizz, les participantes sont amenées à prendre conscience de certains privilèges et oppressions qui sont présents dans leur parcours de vie. Le quizz des privilèges permet également de réfléchir à la position que l'on occupe par rapport à celles des femmes accompagnées ainsi qu'à l'impact que cette position peut avoir dans l'alliance à créer avec celles-ci.

Afin de permettre une réflexion complète autour de ce thème, cette activité se réalise en trois temps.

Dans un premier temps, les participantes sont invitées à réfléchir à leur propre vécu, à leurs privilèges et aux oppressions qu'elles vivent ainsi qu'à leur positionnement dans ce continuum. Pour ce faire, une grille présentant quelques affirmations est complétée par les participantes qui doivent déterminer si elles sont en accord ou en désaccord avec chacune des affirmations.

Ensuite, il est proposé de réfléchir aux privilèges et oppressions pouvant influencer le vécu des femmes hébergées. Ainsi, à partir de l'histoire fictive d'une femme, Annabelle¹¹⁵, les participantes sont invitées à compléter la grille en s'imaginant être dans la peau de cette femme. Elles ont alors l'occasion de réfléchir aux privilèges et oppressions vécus par Annabelle et tentent de la positionner sur le continuum privilèges - oppressions. Cette partie de l'activité permet d'approfondir la réflexion quant à l'impact de ce positionnement dans l'alliance qui se crée avec les femmes hébergées ainsi que dans les rapports de pouvoir qui existent, tant avec les femmes hébergées que les autres membres de l'équipe.

¹¹⁵ Il s'agit ici de la même histoire que celle utilisée dans la troisième vignette de l'activité Vignettes: histoires de femmes.

Dans un troisième temps, les participantes ont accès aux réponses qu'Annabelle a elle-même données pour chacune des affirmations du *Quizz des privilèges*. Les réponses d'Annabelle permettent ainsi de mieux percevoir les écarts pouvant exister entre leur positionnement, comme intervenante, et celui de cette femme.

Il est possible d'utiliser uniquement la première partie de l'exercice, ce qui permet aux participantes de réfléchir aux privilèges et oppressions présents dans leur vécu. Cependant, la réalisation de l'ensemble de l'activité permet de mener plus loin les réflexions et de discuter plus en profondeur des divergences qu'il peut y avoir en ce qui a trait au positionnement des femmes hébergées par rapport aux membres de l'équipe. Il en va de même pour les perceptions que l'on peut avoir d'une femme versus sa propre vision des privilèges et oppressions ayant une influence sur son vécu.

Qu'entend-t-on par « Privilège » et « Oppression »

Contrairement à l'utilisation populaire du mot « privilège », du côté de l'intervention féministe intersectionnelle, un privilège n'est pas quelque chose que l'on mérite ou que l'on obtient suite à des efforts déployés. Par exemple, le fait d'être une femme blanche est un privilège qui facilite l'accès au marché de l'emploi. À l'inverse, le fait d'être une femme racisée sera un frein à l'intégration au marché du travail. Il s'agit donc d'un avantage dont on bénéficie de manière « aléatoire ». Dans cet exemple, une personne n'obtient pas ce privilège suite à des efforts mais plutôt parce que dès la naissance, elle est considérée comme blanche.

Bien que les privilèges et oppressions qui influencent le vécu d'une personne puissent changer au cours d'une vie, ces modifications ne peuvent être attribuables à l'effort mis ou non par celle-ci. Dans les faits, l'individu a très peu d'emprise sur la possibilité d'acquérir de nouveaux privilèges ou d'en perdre. Par exemple, si une femme qui a vécu de la violence conjugale se retrouve dans une situation économique difficile, cela ne peut être imputable au fait qu'elle n'ait pas mis assez d'effort pour se maintenir dans sa situation économique d'origine.

Le fait d'avoir certains privilèges peut cependant faciliter l'obtention d'autres privilèges. Par exemple, une personne née dans une famille appartenant à la culture majoritaire et ayant une situation économique au-dessus de la moyenne aura plus facilement accès à certaines écoles, à certaines formations, qui viendront consolider, voire même améliorer cette situation économique. Les privilèges sont en quelque sorte une petite « longueur d'avance » qu'ont certaines personnes et qui facilite leur ascension sociale.

À l'inverse, une oppression rendra l'accès plus difficile aux différents droits et représentera une barrière à l'amélioration des conditions de vie d'une personne. Par exemple, de façon générale, les femmes n'accèdent pas aussi facilement à des postes de cadres ou des postes de direction que les hommes. Le système patriarcal joue ainsi en leur défaveur. Cependant, une femme racisée aura encore plus de difficulté qu'une femme blanche à s'insérer dans le marché de l'emploi en général, mais aussi à obtenir la même catégorie d'emploi. Dans ce cas, le patriarcat et le racisme s'entrecroisent et s'influencent, limitant les possibilités d'emploi et d'amélioration de la situation économique de ces femmes.

Il est possible qu'une femme ne perçoive pas l'influence de certaines oppressions dans sa vie. Cependant, cela ne signifie pas pour autant que ces systèmes d'oppression n'ont pas structuré son vécu. On peut penser, par exemple, à des femmes qui considèrent que l'égalité est atteinte dans notre société et que les femmes bénéficient d'autant d'opportunités que les hommes tant sur le plan de l'emploi que dans les différentes sphères de leur vie. Or, bien que ces femmes ne ressentent pas les inégalités, ces dernières pourront influencer leur parcours de vie. L'accompagnement des femmes dans la perspective de l'IFI pourra ainsi favoriser des réflexions par rapport aux systèmes ayant contribué à leurs vécus de violences tout en soutenant une reprise de pouvoir sur leur vie par la participation aux luttes féministes collectives.

4.1.2 Vignettes: histoires de femmes

Cette activité est constituée de trois vignettes. *L'histoire d'Anne*, *L'histoire de Bella* et *L'histoire d'Annabelle*. Elle permet de réfléchir aux malaises que l'on peut ressentir lorsque l'on accompagne des femmes ainsi que l'influence que peuvent avoir ces différents malaises sur notre savoir-être. Elle pose une question centrale dans l'application de l'IFI: le savoir-être peut-il avoir un impact sur l'inclusion ou l'exclusion de certaines femmes en maisons d'hébergement? Cette question soulève donc une réflexion qui va au-delà de l'impact du fonctionnement et des mandats des maisons d'hébergement ou des contraintes que les femmes peuvent rencontrer dans les différentes ressources qu'elles fréquentent.

Il importe de considérer que ces trois vignettes sont toutes interreliées et que l'exercice ne peut être complet sans la réalisation des trois vignettes. En effet, chacune d'entre elles suscite des réflexions qui se poursuivront dans la vignette suivante, ce qui permettra différentes prises de conscience tout au long de l'exercice. Dans un premier temps, les participantes sont invitées à lire *l'histoire d'Anne* et à en discuter. Plutôt que de se concentrer sur le savoir-faire, c'est-à-dire « quelle(s) intervention(s) mettre en place avec cette femme », les participantes sont invitées à explorer les malaises qu'elles ressentent par rapport à l'histoire de cette femme.

Dans un deuxième temps, les participantes sont invitées à discuter sur le savoir-être quant à la seconde vignette, *L'histoire de Bella*.

Finalement, une troisième vignette est présentée aux participantes soit *L'histoire d'Annabelle*. Cette histoire permet de mettre en lumière certains filtres ayant pu teinter la lecture des récits de vie présentés dans les vignettes 1 et 2 et induire les malaises ressentis par certaines intervenantes.

Afin de permettre des discussions et réflexions concernant le savoir-être, mais également d'aborder les filtres pouvant interférer dans l'accompagnement des femmes, **il est primordial que les vignettes soient présentées dans l'ordre.**

Si des équipes souhaitent réaliser cet exercice avec d'autres vignettes que celles présentées ici, une banque de vignettes est disponible à la section 7.3 Annexe 3 - Le savoir-être au service du savoir-faire: réflexions sur nos pratiques (p.127).

4.2 S'appropriier l'IFI

Intégrer l'IFI dans les pratiques d'intervention des maisons d'hébergement implique d'acquérir certaines connaissances. Bien que le savoir-être tienne un rôle central dans la création de l'alliance avec les femmes, la compréhension des systèmes d'oppression ainsi que leur lien avec le continuum des violences vécues par les femmes permet, pour sa part, de prendre un pas de recul important. En effet, appréhender le vécu des femmes à travers les systèmes d'oppression et les violences subies facilite la compréhension des comportements de résistance des femmes. Cette analyse intersectionnelle permet aussi de considérer les moyens mis en place par les femmes comme des stratégies de survie face à ces violences répétées plutôt que comme des problématiques.

Afin de favoriser l'appropriation de ces concepts, deux activités sont proposées: *systèmes d'oppression, continuum des violences et stratégies déployées par les femmes* ainsi que *L'intersectionnalité en pratique*.

4.2.1 Systèmes d'oppression, continuum des violences et stratégies déployées par les femmes

Cette première activité présente l'intervention féministe intersectionnelle et les principaux concepts de son analyse. C'est ainsi qu'à partir de trois tableaux, les participantes sont invitées à se familiariser avec :

- les différents systèmes d'oppression;
- le continuum des violences faites aux femmes produit par ces systèmes d'oppression;
- les conséquences de ces violences dans la vie des femmes et les stratégies déployées par celles-ci.

Tout d'abord, les participantes sont invitées à identifier et définir différents systèmes d'oppression.

Par la suite, les participantes sont invitées à identifier des violences vécues par les femmes, tant dans l'espace social (macro), porteur de différentes représentations sociales pouvant affecter les femmes, que sur les plans institutionnel et interpersonnel.

Finalement, les animatrices suscitent des réflexions sur les conséquences possibles de ces violences dans la vie des femmes et sur les stratégies que celles-ci mettent en place pour résister à ces violences. Les réflexions se font notamment autour des enjeux de consommation de substances psychoactives, d'itinérance et de « santé mentale ».

Bien qu'il soit possible de s'inspirer des définitions présentées dans la section 3, cette activité est animée dans l'optique de faire émerger les différents concepts et définitions de manière inductive, c'est-à-dire à partir des connaissances des participantes. Ainsi, les définitions de la section 3 peuvent être utilisées pour compléter les éléments de réponse proposés par les participantes.

4.2.2 L'intersectionnalité en pratique

Cette seconde activité vise l'appropriation des différents concepts abordés dans l'activité 4.2.1 *Systèmes d'oppression, continuum des violences faites aux femmes et stratégies déployées par celles-ci*. Les participantes ont l'occasion, dans cette activité, de revisiter leur compréhension du vécu d'une femme accompagnée par l'équipe de la maison d'hébergement. En effet, l'activité propose d'identifier les systèmes d'oppression ayant structuré l'expérience de cette femme, les violences qu'elle a vécues, les conséquences de ces violences et les stratégies mises de l'avant par celle-ci.

Pour ce faire, les participantes sont invitées à identifier une femme qui a suscité de nombreuses discussions au sein de l'équipe, par rapport à la durée de son hébergement/ fin de séjour ou à des hébergements répétés ou à des comportements dérangeant une partie ou la totalité de l'équipe. Cet exercice peut alors inspirer une compréhension différente des comportements de

cette femme, permettre d'identifier les « filtres » ayant pu interférer dans son accompagnement et amener à considérer de nouvelles stratégies pour intervenir auprès de celle-ci.

4.3 Vers l'inclusion et la déconstruction des rapports de pouvoir au sein de nos équipes

Au-delà du recul nécessaire pour mieux situer l'expérience des femmes dans le continuum des violences, certains défis persistent quant à l'inclusion des femmes ayant des enjeux sur le plan de la « santé mentale », des femmes qui consomment des substances psychoactives, et des femmes en situation d'itinérance.

L'IFI invite à la réflexion collective par rapport à ces enjeux afin de réduire les barrières organisationnelles imposées aux femmes et ainsi leur donner un meilleur accès aux services et plus de pouvoir dans leurs démarches. Parmi les défis persistants, notons la question des règles et du code de vie, le maintien de la cohésion parmi les femmes hébergées ainsi que les enjeux de sécurité que peuvent poser les comportements de certaines femmes. Ces préoccupations limitent parfois l'inclusion de femmes ayant des comportements considérés plus dérangeants au sein des ressources, notamment les femmes qui consomment des substances psychoactives, celles qui ont des enjeux sur le plan de la « santé mentale » ou celles qui expriment ouvertement leur colère.

L'IFI implique également de porter collectivement une réflexion sur la façon avec laquelle le pouvoir est distribué au sein de l'équipe de travail. Malgré les efforts pour une déconstruction des rapports de pouvoir dans l'équipe, certaines iniquités persistent en raison de rôles formels ou plus tacites.

Cette section propose donc deux activités facilitant les réflexions autour d'éléments pouvant constituer des barrières à l'inclusion et sur les rapports de pouvoir dans l'équipe.

4.3.1 Le défi de l'inclusion

Cette activité permet de réfléchir à nos cadres et pratiques en maison d'hébergement ainsi qu'à l'impact qu'ils ont sur les femmes. Il est en lien direct avec certains questionnements amenés dans la section 3 portant sur les systèmes d'oppression et le continuum des violences. Par exemple, les maisons d'hébergement peuvent-elles, malgré elles, reproduire ou renforcer des systèmes d'oppression et certaines violences à travers leurs cadres et leurs pratiques? L'activité favorise également la discussion autour des rapports de pouvoir existant entre les équipes et les femmes mais aussi au sein même des équipes de travail. Ces discussions et réflexions ont pour objectif d'amener les intervenantes à être plus inclusives par rapport aux différentes réalités des femmes.

Les participantes sont donc invitées à discuter à partir d'affirmations, c'est-à-dire des citations recueillies au cours du *FIFI* et de la *Tournée des régions*. C'est ainsi qu'après avoir pigé et lu une affirmation, les participantes discutent quelques minutes en sous-groupes. Elles peuvent aborder les sentiments que leur fait vivre cette affirmation, leur niveau d'accord ou de désaccord avec celle-ci, la résonnance qu'a cet énoncé dans le contexte de la maison et de l'intervention féministe, etc. Suite à cette première étape de discussion, les participantes sont invitées à partager leurs réflexions en plénière et à poursuivre la discussion autour de l'affirmation visée.

Il est possible d'utiliser les affirmations en plusieurs temps, pour mener des réflexions sur une base régulière, par exemple. Ou encore, il est possible d'animer une activité durant laquelle plusieurs affirmations sont discutées.

4.3.2 Le café du monde: Et si j'avais une baguette magique...!

Bien que la réflexion soit essentielle à l'appropriation de l'IFI, la mise en action est également une étape des plus motivantes pour toutes les équipes. Car une fois que la réflexion a été amorcée, plusieurs idées peuvent émerger afin que les principes et valeurs de l'IFI prennent vie dans les maisons d'hébergement.

Un *Café du monde* est un outil d'animation qui vise à faire émerger des idées et des pistes de solutions à partir de l'expertise et de la créativité des personnes impliquées dans l'activité. Pour ce faire, les participantes sont divisées en

sous-groupes et sont mobilisées sur des enjeux et défis identifiés lors des précédentes activités de réflexions portant sur l'IFI. Après une période de temps prédéterminée (habituellement autour de 8 minutes, selon la taille des groupes et les enjeux abordés), les participantes, à l'exception d'une qui aura été nommée animatrice de la table, sont invitées à changer de table en mélangeant les membres des différentes équipes. De cette manière, le deuxième groupe à travailler sur un enjeu s'inspirera des idées formulées par le groupe précédent afin de poursuivre le travail. Aussi, le fait que les équipes ne soient pas constituées des mêmes participantes tout au long de l'atelier permet le mélange des idées et évite que des dynamiques de groupe ne s'installent.



Conclusion

5

La démarche d'appropriation et d'intégration de l'IFI dans laquelle s'est investie la FMHF depuis plusieurs années n'est pas un processus linéaire. Il ne s'agit pas d'un exercice ayant un début et une fin à des moments ciblés. En fait, il s'agit d'une démarche pour laquelle il y a autant de voies pour l'actualiser qu'il y a de maisons d'hébergement, de directrices, d'intervenantes et de femmes accompagnées. Ces routes, parfois complexes, énergisantes ou déstabilisantes, sont orientées par nos valeurs féministes où les femmes sont au cœur de nos préoccupations. Ces routes peuvent donner l'impression, par moment, de s'y perdre ou d'être sur la mauvaise voie. Mais, à chaque étape, une idée nouvelle, un constat ou une réflexion en ressort et nous confirme que nous ne faisons pas fausse route. Ainsi, il faut beaucoup de conviction et une formidable capacité à réfléchir sur ses propres pratiques avec un regard critique pour s'aventurer dans ce processus. Les maisons d'hébergement se sont investies de façon incroyable dans les différentes activités de réflexion proposées, notamment dans le cadre du *Forum sur l'intervention féministe intersectionnelle* et la *Tournée des régions*.

Démarrée dans l'idée de se questionner sur la difficulté à accueillir certaines femmes dans les maisons d'hébergement, particulièrement celles vivant à l'intersection de nombreux systèmes d'oppression, cette démarche contribue largement au renouvellement des pratiques féministes d'intervention dans nos maisons. L'intégration de l'IFI et de son analyse du vécu des femmes,

en favorisant un recul par rapport à celui-ci, permet de mener des réflexions à partir d'angles nouveaux, facilitant ainsi l'émergence de façons de faire novatrices. Parallèlement, cela favorise un retour aux bases de l'intervention féministe en tant que telle. Car, malgré toute la conviction des équipes quant à l'importance de se laisser guider par les principes de l'intervention féministe, la mise en action de ceux-ci est parfois difficile. En effet, les maisons vivent des pressions de la part des bailleurs de fonds, notamment en termes de performance. Les équipes font face à une charge de travail immense, le filet social s'effrite et les femmes se trouvent parfois dans des situations d'urgence extrême. Être gardiennes du respect du rythme des femmes tout en valorisant l'expertise de vécu de celles-ci devient alors une tâche colossale.

Dans ce contexte, la collectivisation des vécus et l'investissement dans les luttes sociales visant à mettre fin aux rapports de pouvoir dans notre société, pourtant au cœur de l'intervention féministe, apparaissent également très difficiles à mettre en œuvre pour les maisons d'hébergement. Et cet enjeu demeure central dans l'intervention féministe intersectionnelle. En effet, sans une mise en action collective, il peut être très lourd pour les femmes et les équipes de faire face à des problématiques qui prennent naissances dans les différents systèmes d'oppression.

En 2017, un important mouvement s'est mis en branle un peu partout sur la planète. Le recours massif au mot-clic *#metoo* est une manifestation bien concrète de ce que signifie collectiviser un vécu. Dans un contexte où les agressions sexuelles dont sont victimes les femmes depuis des millénaires demeurent des faits divers, où leur parole continue d'être remise en question et où le blâme et la responsabilisation reposent trop souvent sur les victimes plutôt que sur les agresseurs, cette vague de dénonciation a entraîné un mouvement où toutes et tous ont été amené à regarder le problème sous un autre angle. À faire une réflexion sur leur propre comportement et à remettre en question leurs « aprioris ». Ce mouvement a ébranlé certains privilèges masculins en mettant en lumière les rapports de pouvoir qui permettaient qu'autant d'agressions sexuelles aient lieu et qui contribuaient à les banaliser. Ce mouvement a donné la force à des milliers de femmes de briser le silence et dire: « Ça suffit! ».

Plus qu'une simple démarche d'appropriation de concepts et d'acquisition de savoir-faire, le processus dans lequel la FMFH s'est engagée en est un qui nous replonge dans ces valeurs féministes et qui nous rappelle combien la force du nombre est importante et porteuse de changements sociaux. L'intégration de l'IFI et de toutes les réflexions qui l'entourent est un outil de plus pour placer les femmes au cœur de nos préoccupations dans les maisons d'hébergement. Elle est également une force de mobilisation pour se réapproprier notre pouvoir collectif et continuer de croire qu'ensemble, nous sommes plus fortes. Qu'ensemble, nous pouvons réellement changer les choses.



Fiches d'animation

6.1 Le Quizz des privilèges

Buts de l'activité

- Réfléchir aux privilèges et oppressions qui ont influencé son parcours de vie, sur les plans personnel et professionnel.
- Réfléchir à la position que l'on occupe sur le continuum privilèges - oppressions ainsi qu'à celle qu'occupent nos collègues tout comme les femmes que l'on accompagne.
- Discuter de l'impact que peuvent avoir ces positionnements dans l'alliance à créer avec les femmes.

Déroulement

Cette activité est constituée de trois parties distinctes. Cependant, elle est animée en deux temps. Ainsi, l'étape 1 de l'animation prévoit la réalisation du *Quizz des privilèges* à titre personnel ainsi qu'une discussion autour des réflexions que suscite l'exercice.

Ensuite, dans un deuxième temps, les participantes complètent la deuxième partie du *Quizz des privilèges*. Elles sont ensuite invitées à compléter la troisième partie du quizz. C'est suite à la réalisation des parties 2 et 3 du *Quizz des privilèges* que sera menée une deuxième discussion.

Durée

60 minutes

Étape **1 (Partie 1)** : 30 minutes pour compléter le quizz et discuter en groupe des différents éléments de réflexion.

Étape **2 (Parties 2 et 3)** : ces deux parties sont habituellement faites en même temps et la discussion est animée à la suite des deux exercices. Il faut prévoir 30 minutes pour compléter les deux quizz et mener la discussion.

Matériel requis

- *Quizz des privilèges* pour les participantes/Parties 1, 2 et 3.
- Échelle du continuum privilèges - oppressions/Parties 1, 2 et 3.
- Photocopie vignette *L'histoire d'Annabelle* pour les participantes/Partie 2.
- Verbatim des réponses données par Annabelle au *Quizz des privilèges*/Partie 3.
- Questions d'animation/Étapes 1 et 2.

Animation

Étape 1 (Partie 1)

1. Débuter l'activité en invitant les participantes à définir les mots privilège et oppression.
2. Remettre la grille Quizz des privilèges aux participantes et les inviter à répondre aux affirmations en inscrivant leurs réponses dans la partie 1 du tableau.
3. Inviter les participantes à comptabiliser le nombre de réponses « En accord » qu'elles ont cochées sur leur grille et à transposer le chiffre obtenu dans la première colonne du continuum privilèges - oppressions.
4. Discuter en grand groupe autour du positionnement des participantes à partir des questions d'animation (voir page 74).

Étape 2 (Parties 2 et 3)

1. Inviter les participantes à s'imaginer être dans la peau d'Annabelle et compléter le *Quizz des privilèges* comme elles pensent qu'Annabelle y aurait répondu.
2. Inviter les participantes à comptabiliser le nombre de réponses « En accord » qu'elles ont cochées sur la grille et à transposer le chiffre obtenu dans la deuxième colonne du continuum privilèges - oppressions.
3. Lire le verbatim des réponses d'Annabelle au *Quizz des privilèges* et à partir de ces réponses, demander aux participantes de compléter simultanément la troisième partie du *Quizz des privilèges*.
4. Inviter les participantes à comptabiliser le nombre de réponses « En accord » qui ont été cochées sur la grille et à transposer le chiffre obtenu dans la troisième colonne du continuum privilèges - oppressions.
5. Animer une discussion de groupe à partir des questions d'animation (voir page 74).

Le Quizz des privilèges

Questions d'animation

Étape 1 (Partie 1 du quizz)

- Comment vous sentez-vous par rapport à votre position? Êtes-vous surprise de celle-ci?
- Quelles réflexions avez-vous par rapport à cette position et différentes positions que vous pourriez avoir eues dans votre vie? Est-ce une position fixe, figée dans le temps?
- Avez-vous eu une pensée pour des collègues, amis et femmes qui fréquentent la maison?
- Y a-t-il des questions qui vous ont fait réagir plus que d'autres? Y a-t-il des questions auxquelles vous ne seriez pas à l'aise de répondre face à certaines personnes ou face à des inconnus?
- Est-ce que certaines questions peuvent s'apparenter à celles incluses dans le questionnaire d'accueil?

- Est-ce que cela vous questionne sur comment les intervenantes en maison d'hébergement accueillent les femmes, sur le mythe de la femme « non-collaborante », les mensonges, etc.
- Êtes-vous surprise par votre propre image, vos sentiments, vos réactions?
- Avez-vous pris conscience des systèmes d'oppression de notre société et des impacts que ceux-ci ont dans notre socialisation, notre évolution personnelle?

Étape 2 (Parties 2 et 3 du quizz)

- En voyant où vous êtes positionnées par rapport à Annabelle, quelles sont spontanément vos réflexions?
- Par rapport à votre perception d'Annabelle :
 - En quoi votre perception d'Annabelle et sa propre vision des privilèges et oppressions présents dans sa vie diffère-t-elle? Quels éléments diffèrent?
 - Qu'est-ce que cette différence vous dit sur la perception que l'on peut avoir des femmes hébergées?
 - Comment cela peut-il avoir un impact sur l'alliance avec les femmes hébergées? Sur l'accompagnement avec celles-ci?
- Par rapport à votre position et l'impact dans votre travail d'intervention :
 - Comment ces privilèges sont présents dans vos interventions? Forces ou défis?
 - Avez-vous l'impression d'intervenir de façon cohérente avec vos valeurs?
- Quelles situations, conditions ou expériences vous placent en position de subordination ou de pouvoir par rapport aux autres femmes?

Le Quizz des privilèges – Grille à compléter

AFFIRMATIONS		PARTIE 1		PARTIE 2		PARTIE 3	
		En accord	En désaccord	En accord	En désaccord	En accord	En désaccord
1	Je n'ai pas peur d'avoir faim ou de me retrouver à la rue.						
2	Mes humeurs ne seront jamais questionnées selon la période du mois.						
3	Je ne me suis jamais sentie en danger à cause de mon orientation sexuelle.						
4	Je ne me suis jamais fait dire que je suis trop jeune ou trop âgé.e pour réaliser un projet désiré.						
5	Je suis à l'aise avec le sexe qui m'a été assigné à la naissance.						
6	Dans mon quotidien, je ne suis pas susceptible de me faire demander « Tu viens d'où ».						
7	Je ne me suis jamais sentie limitée sur le plan physique ou sur le plan mental.						
8	On peut voir les membres de mon groupe culturel fortement représentés à la télévision et dans les médias.						
9	De façon générale, je me sens en sécurité et je ne crains pas d'être agressée lorsque je me promène dans la rue lorsqu'il fait noir.						
10	On enseigne la culture de mes ancêtres à l'école primaire et secondaire.						
11	Je peux porter des signes religieux ou culturels en public sans me faire accuser de ne pas m'intégrer à la société québécoise.						
12	On n'a jamais douté de ma capacité à réaliser une tâche ou un rôle en raison d'un diagnostic de santé physique ou mentale.						
13	Ma condition physique ne me pose pas de difficulté pour accéder à des lieux publics.						
14	Mes parents ou moi ne nous sommes jamais fait traiter de « sauvage » ou de « squaw ».						
15	Je peux prendre des décisions pour moi-même sans craindre des représailles de la part d'un membre de mon entourage.						

Le Quizz des privilèges

Échelle du continuum privilèges -oppressions



	PARTIE 1	PARTIE 2	PARTIE 3
	PRIVILÈGES	PRIVILÈGES	PRIVILÈGES
15			
14			
13			
12			
11			
10			
9			
8			
7			
6			
5			
4			
3			
2			
1			
	OPPRESSIONS	OPPRESSIONS	OPPRESSIONS

DÉPART

Le Quizz des privilèges

L'histoire d'Annabelle

Nous hébergeons depuis quelques jours Annabelle, une jeune immigrante pakistanaise de 2^e génération. Celle-ci en est à son troisième séjour en hébergement depuis deux ans. Lors de ses deux derniers séjours, elle s'était présentée seule alors que cette fois-ci, elle est accompagnée de son bébé âgé de quelques mois. À son arrivée, Annabelle présentait une importante marque au visage, signe d'un coup que lui aurait infligé son frère aîné.

Annabelle a rompu avec son amoureux il y a environ six mois. Nous savons, en raison de ses hébergements précédents, que sa famille n'était pas en très bon terme avec son copain et a longtemps refusé cette union, lui interdisant même de le voir au début de leur relation. C'est d'ailleurs à ce moment qu'elle a commencé à consommer des drogues et qu'elle a fini par fuir de chez elle pour aller s'installer avec lui. Au fur et à mesure de leur relation, il est devenu de plus en plus contrôlant et violent physiquement et sexuellement avec elle. Annabelle, ayant mis fin aux contacts avec sa famille, s'est retrouvée sans soutien et il lui a été difficile de mettre définitivement un terme à sa relation amoureuse puisque son conjoint est le père de son enfant. Annabelle n'est pas très explicite sur sa trajectoire résidentielle depuis sa rupture, mais nous comprenons qu'elle s'est tantôt cachée chez une amie, tantôt chez une cousine, puis a loué une chambre dans une maison. Sans revenu et sans emploi, elle s'est vite rendue compte qu'elle n'y arriverait pas sans le soutien de sa famille qu'elle a recontactée. Ses parents et son frère se sont réjouis de son retour à la maison familiale, mais son mode de vie plus occidental continue de les mettre en colère. Elle s'est très peu ouverte par rapport à ce qui s'est passé dans sa famille depuis son retour en maison mais ses blessures apparentes soulèvent différentes craintes au sein de l'équipe.

Annabelle porte le voile dans la maison d'hébergement, ce qui n'est pas sans attirer l'attention des autres femmes hébergées. Nous avons d'ailleurs remarqué qu'Annabelle s'ouvre très peu et répond sèchement à leurs questions concernant ses origines ou son accent québécois. Sans avoir été violente dans la maison, Annabelle nous semble souvent irritable et colérique avec les autres femmes. Elle a d'ailleurs reçu un diagnostic de trouble de la personnalité limite. Elle refuse toute médication à cet effet et affirme que la consommation de cannabis lui suffit pour l'aider et la calmer.

Elle nous apparaît également distante et peu engagée dans sa démarche. D'ailleurs, chacun de ses séjours, nous avons parlé d'elle à de nombreuses reprises dans nos réunions d'équipe car nous questionnons ce qu'Annabelle vient faire en maison d'hébergement. Nous craignons, encore une fois, qu'elle ne retourne à ses vieux « pattern » et nous avons l'impression de ne pas avoir créé une véritable alliance de confiance avec elle.

Néanmoins, Annabelle nous semble très préoccupée par sa maternité, qui est une nouvelle réalité pour elle. Elle semble parfois dépassée par ce qu'elle vit et s'impatiente lorsque son bébé pleure. Nous remarquons qu'elle observe beaucoup les autres mères dans la maison et leur demande parfois des conseils. Ce sont les seuls moments où elle nous apparaît réceptive.

Le Quizz des privilèges

Réponses d'Annabelle au Quizz des privilèges

Bonjour Annabelle!

Merci d'avoir accepté de participer à cette entrevue! Je vous invite à exprimer votre accord ou votre désaccord à chacune des affirmations suivantes. Si vous le souhaitez, je vous invite à nous expliquer votre réponse avec plus de détails.

Affirmation 1

Vous n'avez pas peur d'avoir faim ou de vous retrouver à la rue

Euh... je suis en désaccord avec cette affirmation ... Avant de retourner dans ma famille... Ça m'est arrivé de sauter un repas ou de manger juste pour le dîner... Quand j'ai laissé mon chum, j'avais une couple de places où je pouvais aller mais c'était pas stable. Je suis restée dans un appart vraiment crade aussi, c'était pas cher mais ça n'avait pas de bon sens de rester là...

Affirmation 2

Vos humeurs ne sont pas questionnées selon la période du mois

Hahahahaha! est-ce que je peux dire TOTALEMENT en désaccord HAHAAH
Comme toutes les filles je pense!!! Je me suis souvent fait demander si j'étais dans mon SPM... Ouais hahahahaha!

Affirmation 3

Vous ne vous sentez pas en danger à cause de votre orientation sexuelle

Hum.... En danger je penserais pas... (hésite) C'est drôle que vous posiez cette question-là. Quand j'étais un peu plus jeune... Disons 17-18 ans... J'avais une amie que j'aimais bien... C'est arrivé qu'on fasse des choses, là... (rire nerveux) Je voulais vraiment pas que mes parents ou mes frères l'apprennent!!! Encore aujourd'hui je suis adulte pis je tiens vraiment pas à ce qu'ils le sachent. À cause de ça, je dirais que je suis en désaccord.

Affirmation 4

Vous ne vous faites pas dire que vous êtes trop jeune ou trop âgée pour réaliser un projet désiré

Ah, c'était plus quand j'étais jeune que je me le faisais dire... Je sais pas combien de fois mes parents m'ont dit: « Tant que tu vas être sous notre toit, blablabla ». Ça arrive encore de fois mais avant c'était vraiment souvent. Je suis en accord avec l'affirmation je ne me le fais pas dire souvent.

Affirmation 5

Vous êtes à l'aise avec le sexe qui vous a été assigné à la naissance

Comment? Je suis pas sure de bien comprendre l'affirmation...

Vous êtes à l'aise d'être née avec le sexe féminin et d'être aujourd'hui une femme... Dans la société

Ah!! Oui. Oui. En accord!!!

Affirmation 6

Dans votre quotidien, vous n'êtes pas susceptible de vous faire demander « Tu viens d'où »

En désaccord!!! Ça, ça m'arrive souvent. On dirait aussi que les gens sont surpris quand j'ouvre la bouche et qu'ils entendent mon accent! On dirait que ça les rend encore plus curieux et moi ça me fait l'effet inverse... On dirait que plus ils posent des questions, moins j'ai le goût de leur parler.

Affirmation 7

Vous ne vous sentez pas limitée sur le plan physique ou sur le plan mental

En accord! Je me sens en pleine forme autant dans mon corps que dans ma tête... Comment on dit ça donc... Un esprit sain dans un corps sain? Moi je me sens bien dans mon corps dans ma tête.

Affirmation 8

Les membres de votre groupe culturel sont fortement représentés à la télévision et dans les médias

Ah ça non, en désaccord!!! On voit de plus en plus de femmes voilées dans les médias mais ce ne sont pas pour les bonnes raisons... La plupart du temps, elles ne viennent pas du même pays que mes parents...

Affirmation 9

De façon générale, vous vous sentez en sécurité. Vous ne craignez pas d'être agressée lorsque vous vous promenez dans la rue lorsqu'il fait noir

Pas vraiment... Euh... En accord... Ça ne m'énerve pas trop ... J'avais plus peur quand j'habitais dans mon appart pas safe que dehors...

Affirmation 10

On enseigne la culture de vos ancêtres à l'école primaire et secondaire

Non, pas vraiment... En désaccord!

Affirmation 11

Vous pouvez porter des signes religieux ou culturels en public sans vous faire accuser de ne pas vous intégrer à la société québécoise

Hum... Ça ne fait pas si longtemps que ça que je porte le voile... Peut-être 7-8 ans... Ma mère, mes tantes disent qu'avant, quand elles sont arrivées ici, elles se faisaient regarder de travers mais personne ne les insultait ou leur posait de questions... Maintenant elles se font de plus en plus insulter sur la rue... Ça m'est arrivé quelques fois depuis 2 ou 3 ans de me faire dire: « Hey, retourne chez vous! Retourne dans ton pays... ». Ça m'insulte vraiment à chaque fois... Tsé chus née ici, chus chez moi!!! Ici, je me fais poser pas mal de questions: « Pourquoi tu portes le voile? », « Qu'est-ce que ça te donne? », « Est-ce que quelqu'un te force? ». Ça me tente même pas d'en parler. Totalement en désaccord avec cette affirmation!!!

Affirmation 12

Votre capacité à réaliser une tâche ou un rôle n'est pas questionnée en raison d'un diagnostic de santé physique ou mentale

Quand j'étais plus jeune... 16-17 ans, j'ai commencé à être vraiment rebelle et mes parents savaient pu quoi faire avec moi. Ils m'ont fait voir un spécialiste qui a dit que j'étais *Borderline*. Moi, j'étais pas d'accord avec ça! Ils m'ont pris pour une folle juste parce que je voulais pas la vie que mes parents avaient toute décidée pour moi. Mes parents trouvaient que ça avait ben de l'allure parce qu'en plus ça venait avec des pilules... Des pilules ben trop fortes qui me buzzaient ben raide!! J'ai jamais rien voulu savoir de les prendre mais mes parents me forçaient... Là, c'était une condition pour rester chez eux. Je pense que je peux dire que je suis en désaccord avec l'affirmation... Mais moi je pense que je n'ai pas besoin de mes pilules pour fonctionner!

Affirmation 13

Votre condition physique ne vous pose pas de difficulté pour accéder à des lieux publics

Non... Euh en accord.

Affirmation 14

Vos parents ou des membres de votre famille ne se font pas traiter « de sauvage » ou de « squaw »

En accord

Affirmation 15

Vous pouvez prendre des décisions pour vous-même sans craindre de représailles de la part d'un membre de votre entourage

Ah ben ça, c'est l'histoire de ma vie... En désaccord!

6.2 Vignettes: histoires de femmes

Buts de l'activité

- Réfléchir autour du savoir-être et de son impact sur l'accompagnement des femmes en maison d'hébergement.
- Identifier certaines situations qui font plus réagir, de manière individuelle et en équipe.
- Discuter de l'impact de nos propres filtres et « aprioris » sur l'inclusion des femmes en maison d'hébergement.

Déroulement

Cette activité est constituée de trois vignettes: *L'histoire d'Anne*, *L'histoire de Bella* et *L'histoire d'Annabelle* qui sont toutes interreliées.

Dans la première partie, les participantes sont invitées à lire et à discuter de la première vignette, *L'histoire d'Anne*.

Dans la partie 2, les participantes discutent d'une deuxième vignette, soit *L'histoire de Bella*.

Finalement, une troisième vignette est présentée aux participantes dans la partie 3 et une discussion est animée autour de l'ensemble de l'activité (parties 1, 2 et 3).

Durée

1h45

Partie 1: 45 minutes

Partie 2: 45 minutes

Partie 3: 15 minutes

Matériel requis

- Copie de chacune des vignettes/Parties 1, 2 et 3.
- Questions d'animation/Parties 1, 2 et 3.

Si des équipes souhaitent réaliser cet exercice avec d'autres vignettes que celles présentées ici, une banque de vignettes est disponible à la section 7.3 Annexe 3 - Le savoir-être au service du savoir-faire: réflexions sur nos pratiques (p.127).

Animation

Partie 1

1. Rappeler que l'exercice ne vise pas à discuter des interventions possibles, « de ce qui devrait être fait pour aider Anne » mais plutôt des inconforts ressentis.
2. Inviter l'une des participantes à lire la vignette *L'histoire d'Anne*.
3. Séparer le groupe en équipes de 2 à 5 personnes, selon la taille du groupe.
4. Inviter les participantes à discuter, dans leur sous-groupe, des questions qui se trouvent à la base de la vignette *L'histoire d'Anne*.
5. Partager en plénière les réflexions qui sont ressorties dans les sous-groupes et animer une discussion autour de celles-ci (voir questions d'animation p.74).

Partie 2

1. Rappeler que l'exercice ne vise pas à discuter des interventions possibles, « de ce qui devrait être fait pour aider Anne » mais plutôt des inconforts ressentis.
2. Inviter l'une des participantes à lire la vignette.
3. Séparer le groupe en équipes de 2 à 5 personnes, selon la taille du groupe.
4. Inviter les participantes à discuter, dans leur sous-groupe, des questions qui se trouvent à la base de la vignette *L'histoire de Bella*.
5. Partager en plénière les réflexions qui sont ressorties dans les sous-groupes et animer une discussion autour de celles-ci (voir questions d'animation p.74).

Partie 3

1. Débuter l'activité en invitant les participantes à mener la réflexion suivante: « Et si nous vous disions qu'Anne, dont on a parlé lors de la première vignette, et Bella, sont une même femme »?
2. Inviter l'une des participantes à lire la vignette *L'histoire d'Annabelle*.
3. Animer une discussion en grand groupe en mettant en parallèle les réflexions qui ressortent dans cette partie de l'exercice avec celles qui sont ressorties au cours des parties 1 et 2 (voir questions d'animation p.86).

Vignettes: histoires de femmes

Questions d'animation

Partie 1 - L'histoire d'Anne

Les éléments présentés ci-dessous sont des sujets qu'il peut être intéressant de faire ressortir ou qui peuvent permettre de relancer, au besoin, les discussions.

1. **Est-ce que certains éléments de l'histoire d'Anne me provoquent un malaise ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?**

[Éléments de discussion à faire ressortir]

- Le fait qu'elle semble peu mobilisée.
- Son impatience par rapport à son bébé.
- La colère qu'elle exprime parfois en maison.
- Le refus de son diagnostic de TPL.
- Le refus de prendre sa médication.

2. **Qu'est-ce que je comprends de la situation d'Anne? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?**

[Éléments de discussion à faire ressortir]

- Ce que l'on entend par ses « vieux pattern » (la violence qui se répète).
- Son attitude sèche et la colère qu'elle exprime par rapport aux intervenantes et aux autres femmes (vie de groupe).
- Sa récente maternité.
- Sa condition de « santé mentale ».
- Sa consommation de cannabis.
- La violence institutionnelle vécue en raison de son diagnostic de « santé mentale ».

3. **Face à ses comportements et attitudes par rapport à son enfant, quelles sont mes émotions et réactions?**

[Éléments de discussion à faire ressortir]

- Comment interpréter sa colère et son impatience?
- Comment est-ce que je perçois la maltraitance?
- Comment lâcher prise lorsque de telles situations se manifestent?
- Comme faire alliance avec Anne?
- Comment interpréter sa consommation de substances psychoactives?

4. **Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?**

Reprendre au besoin tous les éléments abordés précédemment et voir comment ça peut être vécu collectivement dans une équipe.

Si la discussion ne lève pas ou si nous avons du temps pour aller plus loin...

Et si la DPJ était impliquée dans la situation d'Anne? En quoi notre analyse de la situation et notre intervention seraient différentes?

Partie 2

Les éléments présentés ci-dessous sont des sujets qu'il peut être intéressant de faire ressortir ou qui peuvent permettre de relancer, au besoin, les discussions.

1. **Est-ce que certains éléments de l'histoire de Bella me provoquent un malaise ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?**

[Idées de pistes à faire ressortir]

- Sa consommation de drogue par rapport à sa maternité.
- Ses origines pakistanaïses et sa culture d'appartenance.
- Le fait que les violences vécues peuvent être liées à l'honneur.
- Le port du voile dans la maison.
- L'attention des autres résidentes à son égard.
- Les informations contradictoires/transparence face aux intervenantes.

2. **Qu'est-ce que je comprends de la situation de Bella? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?**

[Éléments de discussion à faire ressortir]

- La violence subie par son frère aîné (violences liées à l'honneur).
- Le racisme systémique dont elle a pu faire l'objet dans certains services.
- La violence de son conjoint (père de son enfant).
- Son itinérance (elle erre chez une amie, une cousine).
- Son identité: origines de sa famille et son vécu.

3. **Devant la possibilité que Bella puisse se retrouver à la rue avec son enfant, quelles sont mes émotions et réactions?**

[Éléments de discussion à faire ressortir]

- Comment construire le filet de sécurité avec elle?
- Comment lâcher prise lorsque de telles situations se manifestent?

4. **Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?**

Reprendre au besoin tous les éléments abordés précédemment et voir comment ça peut être vécu collectivement dans une équipe.

Partie 3

- Qu'est-ce que ces nouvelles informations changent dans la compréhension que nous avons de la situation de cette femme?
- Qu'est-ce que cet exercice nous apprend sur la lecture que l'on peut faire de la situation d'une femme?
- Y a-t-il des éléments qui nous amenaient des inconforts que nous voyons différemment maintenant que nous avons toutes ces informations?
- À l'inverse, y a-t-il des malaises que nous n'avions pas et que nous ressentons maintenant que nous avons ces nouvelles informations?

Vignette 1 - L'histoire d'Anne

Nous hébergeons depuis quelques jours Anne, une jeune femme dans la vingtaine. Celle-ci en est à son troisième séjour en maison d'hébergement depuis deux ans. Lors de ses deux derniers séjours, elle s'était présentée seule alors que cette fois-ci, elle est accompagnée de son bébé âgé de quelques mois.

Anne ne s'ouvre pas beaucoup aux autres femmes hébergées et répond parfois sèchement aux questions des intervenantes. À chacun de ses séjours, nous avons parlé d'elle à de nombreuses reprises dans nos réunions d'équipe car nous questionnons ce qu'Anne vient faire en maison d'hébergement. Nous ne sentons pas de réel engagement dans sa démarche et nous craignons, encore une fois, qu'elle ne retourne à ses vieux « pattern ». Bien qu'elle ait effectué plusieurs séjours, nous avons encore l'impression de ne pas avoir créé une véritable alliance de confiance avec elle.

Lors d'un hébergement précédent, Anne nous a avoué avoir reçu un diagnostic de trouble de la personnalité limite. Elle refuse toute médication à cet effet et affirme que la consommation de cannabis lui suffit pour l'aider et la calmer. Lorsque nous abordons avec elle son diagnostic, elle affirme que son médecin n'a rien compris à son problème et voulait simplement se débarrasser d'elle en la bourrant de médicaments. Elle dit ne pas souffrir de problème de « santé mentale », qu'elle est seulement en colère et incomprise. Sans avoir été violente dans la maison, elle nous a souvent semblé prompte et colérique.

Anne nous semble très préoccupée par sa maternité qui est une nouvelle réalité pour elle. Elle semble parfois dépassée par ce qu'elle vit et s'impatiente lorsque son bébé pleure. Nous remarquons qu'elle observe beaucoup les autres mères dans la maison et leur demande parfois des conseils. Ce sont les seuls moments où elle nous apparaît réceptive.

Questions de réflexion

1. Est-ce que certains éléments de l'histoire d'Anne me provoquent un malaise ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?
2. Qu'est-ce que je comprends de la situation d'Anne? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?
3. Face à ses comportements et attitudes par rapport à son enfant, quelles sont mes émotions et réactions?
4. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?

Vignette 2 - L'histoire de Bella

Bella est une jeune mère, immigrante de deuxième génération d'origine pakistanaise, arrivée il y a quelques jours à la maison d'hébergement. À son arrivée, elle présentait une importante marque au visage, signe d'un coup que lui aurait infligé son frère aîné.

Bella porte le voile dans la maison d'hébergement, ce qui n'est pas sans attirer l'attention des autres femmes hébergées. Quelques-unes lui ont demandé d'où elle venait, comment se faisait-il qu'elle parle le français avec un accent québécois. Bella ne semble pas avoir trop envie de s'attarder sur ces questions et quitte la salle de séjour lorsqu'elle sent que l'attention est sur elle.

Bella nous a raconté avoir rompu avec son amoureux il y a environ six mois. Sa famille n'était pas en très bon terme avec celui-ci et a longtemps refusé cette union, lui interdisant même de le voir au début de leur relation. Bella a commencé à consommer des drogues à ce moment-là et a fini par fuir de chez elle pour aller s'installer avec lui. Au fur et à mesure de leur relation, il est devenu de plus en plus contrôlant et violent, physiquement et sexuellement, avec elle. Bella, ayant mis fin aux contacts avec sa famille s'est retrouvée sans soutien et il lui a été difficile de mettre définitivement un terme à sa relation amoureuse puisque son conjoint était le père de son enfant. Bella n'est pas très explicite sur sa trajectoire résidentielle depuis sa rupture, mais nous comprenons qu'elle s'est cachée tantôt chez une amie, tantôt chez une cousine, puis a loué une chambre dans une maison. Sans revenu et sans emploi, elle s'est vite rendue compte qu'elle n'y arriverait pas sans le soutien de sa famille qu'elle a recontactée. Ses parents et son frère se sont réjouis de son retour à la maison familiale mais son mode de vie plus occidental continue de les mettre en colère. Elle s'est très peu ouverte par rapport à ce qui s'est passé dans sa famille depuis son retour et son histoire semble différer selon les intervenantes auxquelles elle a parlé. Elle s'est confiée plus particulièrement à certaines intervenantes, mais a parfois donné des informations contradictoires à d'autres intervenantes. Bien que ses blessures apparentes soulèvent différentes craintes au sein de l'équipe, nous nous questionnons sur l'histoire qu'elle nous a partagée.

Questions de réflexion

1. Est-ce que certains éléments de *l'histoire de Bella* me provoquent un malaise ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?
2. Qu'est-ce que je comprends de la situation de Bella? Ses difficultés? Les violences vécues?
3. Devant la possibilité que Bella puisse se retrouver à la rue avec son enfant, quelles sont mes émotions et réactions?
4. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?

Vignette 3 – L’histoire d’Annabelle

Nous hébergeons depuis quelques jours Annabelle, une jeune immigrante pakistanaise de 2^e génération. Celle-ci en est à son troisième séjour en hébergement depuis deux ans. Lors de ses deux derniers séjours, elle s’était présentée seule alors que cette fois-ci, elle est accompagnée de son bébé âgé de quelques mois. À son arrivée, Annabelle présentait une importante marque au visage, signe d’un coup que lui aurait infligé son frère aîné.

Annabelle a rompu avec son amoureux il y a environ six mois. Nous savons, en raison de ses hébergements précédents, que sa famille n’était pas en très bon terme avec son copain et a longtemps refusé cette union, lui interdisant même de le voir au début de leur relation. C’est d’ailleurs à ce moment qu’elle a commencé à consommer des drogues et qu’elle a fini par fuir de chez elle pour aller s’installer avec lui. Au fur et à mesure de leur relation, il est devenu de plus en plus contrôlant et violent physiquement et sexuellement avec elle. Annabelle ayant mis fin aux contacts avec sa famille s’est retrouvée sans soutien et il lui a été difficile de mettre définitivement un terme à sa relation amoureuse, puisque son conjoint était le père de son enfant. Annabelle n’est pas très explicite sur sa trajectoire résidentielle depuis sa rupture, mais nous comprenons qu’elle s’est cachée tantôt chez une amie, tantôt chez une cousine, puis a loué une chambre dans une maison. Sans revenu et sans emploi, elle s’est vite rendu compte qu’elle n’y arriverait pas sans le soutien de sa famille qu’elle a recontactée. Ses parents et son frère se sont réjouis de son retour à la maison familiale mais son mode de vie plus occidental continue de les mettre en colère. Elle s’est très peu ouverte par rapport à ce qui s’est passé dans sa famille depuis son retour mais ses blessures apparentes soulèvent différentes craintes au sein de l’équipe.

Annabelle porte le voile dans la maison d’hébergement, ce qui n’est pas sans attirer l’attention des autres femmes hébergées. Nous avons d’ailleurs remarqué qu’Annabelle s’ouvre très peu et répond sèchement à leurs questions concernant ses origines ou son accent québécois. Sans avoir été violente dans la maison, Annabelle nous semble souvent irritable et colérique avec les autres femmes. Elle a d’ailleurs reçu un diagnostic de trouble de la personnalité limite. Elle refuse toute médication à cet effet et affirme que la consommation de cannabis lui suffit pour l’aider et la calmer. Elle nous apparaît également distante et peu engagée dans sa démarche. D’ailleurs, à chacun de ses séjours, nous avons parlé d’elle à de nombreuses reprises dans nos réunions d’équipe car nous questionnons ce qu’Annabelle vient faire en maison d’hébergement. Nous craignons, encore une fois, qu’elle ne retourne à ses vieux « pattern » et nous avons l’impression de ne pas avoir créé une véritable alliance de confiance avec elle.

Néanmoins, Annabelle nous semble très préoccupée par sa maternité qui est une nouvelle réalité pour elle. Elle semble parfois dépassée par ce qu’elle vit et s’impatiente lorsque son bébé pleure. Nous remarquons qu’elle observe beaucoup les autres mères dans la maison et leur demande parfois des conseils. Ce sont les seuls moments où elle nous apparaît réceptive.

6.3 Systèmes d'oppression, continuum des violences et stratégies déployées par les femmes

Buts de l'activité

- Se familiariser avec les principaux concepts de l'IFI.
- Comprendre comment les systèmes d'oppression produisent les violences faites aux femmes dans notre société.
- Contextualiser les comportements des femmes pouvant être considérés comme des enjeux (consommation de substances psychoactives, itinérance et « santé mentale ») et les stratégies qu'elles mettent en place pour faire face aux violences vécues.

Déroulement

Cette activité inclut la présentation des principaux concepts de l'IFI. Celle-ci se fait à partir des trois schémas que sont *Les systèmes d'oppression*, *Le continuum des violences faites aux femmes* et *Les stratégies déployées par les femmes*.

Durée

1h30

Matériel requis

- Tableaux des *systèmes d'oppression, continuum des violences et stratégies déployées par les femmes*¹¹⁶.
- Mots étiquettes (systèmes d'oppression, continuum des violences et stratégies déployées).
- Gomme.

¹¹⁶ La version électronique des trois tableaux est disponible dans l'espace virtuel de la FMHF (Dropbox) en version Powerpoint et PDF. Il est ainsi possible de faire imprimer ces tableaux en format affiche ou simplement de projeter les tableaux au mur et de coller les mots étiquettes sur la projection pour animer l'activité.



Tableau 1 - Intersection des systèmes d'oppression

- Rappeler les trois intersections mobilisées dans l'IFI (voir Tableau 1, p.18).
- Rappeler la définition d'un système d'oppression.
- Inviter les participantes à nommer et à définir les systèmes d'oppression. Sans donner les définitions du texte (p.18 à 28), s'en inspirer pour donner des exemples et compléter les réponses des participantes.
- Récapituler et se rappeler, après chacun des systèmes discutés: qui détient le pouvoir? (ex: les hommes blancs, hétérosexuels, de classe économique privilégiée, etc.).

Tableau 2 - Continuum des violences faites aux femmes

- Amorcer l'exercice en rappelant que les systèmes d'oppression viennent définir la norme et les représentations sociales.
- Rappeler que la norme et les représentations sociales viennent définir et appuyer les lois, les politiques, les pratiques institutionnelles et les relations interpersonnelles.
- Rappeler que ces pratiques viennent cristalliser ces représentations sociales et renforcer les systèmes d'oppression (c'est « l'aller-retour » illustré par les deux flèches sur le tableau et l'intersection entre le micro et le macro).
- S'inspirer des définitions proposées dans le texte afin de faire émerger les réponses lors des discussions de groupe.
- Inviter les participantes à nommer des représentations sociales qui peuvent influencer le regard posé sur les femmes (féminité, maternité, bonne victime, etc.).
- Inviter les femmes à nommer les lois, politiques et institutions qui excluent, marginalisent ou contrôlent les femmes. Afin de faciliter la réflexion, les inviter à puiser dans leur expérience personnelle et professionnelle (exemples dont elles ont été témoins).
- Inviter les femmes à nommer des violences interpersonnelles.

Tableau 3 - Ce que les femmes mettent en place

- Situer l'itinérance, la consommation et les enjeux de « santé mentale » comme le produit du continuum des violences et des systèmes d'oppression.
- Donner des exemples où les violences institutionnelles viennent se réaffirmer dans la vie de ces femmes, notamment en réaction aux stratégies qu'elles déploient.

6.4 L'intersectionnalité en pratique

Buts de l'activité

- S'approprier les principaux concepts de l'IFI.
- Revisiter le vécu d'une femme accompagnée par la maison d'hébergement à travers le prisme des systèmes d'oppression, du continuum des violences et des stratégies déployées.
- Prendre du recul par rapport aux interventions faites avec cette femme et/ou les décisions prises en équipe par rapport à celle-ci.

Déroulement

Cette activité reprend les schémas et concepts présentés dans l'activité 6.3 *Les systèmes d'oppression, Le continuum des violences faites aux femmes et Les stratégies déployées par les femmes*. Les participantes sont ainsi invitées à identifier une femme qui a été accompagnée par la maison d'hébergement. Par la suite, des réflexions et discussions sont menées, à partir des schémas de l'activité 6.3 afin de comprendre le vécu de celle-ci à travers la lunette de l'analyse féministe intersectionnelle.

Durée

1h15

Matériel requis

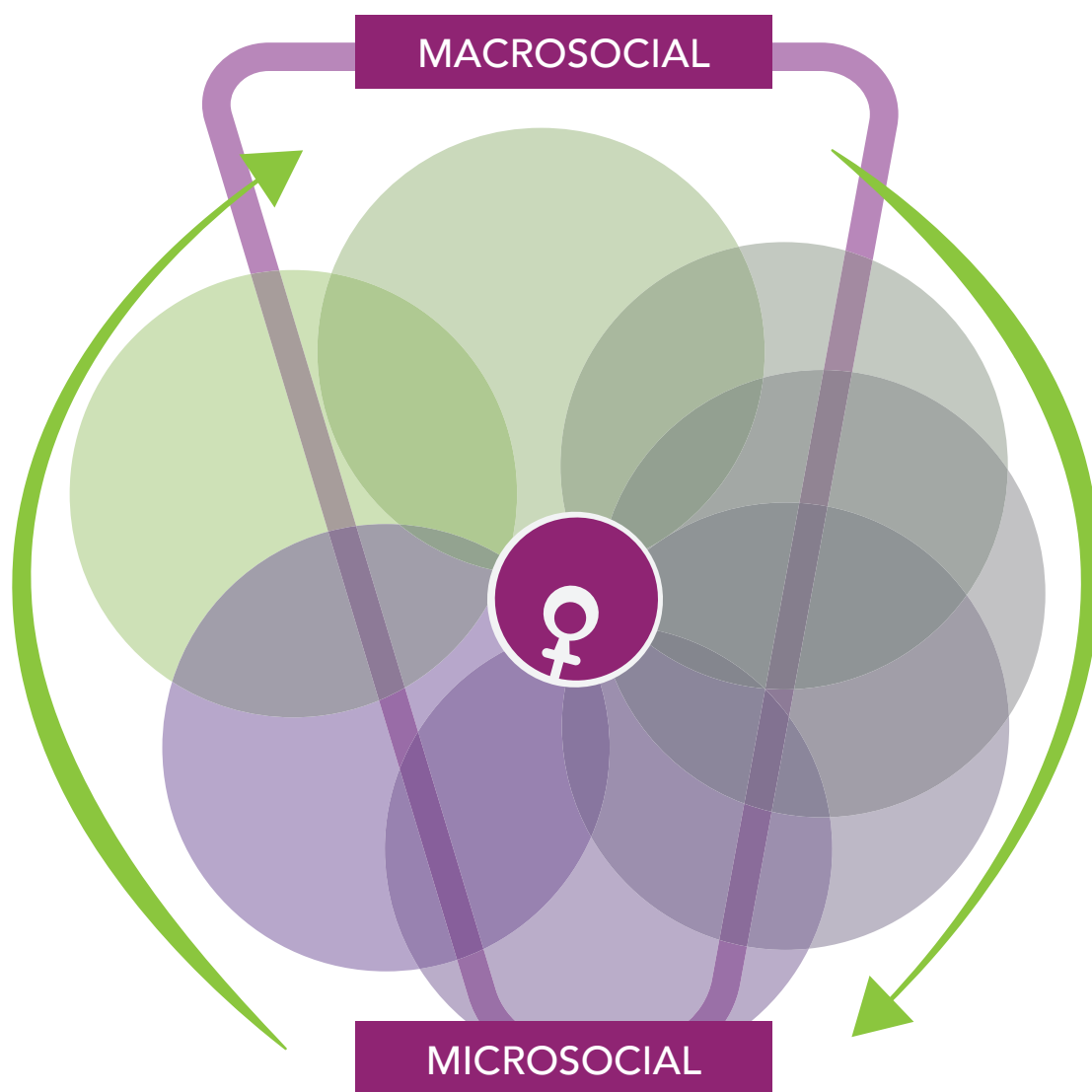
- Tableaux *des systèmes d'oppression, continuum des violences et stratégies déployées par les femmes*¹¹⁷.
- Mots étiquettes (*systèmes d'oppression, continuum des violences et stratégies déployées*).
- Gomme.

Animation

- Inviter les participantes à identifier une femme qu'elles ont accompagnées et dont la situation a amené plusieurs discussions en équipe (temps d'hébergement, attitude dans la maison, hébergements répétitifs, fin de séjour, etc.).
- Diviser le groupe en sous-groupes de 3 à 4 personnes.
- Discuter en sous-groupes (45 minutes) des systèmes d'oppression ayant structuré le vécu de cette femme, des violences qu'elle a vécues, des stratégies qu'elle a mises en place et des conséquences qu'ont pu entraîner ces violences et stratégies dans sa vie.
- Revenir en plénière et partager les réflexions qui sont ressorties dans le travail en sous-groupes.

117 La version électronique des trois tableaux est disponible dans l'espace virtuel de la FMHF (Dropbox) en version Powerpoint et PDF. Il est ainsi possible de faire imprimer ces tableaux en format affiche ou simplement de projeter les tableaux au mur et de coller les mots étiquettes sur la projection pour animer l'activité.

LES SYSTÈMES D'OPPRESSION QUI TRAVERSENT LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

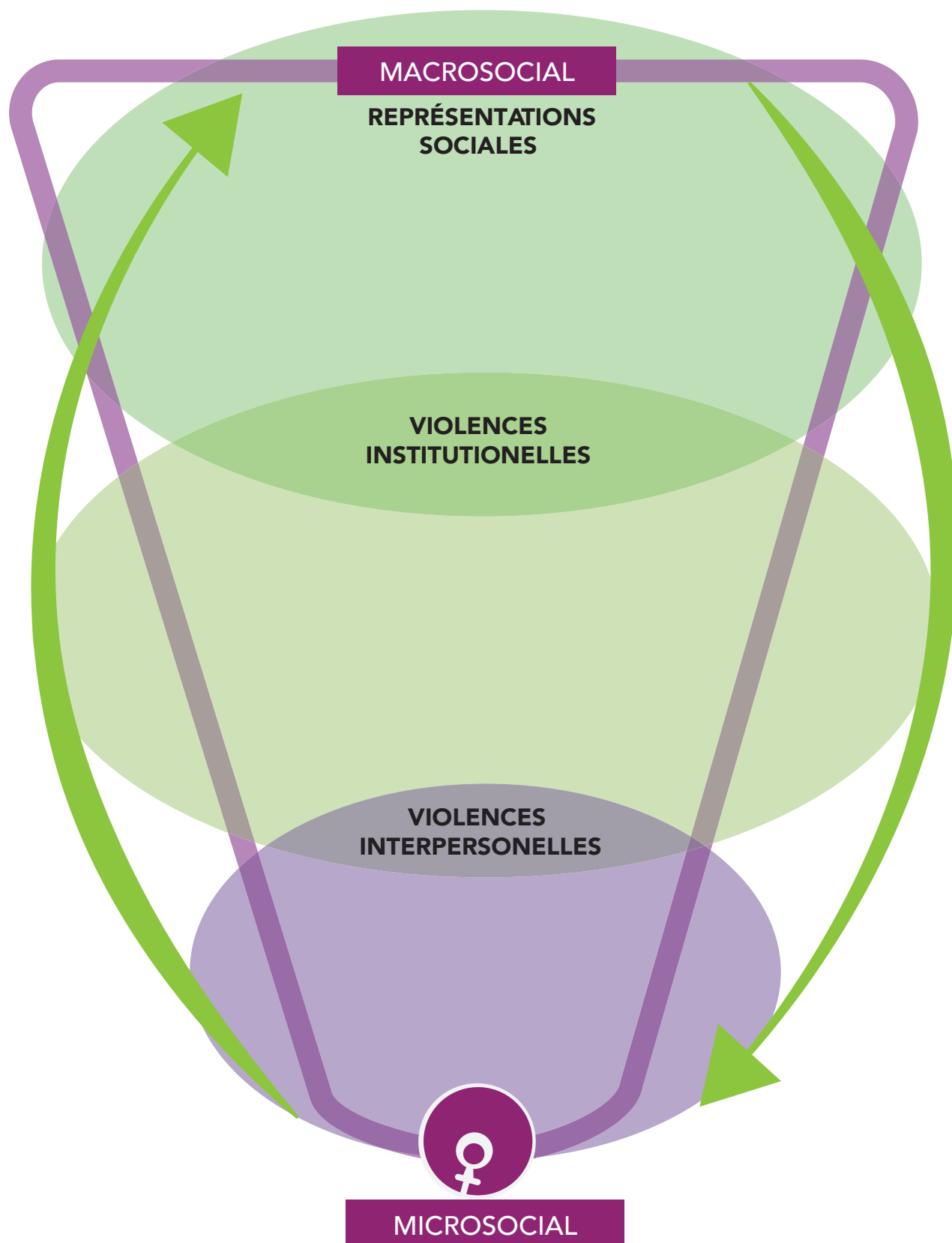


Systèmes d'oppression – Mots étiquettes



PATRIARCAT	CAPACITISME	RACISME
COLONIALISME	ÂGISME	CLASSISME CAPITALISME
CISGENRISME HÉTÉROSEXISME		

LE CONTINUUM DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Continuum des violences faites aux femmes

Mots étiquettes

REPRÉSENTATIONS SOCIALES



MATERNITÉ	FÉMINITÉ	BONNE VICTIME

VIOLENCES INSTITUTIONNELLES



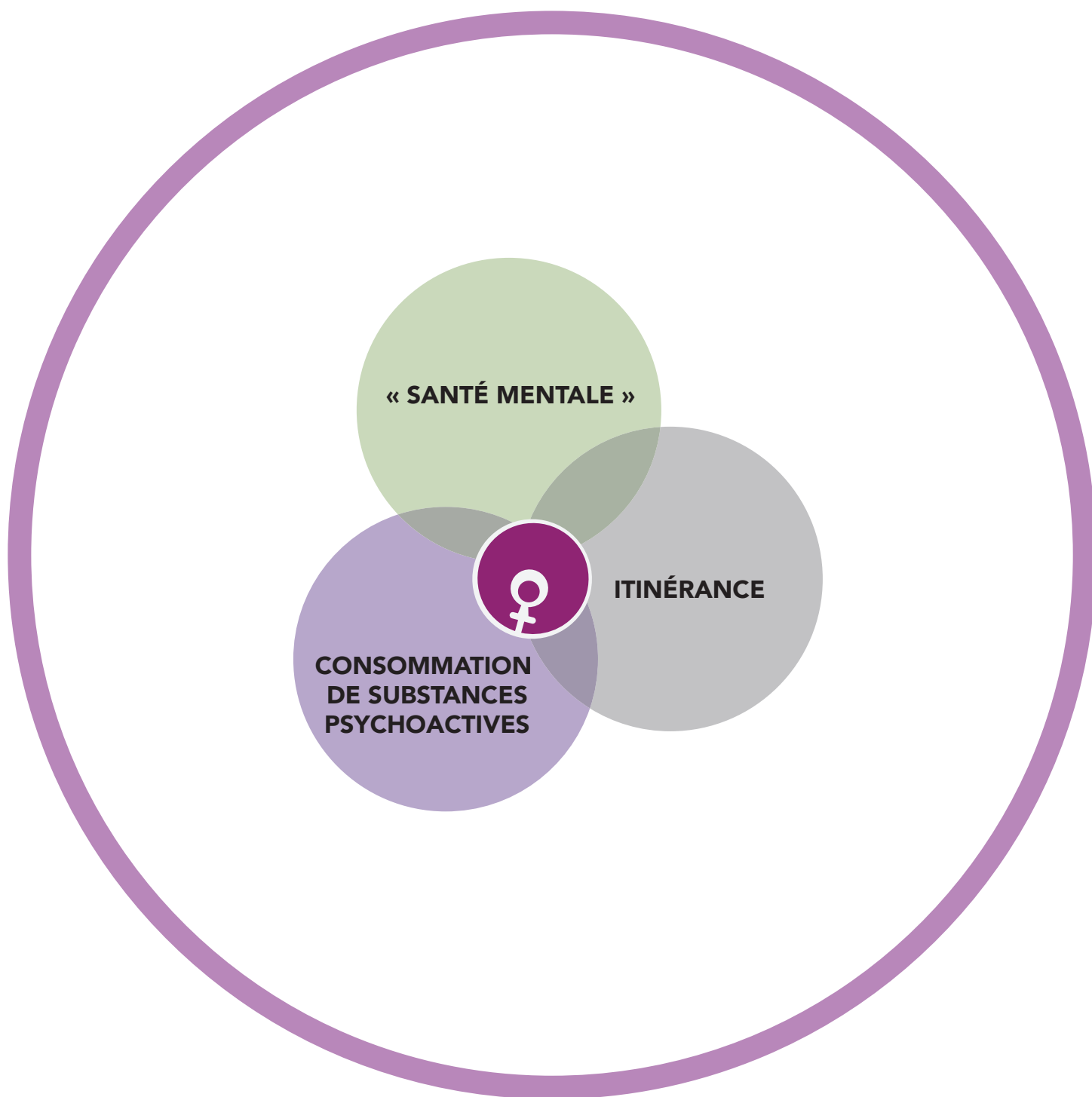
LOIS (Ex: loi sur la protection de la jeunesse, loi sur l'immigration, etc.)	SYSTÈME DE JUSTICE	LOURDEUR BUREAUCRATIQUE
Stigmatisation, non-reconnaissance et pratiques coercitives dans le réseau de la santé et des services sociaux		
PROBLÈMES D'ACCÈS À LA JUSTICE		

VIOLENCES INTERPERSONNELLES



AGRESSIONS SEXUELLES	VIOLENCE CONJUGALE	VIOLENCE FAMILIALE

CONSÉQUEMMENT À CES VIOLENCES... OU POUR LES PRÉVENIR, LES SURMONTER ET Y RÉSISTER



Conséquences et stratégies déployées

Mots étiquettes



Se défendre	Se chercher un emploi	
Développer des symptômes de stress post-traumatique	Éprouver de la détresse psychologique	
Être surmédicalisée	Quitter son partenaire	
Être signalée à la DPJ	Se chercher un logement	
Venir en maison d'hébergement	Être exclue du milieu scolaire	
Être exclue du marché de l'emploi		

6.5 Le défi de l'inclusion

Buts de l'activité

- Réfléchir à l'impact que peuvent avoir les cadres et pratiques mis de l'avant en maison d'hébergement sur l'inclusion des femmes.
- Favoriser la discussion autour des rapports de pouvoir existant entre les équipes et les femmes mais aussi au sein même des équipes de travail.

Déroulement

À partir d'affirmations, les participantes sont invitées à discuter de différents enjeux qui sont en lien avec la question de l'inclusion dans les maisons d'hébergement. Après avoir pigé et lu une affirmation, les participantes sont invitées à discuter de celles-ci pendant quelques minutes en sous-groupes. Suite à cette première étape de discussion, les participantes sont invitées à partager leurs réflexions en plénière et à poursuivre la discussion autour de l'affirmation visée. L'opération est ensuite répétée pour chacune des énoncés à discuter.

Durée

La durée de cette activité est variable. On peut compter de 15 à 20 minutes par affirmation (incluant le temps en sous-groupes et le retour en plénière). Il est possible d'organiser une activité de réflexion où l'on discutera de plusieurs affirmations ou de discuter d'une seule affirmation à la fois (une affirmation à chaque réunion d'équipe, par exemple).

Matériel requis

- Récipient (petit baril, boîte, etc.) pouvant contenir les affirmations.
- Affirmations sur le défi de l'inclusion.

Animation

- Inviter une participante à piger et à lire une affirmation.
- Demander aux participantes de se placer en équipe de deux.
- Inviter les participantes à discuter de l'affirmation en dyade.
- Animer une discussion en plénière autour des réflexions et discussions qui auront été menées en dyades.

Affirmations



« Dans un contexte de milieu de vie, avoir une TPL dans la maison: ça désorganise! »

« Je suis mal à l'aise de « surveiller » sa prise de médicaments. »

« J'aimerais ça pouvoir prendre des décisions toute seule. »

« Il m'arrive d'avoir le feeling qu'on n'en a pas fait assez pour elle. »

« Des fois je sens que, comme équipe de travail, on n'avance pas toutes dans le même sens. »



« Je ne pose pas toutes les questions du formulaire d'accueil...certaines questions sont trop intrusives. »

« L'intervention auprès des femmes toxicomanes, ce n'est pas notre mandat. »

« Je sens que nous n'avons pas tous les outils pour intervenir auprès des femmes immigrantes. »

« Je sens que nous n'avons pas tous les outils pour intervenir auprès des femmes autochtones. »

« J'aimerais ça que les femmes soient plus impliquées dans les prises de décision au sein de la maison mais notre contexte rend cela difficile. »



« Je trouve que notre intervention est trop individuelle, on manque de temps pour les actions collectives. »

« Parfois, je me sens maternante d'avoir à faire respecter un couvre-feu. »

« À cause de nos contraintes, je sens qu'on ne respecte pas toujours le rythme des femmes. »

« Cette fille-là consomme beaucoup et elle est enceinte: on devrait faire un signalement. »

« Celle-là, elle magasine les ressources. »

6.6 Le café du monde:

Et si j'avais une baguette magique...!

Buts de l'activité

- Réfléchir à des pistes de solutions concrètes permettant de favoriser l'inclusion et de garder l'IFI vivante dans les maisons.
- Collectiviser les idées dans le cadre d'une tempête d'idées (*brainstorming*) permettant la participation et la prise de parole de toutes, dans un temps restreint.

Déroulement

Cette activité se réalise en équipes de 4 à 6 participantes. Le nombre d'enjeux discutés ou de questions formulées dépendra du nombre d'équipe formées et/ou du temps disponible pour réaliser l'activité. Pour chaque équipe, une personne sera nommée responsable à la fois de l'animation, de la prise de note et du retour en grand groupe. Chaque équipe se voit remettre une question ou un enjeu qui permet d'identifier des pistes de solutions pour tendre vers l'inclusion ou pour actualiser l'IFI dans les maisons. Chaque équipe s'assoit à une table et discute de ce thème pendant 8 minutes. Lorsque le temps est écoulé, une alarme sonne et toutes les participantes, sauf les responsables de table, doivent se lever, se mélanger et aller rejoindre une autre table. Le chrono redémarre pour 8 autres minutes de discussion. La responsable de table assure le rôle de transition entre les équipes afin que le travail se poursuive dans la même direction que celle amorcée par l'équipe précédente. L'exercice se termine lorsque tout le monde a eu l'occasion de discuter de chacun des enjeux et questionnements. Cette activité est suivie d'une discussion en plénière au cours de laquelle chaque responsable de table partage, à l'ensemble du groupe, le résultat des échanges ayant eu lieu à sa table.

Durée moyenne

La durée de cette activité varie grandement en fonction du nombre de participantes présentes ainsi que du nombre d'enjeux retenus pour la discussion. Normalement, on calcule 8 minutes de discussion par enjeu à traiter et environ 15 à 30 minutes pour le retour en groupe, selon le nombre de participantes mais aussi, selon le niveau de réflexion que l'on souhaite atteindre (lancer de grandes idées, identifier des moyens concrets, lancer les bases d'un plan d'action, établir un calendrier, etc.).

Matériel requis

- Papier « flipchart » ou grandes feuilles.
- Marqueurs.
- Chronomètre.
- Gomme.
- Baguette magique (facultatif).

Animation

- Noter au préalable chacune des questions à aborder au haut de grandes feuilles.
- Inviter le groupe à se séparer en équipe de 4 à 6 personnes.
- Identifier, pour chaque groupe, une personne responsable de l'animation, de la prise de note et du compte-rendu en grand groupe.
- Remettre à cette personne une baguette magique, un marqueur ainsi qu'une feuille avec une question.
- Rappeler aux participantes qu'elles ont une baguette magique parce qu'elles peuvent sortir toutes les idées qu'elles souhaitent, même celles qui leur semblent les plus irréalistes ou farfelues.
- Expliquer le déroulement de l'activité, tel que décrit plus haut.
- Inviter les participantes à débiter la discussion et chronométrer 8 minutes.
- Demander aux participantes, au son de la cloche, de changer de table tout en mélangeant les équipes.
- Répéter ces deux dernières étapes en fonction du nombre d'enjeux à discuter.
- Inviter les responsables de table à venir afficher au mur les grandes feuilles contenant les idées et à présenter les différentes pistes de solutions ayant émergé à leur table.
- Inviter les participantes, après chaque présentation, à commenter, questionner, modifier ou ajouter des choses (à noter que les responsables de table n'ont pas eu l'occasion de discuter des questions des autres tables).
- Laisser les participantes, au terme de l'exercice, repartir avec les grandes feuilles afin de pouvoir s'en inspirer ou les prendre en photo.

Exemples d'enjeux à discuter sur le thème de l'inclusion et de l'intégration de l'IFI

- Quoi mettre en place pour donner plus de pouvoir aux femmes sur leur parcours en maison (sur leur suivi, le milieu de vie, les règles, etc.)?
- Quoi faire pour mieux concilier notre propre rythme et celui des femmes?
- Quel mécanisme mettre en place pour resserrer les liens entre les femmes et les intervenantes?
- Comment éviter de reproduire l'image de la bonne mère dans notre façon d'intervenir, tout en considérant la sécurité et le bien-être des enfants?
- Dans les situations où le séjour d'une femme pèse pour les membres de l'équipe (impuissance, alliance difficile, tension dans l'équipe) quoi mettre en place afin de remettre cette femme au centre des préoccupations?
- Quels changements peut-on apporter afin de faciliter l'inclusion des femmes qui consomment des substances psychoactives?
- Comment ouvrir le dialogue avec les femmes pour sortir des sentiers battus en termes intervention?
- Comment concrètement utiliser les trois tableaux dans nos pratiques avec les femmes?
- Quoi mettre en place dans nos équipes, afin de pouvoir identifier et travailler ensemble sur nos « pitons »?
- Quels espaces se créer afin de mieux répartir le pouvoir, la prise de parole et la prise de décision dans notre équipe?
- Que peut-on mettre en place afin de faciliter l'inclusion des femmes plus dérangeantes, opposantes ou en colère?
- Comment collectiviser le vécu des femmes et porter un discours féministe intersectionnel à l'extérieur de nos maisons?

Exemples de pistes de solutions en lien avec des enjeux discutés sur le thème de l'inclusion et de l'intégration de l'IFI

Les enjeux abordés au cours des journées de réflexion de la tournée des régions ont permis de faire ressortir plusieurs propositions concrètes pouvant permettre de relever les défis que posent l'inclusion et l'intégration de l'IFI. En voici donc quelques-uns.

- Favoriser l'implication de résidentes au sein du conseil d'administration.
- Permettre aux femmes de participer aux réunions d'équipe lorsque celles-ci les concernent.
- Impliquer les résidentes dans l'animation des rencontres de groupe.
- S'outiller afin de mieux informer les femmes de leurs droits.
- Permettre aux femmes de s'impliquer dans les prises de décision au sein de la maison: comité, gestions des tâches, révision du code de vie, etc.
- Se centrer sur les besoins et les attentes exprimés par les femmes. Garder un regard critique face à nos propres attentes dans l'intervention.
- Éviter de reproduire un langage normatif sur la maternité dans nos interventions (bonne ou mauvaise mère, capacité parentale, etc.). De plus, dédramatiser et « normaliser » le vécu des mères: on n'est pas parfaites! En tant que mère, c'est elles qui sont les expertes.
- Favoriser la création d'espaces informels pour les femmes dans l'objectif de partager leur vécu et de solidariser entre elles.
- Utiliser les trois tableaux du guide dans nos réunions d'équipe, les afficher dans des endroits visibles de la maison, les intégrer aux interventions de groupe afin d'en parler avec les résidentes et les utiliser comme outil dans nos sensibilisations avec les partenaires pour garder l'analyse féministe intersectionnelle présente dans nos pratiques.
- Conscientiser les femmes sur les impacts des différents systèmes d'oppression dans leur vie.
- Percevoir le code de vie comme un outil en constante évolution, le remettre en question régulièrement, s'adapter au groupe de résidentes et faire preuve de souplesse en considérant les besoins des femmes présentes.

- Se donner des moyens en équipe afin de travailler ensemble sur nos « pitons »: tours de parole, utiliser le « comment ça va? » pour ouvrir sur nos perceptions, supervision de groupe, discuter de situations fictives qui soulèvent les différentes interprétations afin de se remettre en question personnellement.
- Intervenir avec les femmes plus « opposantes » ou en colère: permettre d'exprimer la colère, se questionner sur notre propre rapport à la colère et les malaises que cela nous apporte, prendre du recul face à nos perceptions lorsqu'on vit un malaise face à ces comportements, l'aborder directement avec les femmes et avoir une pièce de « défoulement » dans la maison.



Annexes

7.1 Annexe 1

L'intersectionnalité, tout le monde en parle!

L'intersectionnalité tout le monde en parle!

Résonnance et application au sein
des maisons d'hébergement pour femmes



FÉDÉRATION DES MAISONS
D' H É B E R G E M E N T
POUR **FEMMES**

UQÀM

Service aux collectivités

Université du Québec à Montréal

RéQEF

RÉSEAU
QUÉBÉCOIS
EN ÉTUDES
FÉMINISTES

UQÀM

IREF

Institut de recherches
et d'études féministes

Par
Christine Corbeil
Élizabeth Harper
Isabelle Marchand

Fédération des maisons d'hébergement pour femmes
Sarah-Maude Le Gresley

Janvier 2018

SOMMAIRE

Cette recherche¹¹⁸, amorcée en juin 2014, s'inscrit dans la foulée d'une large démarche d'intégration et d'appropriation de l'intersectionnalité, plus spécifiquement de l'intervention féministe intersectionnelle (IFI) au sein de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (FMHF) depuis 2010. En favorisant la prise de parole des intervenantes et des directrices, cette étude a été l'occasion de mettre en lumière leurs réflexions et leur compréhension concernant l'intersectionnalité, son influence ainsi que son application dans les pratiques organisationnelles et d'intervention des maisons d'hébergement. Ce sommaire, tiré du rapport de recherche, vise à en présenter les faits saillants.

LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

- Comprendre la résonnance de l'intersectionnalité à partir du point de vue des intervenantes et des directrices des maisons
- Identifier les pratiques féministes en maisons d'hébergement qui s'inscrivent dans une approche intersectionnelle
- Cerner les difficultés, les tensions et les défis auxquels sont exposées les intervenantes et les directrices qui côtoient des femmes violentées vivant de multiples problématiques sociales

Cette recherche qualitative a été conduite auprès de 26 intervenantes et 7 directrices (N: 33) de la FMHF, provenant de diverses régions du Québec. La tenue de groupes de discussion (*focus group*) avec des intervenantes (4 groupes) et des directrices (1 groupe) a été privilégiée. Par la suite, des entrevues individuelles, sous forme de récits de pratique, ont aussi été réalisées avec six intervenantes cumulant plusieurs années d'expérience. Une analyse thématique a été retenue pour les groupes de discussion et une analyse narrative pour traiter les récits de pratique. Finalement, la dernière phase de cueillette de données s'est déroulée par le biais d'une méthode d'observation non participante, effectuée lors du Forum sur l'intervention féministe intersectionnelle, organisé par la FMHF en octobre 2016.

118 La recherche complète est disponible sur le site web de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (www.fede.qc.ca) ainsi que sur le site du Service aux collectivités de l'UQAM (<http://sac.uqam.ca/projets-et-publications.html>).

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS & ANALYSES

1. L'intersectionnalité et les contextes d'intervention

- L'intervention en contexte de milieu de vie, qui caractérise les maisons d'hébergement, influence le langage qui est utilisé pour évoquer, appréhender et utiliser l'intersectionnalité.
- Des contextes spécifiques, selon les réalités des maisons d'hébergement (particularités régionales, communautés desservies, langues parlées, etc.) influencent aussi la construction des discours des actrices sur l'intersectionnalité, ainsi que les façons dont elles la mettent en œuvre selon leurs réalités.
- À la lumière des contextes d'intervention qui caractérisent les maisons, la FMHF s'est dotée de cette interprétation de l'IFI:

« L'intervention féministe intersectionnelle (IFI) représente une approche centrée sur la femme, qui implique une évaluation des besoins et des solutions avec elle et l'écoute de ce qui apparaît prioritaire. Tout en réaffirmant les objectifs de l'intervention féministe, elle nécessite d'élargir ses perspectives afin de comprendre l'ensemble des conditions et des rapports de pouvoir qui structurent l'expérience des femmes accompagnées » (FMHF, 2016).

2. La résonnance de l'intersectionnalité: une approche féministe globale, un cadre et un outil d'analyse

- Plusieurs intervenantes en sont à leur premier contact avec l'intersectionnalité, mais elles estiment que l'approche intersectionnelle « va au-delà » de l'intervention féministe, car elle cherche à l'enrichir en englobant différentes inégalités et situations d'oppression.
- L'intervention féministe représente la « ligne directrice » de leurs interventions, mais on s'interroge sur les voies pour la rendre « plus globale », plus « intégrée » dans les pratiques afin d'agir sur les multiples oppressions présentes dans la vie des femmes.
- Pour certaines, l'approche intersectionnelle est déjà présente dans les pratiques d'intervention, mais elle n'est pas nommée comme telle.
- Il y a une nette volonté de se doter d'une approche mieux à même d'appréhender l'ensemble des conditions et des rapports de pouvoir qui structurent l'expérience des femmes accompagnées.
- Pour une partie des intervenantes et directrices, l'intersectionnalité résonne comme un cadre, un outil d'analyse permettant d'appréhender les violences subies dans un continuum, au regard des difficultés structurelles et individuelles vécues.
- Ce cadre d'analyse permet de comprendre les violences vécues comme une problématique sociale multidimensionnelle, en englobant d'autres enjeux (tels que la santé mentale, la consommation de substances psychoactives, etc.); cette multiplication des violences subies et de leurs conséquences dans la vie des femmes est souvent analysée, en amont, comme étant de l'oppression.
- Le continuum violences-oppressions, qui engendre les difficultés entrecroisées des femmes, est ainsi au cœur de la compréhension de l'intersectionnalité.
- En outre, l'intersectionnalité offre un cadre d'analyse qui éclaire la complexité des situations sociales vécues par les femmes et leurs liens au cœur d'une analyse globale.

3. L'intersectionnalité en action: des pratiques d'intervention tangibles

3.1 Étudier et contextualiser les parcours et les histoires singulières des femmes

- L'approche intersectionnelle met en lumière l'importance de prendre en compte les parcours singuliers des femmes, en leur permettant de raconter leur histoire dans leurs propres mots.
- Entendre les récits des femmes permet d'éclairer leur position, leur place et leur rôle au sein de leur famille, de leurs relations intimes ainsi que leurs rapports avec les institutions.
- Écouter les récits des femmes permet aussi de cerner leurs « positionnements » (réactions, compréhensions, types de stratégies de survie déployées, etc.) au regard des expériences de violences et d'oppression vécues.
- Qu'il s'agisse d'une forme de violence interpersonnelle, familiale ou structurelle, le fait de s'attarder au récit des femmes permet aux intervenantes de faire des liens concrets entre les différentes formes d'oppressions et de violences vécues dans la trajectoire antérieure, et les problématiques vécues dans l'ici et maintenant.
- En portant ainsi une attention spécifique à la narration des trajectoires de vie, l'intersectionnalité amène les intervenantes à mieux cerner les contextes dans lesquels s'inscrivent les expériences des femmes et, ce faisant, à analyser la violence vécue dans un continuum violence-oppression.
- En termes d'intervention directe, cet objectif amène les intervenantes à:

- ✓ Valider les expériences des femmes (difficultés, violences, oppressions vécues).
- ✓ Recadrer leurs expériences afin de légitimer leurs réactions comme étant des stratégies de survie ou des actes de résistance, et non pas des comportements dysfonctionnels.
- ✓ Adapter les plans d'intervention selon les expériences et les situations spécifiques.
- ✓ Valoriser les histoires d'exception pour souligner les forces des femmes.

3.2 Privilégier une posture d'ouverture pour comprendre le continuum violence-oppression

- Face aux situations complexes vécues par les femmes, les intervenantes adoptent une posture d'ouverture, au lieu d'endosser une posture de certitude, eu égard à leur statut de professionnelle ou d'experte en violence conjugale.
- Cette posture d'ouverture les amène ainsi à s'informer sur une série d'éléments, de normes culturelles, de croyances, etc. concernant l'expérience des femmes avec lesquelles elles travaillent au quotidien.
- Cette posture d'ouverture favorise à la fois l'expression des femmes sur leur vécu en matière d'oppression et, pour les intervenantes, les renseigne sur les manières dont les femmes accompagnées interprètent et analysent cette dyade oppressions-violences.
- En terme d'intervention directe, cet objectif amène les intervenantes à:

- ✓ Se décentrer de leurs jugements, de leurs hypothèses cliniques et de leurs conceptions des oppressions vécues par les femmes.
- ✓ Réfuter les étiquettes apposées aux femmes comme étant « d'emblée opprimées » par leur culture et religion, ou encore « malades », « dépressives », « toxicomanes », etc.

3.3 Outiller les femmes dans leurs rapports aux institutions publiques

- La mobilisation d'un cadre intersectionnel met en lumière les rapports qu'entretiennent les femmes avec les différents services (policiers, services de santé et sociaux, protection de la jeunesse) ainsi que la façon dont elles sont perçues et, parfois, étiquetées par ces derniers.
- Les intervenantes aident les femmes à donner un sens à leurs expériences en les informant et en contextualisant, d'une part, l'intervention réalisée par des intervenant.e.s du système public (en termes de mandats et de missions) et, d'autre part, en validant le « ressenti » des conséquences ou des effets qu'ont eu ces interventions sur elles (c'est-à-dire leurs déceptions, leur colère, la tristesse associée à ces expériences, etc.).
- En termes d'intervention directe, cet objectif amène les intervenantes à:

- ✓ Réaliser un travail d'information, de contextualisation, de médiation et de défense de droits.
- ✓ Aider les femmes à faire la part des choses pour distinguer ce qui relève de leur responsabilité et ce qui n'en relève pas.
- ✓ Soutenir les femmes dans le développement d'un pouvoir d'agir face au système, aux intervenant.e.s et à leurs pratiques qui peuvent être opprimantes.

3.4 Développer une intervention plus réflexive

- L'intersectionnalité représente un outil incontournable pour réfléchir aux dimensions de pouvoir, qui sont présentes dans la relation intervenante/femme aidée.
- La réflexivité permet non seulement aux intervenantes de prendre conscience de leurs schèmes sociaux, de leurs cadres de référence, de leurs a priori, etc. qui guident leurs actions, mais elle leur offre aussi la possibilité de se « regarder agir », d'examiner a posteriori leur intervention et les effets de celle-ci sur la personne aidée.
- En termes d'intervention directe, cet objectif amène les intervenantes à:

- ✓ Respecter les femmes dans ce qu'elles veulent (ou pas) raconter.
- ✓ S'interroger sur les effets des rapports de pouvoir en présence sur les femmes.
- ✓ S'informer de la perception que les femmes ont quant au rôle de l'intervenante et de l'intervention.
- ✓ Valider leurs compréhensions des situations analysées avec les femmes.

4. Les défis de l'intégration de l'intersectionnalité dans les maisons d'hébergement

4.1 Les enjeux de l'intervention auprès des femmes vivant de multiples problématiques sociales

- Puisque les intervenantes ne partagent pas la même position sociale que les femmes accompagnées, les inégalités (économiques, de scolarisation, etc.) sont toujours présentes.
- La recherche de l'égalité entre les femmes représente ainsi un enjeu constant, dans un contexte où les femmes aidées sont confrontées à des situations très complexes et ont des besoins pluriels.
- Différentes situations vécues en maison d'hébergement, comme les conflits de valeurs et les pratiques parentales diverses, sont propices à alimenter les préjugés, car elles mettent sur la sellette les différences (qu'elles soient culturelles, religieuses, dues aux rapports de classe, etc.).
- L'intersectionnalité permet ainsi d'appréhender ses propres limites et préjugés, et d'adopter une posture « autocritique » face à ses privilèges (ex. le fait d'être blanche, jeune, scolarisée et en emploi).

4.2 Repenser les structures et les règlements du « vivre-ensemble »

L'intersectionnalité renvoie à un accueil « encore plus inclusif », « de toutes les femmes », peu importe leurs difficultés.

- Dans cette perspective, l'intersectionnalité apparaît aussi utile pour questionner les structures mises en place et les règlements des maisons d'hébergement, tels que la « tolérance zéro » en matière de consommation et de violence (qui mènent souvent à l'expulsion de la maison), au temps de séjour parfois trop court, aux règlements de « surveillance » des femmes (contrôle de la médication, couvre-feu, etc.).
- Une tension émerge ainsi entre, d'une part, le désir d'offrir un hébergement à toutes les femmes selon leurs besoins et, d'autre part, certaines règles qui restent nécessaires pour assurer la sécurité des lieux et des personnes.
- Le défi réside dans l'équilibre à trouver pour assurer la protection de toutes, sans exercer un trop grand contrôle de la vie des femmes et en favorisant une reprise de pouvoir par celles-ci.

4.3 Les besoins en matière de formation: le développement d'un langage commun

Un des défis d'envergure pour la FMHF réside dans le développement d'une compréhension commune d'une approche intersectionnelle féministe partagée par toutes les maisons membres.

Il importe de se doter d'un langage intersectionnel collectif afin de faciliter l'application de l'intervention féministe intersectionnelle (IFI) selon les spécificités des maisons.

Le partage d'un langage commun en matière d'IFI renforcerait aussi les aptitudes des intervenantes à mieux identifier, dans leurs pratiques, ce qui apparaît d'ores et déjà comme étant de l'ordre de l'IFI, ainsi qu'à développer de nouvelles pratiques en accord avec cette approche.

La FMHF joue un rôle important afin de vulgariser et de nourrir le discours sur l'intersectionnalité et, ainsi, de favoriser son appropriation par les maisons membres.

EN CONCLUSION

Bien que d'autres pratiques spécifiques seraient à documenter dans une étude ultérieure, cette recherche a permis de mettre en lumière de nombreux éléments, constats et besoins en ce qui concerne l'application de l'intersectionnalité au sein de la FMHF. Les défis restent évidemment nombreux pour concrétiser cet ambitieux projet. Néanmoins, l'intérêt réel porté à l'intersectionnalité et les efforts déployés, tant par la FMHF que par les maisons d'hébergement membres, pour construire collectivement une IFI qui corresponde à leurs réalités et à celles des femmes hébergées, ne peuvent que porter fruit. D'ores et déjà, les démarches entamées par la FMHF ont permis le développement de plusieurs savoirs et réflexions sur les pratiques d'intervention, ainsi que divers changements en matière de gestion du « vivre-ensemble ».

7.2 Annexe 2 - Tableau synthèse - Corbeil et Marchand¹¹⁹ - revisité par le Comité IFI¹²⁰

Objectifs, stratégies et défis de l'intervention féministe*

1. Soutenir et respecter les femmes dans leurs démarches			
Objectifs spécifiques	Stratégies	Défis	Défis spécifiques à l'approche intersectionnelle par le CIF
Apporter du soutien aux femmes ici et maintenant.	Adopter une attitude d'écoute et faire place à l'expérience des femmes. Veiller à ce que leurs besoins de base soient comblés dans un délai raisonnable.	Prendre le temps nécessaire pour écouter le récit des femmes.	Documenter les autres formes d'oppression (racisme, agisme, colonialisme, etc.) Parfaire ses connaissances sur les diverses réalités des femmes. Rester dans les impacts ici et maintenant, même si on voit plus large et qu'on a plus d'éléments ou systèmes d'oppression à considérer. (défis encore plus accentués que dans l'intervention féministe).
Respecter le rythme, les choix, les valeurs et les besoins des femmes.	Éviter de juger, voire de blâmer les femmes en les stigmatisant du fait de leur culture, de leurs croyances ou de leurs habitudes de vie. Ne pas chercher à leur imposer une façon de faire.	Ne pas entretenir d'a priori sur les décisions qu'elles prendront. Accepter que le consensus ne soit pas toujours possible.	Prendre en compte les autres formes d'oppression et leurs impacts sur le rythme d'action des femmes. Éviter de juger les stratégies de survie des femmes. Tenir compte de nos privilèges et capacités. Éviter de se positionner par rapport aux stratégies de survie.

119 Tiré de: Christine Corbeil et Isabelle Marchand (dir.). L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: portrait d'une pratique sociale diversifiée, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 2010.

120 Ce tableau synthèse est en cours de révision dans le cadre d'un projet mené en partenariat incluant les auteures (Corbeil, C. et Marchand, I.) ainsi que la FMHF. La version mise à jour, incluant des spécificité de l'intervention féministe intersectionnelle, sera disponible au cours de l'automne 2019.

2. Faire alliance avec les femmes et établir un lien de confiance

Objectifs spécifiques	Stratégies	Défis	Défis spécifiques à l'approche intersectionnelle par le CIF
Établir et maintenir le lien de confiance.	Adopter une attitude d'ouverture et de tolérance. Divulguer ses valeurs et ses croyances en tant qu'intervenante féministe. Partager l'information et référer les femmes à d'autres ressources pertinentes.	Accepter ce qui est différent de soi. Travailler à créer une alliance avec les femmes: • dans des situations où les idées et les valeurs paraissent divergentes; • lorsque les composantes identitaires de l'aïdée et de l'aïdante sont passablement différentes.	Prendre conscience et tenir compte de nos privilèges et de notre situation privilégiée d'aïdante. Tendre vers une intervention exempte de positionnements personnels. Redonner du pouvoir aux femmes. Porter un regard sur nos pratiques dans une perspective d'inclusion. Prendre en considération les besoins des femmes.

3. Favoriser l'empowerment des femmes ou la reprise de pouvoir sur leur vie				
Objectifs spécifiques	Stratégies	Défis	Défis spécifiques à l'approche intersectionnelle par le CIF	
Transformer le sentiment d'impuissance en pouvoir d'agir. Aider les femmes à devenir sujet de leur vie.	Impliquer les femmes dans la définition de leurs problèmes et de leurs objectifs de changement. Valoriser les actions entreprises pour résoudre leurs problèmes. Identifier leurs zones de pouvoir et tenter de les accroître en tenant compte des ressources dont elles disposent. Encourager l'expression de leur colère dans une perspective d'empowerment.	Être consciente des difficultés auxquelles se heurtent les femmes lorsqu'elles veulent s'engager dans un processus de changement. Les amener à se percevoir comme des femmes en changement et pas seulement comme des victimes.	Se questionner sur notre capacité d'être consciente de leurs difficultés. S'ouvrir à leur définition, leur façon de nommer leurs difficultés. Avoir une meilleure lecture des stratégies de survie en fonction des divers systèmes d'oppression vécues.	
Développer la capacité des femmes à s'affirmer dans les différentes sphères de leur vie et à défendre leurs droits.	Développer leur autonomie dans la recherche d'emploi, d'aide sociale, de logement, etc. et les informer de leurs droits. Reconnaître le potentiel des femmes, leurs compétences et leur capacité à s'en sortir. Placer les femmes au cœur de l'intervention en leur rappelant qu'elles sont les expertes de leur vie.	Éviter de créer une relation de dépendance entre les femmes et leurs intervenantes. Soutenir les femmes, sans « vouloir plus » qu'elles. Reconnaître et accepter que le sentiment d'impuissance et les tensions fassent partie de l'intervention.	Contextualiser leur bagage d'expériences. Élargir le spectre du vécu. Considérer les femmes comme les expertes de leur vie en : - partant de leur expérience et en portant une attention particulière à leur bagage expérientiel sur le plan historique, social, culturel, religieux, etc.; - reconnaissant les difficultés particulières auxquelles se heurtent les femmes qui vivent les impacts de divers systèmes d'oppression.	
Rehausser leur estime d'elles-mêmes et leur confiance en soi.	Valoriser leur jugement, intuition, débrouillardise, potentiel d'action.		Être disposée à valoriser les stratégies de survie et les choix d'actions des femmes.	

4. Travailler à la conscientisation des femmes en prenant en compte la pluralité et la complexité des expériences d'oppression

Objectifs spécifiques	Stratégies	Défis	Défis spécifiques à l'approche intersectionnelle par le CIF
Réaliser les effets conjugués des rapports sociaux de sexe et des autres rapports de division (classe, race, orientation sexuelle, etc.) sur la perception de soi et sur les conditions de vies des femmes. Aider les femmes à prendre conscience et à se libérer des rôles sexuels traditionnels.	Examiner les mécanismes (idéologiques, politiques, économiques) par lesquels le système patriarcal, colonialiste et capitaliste agit sur la conscience des femmes et sur toutes les dimensions de leur vie. Déconstruire les messages sexistes, racistes, homophobes, classistes, etc., aider les femmes à en reconnaître l'impact négatif sur leur représentation d'elles-mêmes, de leur communauté et sur leur trajectoire de vie. Analyser le rôle de la socialisation dans les difficultés vécues.	Reconnaître la diversité et la complexité des expériences d'oppression que vivent les femmes non-blanches ou marginalisées et prendre en compte le fait que les catégories « femmes immigrantes » et « femmes racisées » recourent de multiples réalités. Se débarrasser de ses conceptions stéréotypées, monolithiques et universalisantes à l'égard des femmes immigrantes, lesbiennes, autochtones, handicapées, âgées, etc.	Défi majeur de concilier le mandat spécifique des maisons d'hébergement et d'inclure les autres formes d'oppression. Identifier et dépasser ses propres préjugés intégrés. Prendre conscience de la plus grande complexité de définir le collectif, « le NOUS ».

5. Favoriser des rapports égaux				
Objectifs spécifiques	Stratégies	Défis	Défis spécifiques à l'approche intersectionnelle par le CIF	
Prendre conscience des rapports de pouvoir dans la relation d'aide en reconnaissant les privilèges liés au statut d'intervenante.	Préciser les rôles et les responsabilités des intervenantes et des femmes aidées.	Les rapports de pouvoir entre l'aidee et l'aidante restent forcément asymétriques. L'intervenante peut tout au plus tendre vers l'égalité.	Prendre conscience de notre statut de femme privilégiée. Tendre vers la prise de conscience des privilèges de chacune et intervenir en composant avec ceux-ci et leurs impacts. Concilier l'intersectionnalité avec le défi de milieu de vie.	
Travailler à réduire l'impact des inégalités de pouvoir dans la relation entre aidée et aidante ou dans le travail de groupe.	Valoriser la franchise et la transparence. Partager ses informations et ses connaissances ainsi que certains lieux de pouvoir au sein de l'organisme. Établir un contrat clair. Divulguer des dimensions de sa vie personnelle si cela s'avère pertinent.		Éviter le mode « évaluation ». Tendre vers une intervention exempte de positionnements personnels. Partager ses informations. Viser et valoriser la réciprocité du partage de connaissances.	

6. Briser l'isolement des femmes et développer leur solidarité

Objectifs spécifiques	Stratégies	Défis	Défis spécifiques à l'approche intersectionnelle par le CIF
Développer des pratiques d'entraide entre les femmes et créer des réseaux de solidarité. Appropriiser les différences de culture, de religion et de conditions sociales.	Privilégier l'intervention de groupe. Encourager le partage des expériences vécues et leur mise en commun.	Miser sur les similitudes plutôt que sur les différences entre les femmes, tout en reconnaissant que le consensus n'est pas toujours possible.	Être consciente que le « nous femmes » peut prendre plusieurs formes et se déployer dans plusieurs lieux d'appartenance. Optimiser le développement des solidarités par le milieu de vie, se servir de celui-ci pour travailler les diverses sources de solidarité. Tendre vers l'acceptation de toutes les différences et moins miser sur les similitudes pour le développement des solidarités.

7. Lutter pour un changement individuel et social			
Objectifs spécifiques	Stratégies	Défis	Défis spécifiques à l'approche intersectionnelle par le CIF
Lier changement individuel et changement social.	S'impliquer dans la défense des droits des femmes. Sensibiliser les femmes à l'importance de l'exercice de la citoyenneté.	Permettre une diversité d'expressions de la notion d'action. Soutenir des actions visant à transformer la réalité des femmes tout en reconnaissant que le processus de reprise de pouvoir sur leur vie puisse être long.	Soutenir les femmes à devenir des agentes de changement ou des modèles dans leur communauté. Le défi est plus grand dû à l'hébergement à court terme, Explorer la possibilité de continuer le changement social dans les activités avec les ex résidentes. Soutenir les diverses réalités et conditions de vie des femmes. Travailler à un changement social pour mettre un terme aux formes d'oppression en défendant les droits des femmes auprès des institutions et des experts en utilisant ses privilèges pour intervenir pour les femmes et en agissant comme des agentes de liaison entre la culture dominante et la culture des femmes des communautés ethnoculturelles. Favoriser la prise de conscience des impacts des changements individuels sur l'environnement.

7.3 Annexe 3

Pour poursuivre les réflexions dans nos équipes, pour travailler sur nos « pitons »

Considérer les femmes comme des expertes de leur expérience et accueillir leur rythme, leurs désirs et leurs choix amène parfois son lot d'inconforts, de questionnements et de frustrations. C'est dans le souci de transformer ces défis en quelque chose de créatif et de porteur que nous souhaitons poursuivre, dans nos équipes, la réflexion sur nos pratiques, sur notre perception du vécu des femmes que nous accompagnons et sur les valeurs qui nous servent de guide. Il s'agit de poursuivre l'identification et le travail sur nos « pitons », ceux qui sont portés individuellement, mais aussi ceux qui sont partagés parmi les membres des équipes et qui orientent les pratiques dans notre maison.

Cette section présente une série de vignettes sur lesquelles les discussions peuvent s'appuyer. Elles sont conçues pour servir à la fois d'outil de réflexion, et de formation. Pour faciliter l'animation des discussions, des consignes générales sont présentées à la page suivante. Le premier bloc de vignettes revient sur les quatre ateliers tels qu'ils ont été réalisés dans le cadre du Forum IFI d'octobre 2016. Celui-ci peut être utilisé en équipe ou auprès de nouvelles intervenantes pour introduire de façon plus générale les réflexions sur l'IFI. Les blocs suivants permettent d'aborder chacun des volets d'intervention offerts en maison d'hébergement: le processus d'intervention en maison, l'intervention en contexte de milieu de vie, l'accompagnement et la transformation sociale. Pour chacun des volets d'intervention, 2 à 4 vignettes d'approfondissement sont proposées, accompagnées d'une fiche d'animation permettant les réflexions sur nos pratiques, toujours dans l'objectif de tendre vers l'inclusion.

Attention !

Il importe de rappeler que ces exercices doivent avoir lieu dans un espace de sécurité où chacune se sent à l'aise de s'exprimer et est accueillie adéquatement par le groupe. Il est possible que l'exercice soulève certains inconforts ou ébranle les participantes. C'est tout à fait normal! L'objectif est ici de réfléchir ensemble et de solidariser le groupe, non pas de se comparer ou se confronter. Ensemble, nous sommes plus susceptibles d'apprendre et de se questionner. Il importe de se centrer sur ses propres impressions, expériences et réflexions en tant que femme, en tant qu'intervenante, en tant que membre d'une équipe.

Index des vignettes

Enjeu	Vignettes permettant la discussion autour de cet enjeu	No. page
Consommation de substances psychoactives	Taïna	136
	Caroline	142
	Clara	151
	Norah	146
Gestion de la médication	Nicole	124
	Marcelle	159
Enjeux de « santé mentale »	Taïna	136
	Caroline	142
	Clara	151
Enjeux de santé physique	Nicole	133
Itinérance	Nicole	133
	Sarah	146
	Clara	151
	Laura	162
	Estelle	139
Diversité sexuelle et de genre	Élaine	148
Diversité culturelle et religieuse	Taïna	136
	Norah	154
	Nikka et Cindy	156
	Laura	162

Enjeu	Vignettes permettant la discussion autour de cet enjeu	No. page
Maternité	Taïna	136
	Caroline	142
	Nikka et Cindy	156
	Laura	162
	Isabelle	165
Naviguer dans les zones grises	Taïna	136
	Sarah	146
	Norah	154
Respect du rythme des femmes	Nicole	133
	Élaine	148
	Laura	162
Milieu de vie	Taïna	136
	Estelle	139
	Norah	154
	Nikka et Cindy	156
Dynamique et professionnalisme de l'équipe	Élaine	148
	Marcelle	159
	Johanne	169

Consignes générales pour l'animation des discussions

- Pour faciliter le déroulement de la discussion, il est proposé de nommer une animatrice.
- Toujours rappeler dans un premier temps les principes de respect et de solidarité.
- Durée: 60 à 90 minutes.
- L'enjeu de la vignette présentée n'est pas de savoir *quoi* faire (ou ne pas faire) pour soutenir et accompagner la femme, mais de réfléchir sur *comment* cette situation est accueillie, comprise et vécue, individuellement et en équipe. Il s'agit de voir de quelle façon l'alliance peut être comprise avec cette femme.
- En plus des questions formulées dans le guide d'animation, des questions de relance qui permettent de faire ressortir des éléments des trois tableaux présentés dans les pages 20 à 44 sont proposées.
- Des suggestions d'enjeux à mettre de l'avant sont disponibles dans chacune des vignettes.

Pour donner une toute autre tournure à la situation discutée, vous pouvez ajouter un des « et si? » suivants:

- Et si Madame était (ou n'était pas) autochtone, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame était (ou n'était pas) immigrante, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame avait (ou n'avait pas) d'enfants, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame était malentendante, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame consommait une médication sur ordonnance au lieu d'une substance illicite (ou vice versa), en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame n'avait aucune source de revenu, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame n'a aucun lieu de résidence, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame avait (ou n'avait pas) un diagnostic du trouble de la personnalité limite (TPL/*borderline*), en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?

- Et si Madame était âgée de plus de 65 ans, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame avait vécu de la violence de la part de son fils/ de son père plutôt que de la part de son conjoint, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame avait une légère déficience intellectuelle, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame avait eu des comportements violents, opposants ou résistants dans la maison, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame était active dans l'industrie du sexe, en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels seraient les impacts de cette activité sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame avait une apparence physique dite « un peu masculine », en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?
- Et si Madame avait complété un processus de transformation pour devenir une femme (alors qu'elle était initialement un homme), en quoi notre regard sur sa situation serait différent? En quoi notre attitude en serait transformée? Quels en seraient les impacts sur notre accompagnement? Sur l'alliance avec cette femme?

7.3.1 Bloc 1: le forum dans le rétroviseur

Atelier 1 sur l'intervention en maison - L'histoire de Nicole

Cette mise en situation est pertinente pour discuter d'enjeux liés au rythme de l'intervention, aux accommodements à mettre en place avec les femmes qui ont des enjeux de santé ou sur le plan de la mobilité et pour aborder la gestion des médicaments en maison d'hébergement.

Mise en situation

Nicole est âgée de 72 ans. Elle effectue présentement son 3^e séjour à notre maison et est accompagnée de son chien d'assistance. Elle aborde avec nous la violence qu'elle subit de la part de son fils chez qui elle réside depuis 1 an, suite à une fracture à la hanche. Elle raconte que celui-ci lui vole de l'argent, l'insulte, en plus d'être parfois brusque avec elle lorsqu'il l'aide à se déplacer. Elle explique qu'elle a demandé à sa sœur de venir la chercher et de l'amener dormir chez elle à trois reprises dans la dernière année, suite à des épisodes où Nicole avait trop peur de rester dormir chez son fils. Ces deux séjours précédents à la maison d'hébergement ont eu lieu il y a deux ans, suite à des épisodes de violence physique de la part de son « ancien ami ». En plus de sa blessure à la hanche, Nicole ne voit qu'à 30% de sa capacité, conséquemment à son diabète, et à un diagnostic de fibromyalgie. Ainsi, elle a recours à plusieurs médicaments (anti-inflammatoires, antidouleurs, etc.) pour l'aider à surmonter sa douleur chronique.

À chacun de ses séjours, Nicole a longuement discuté de son parcours de vie et de ses expériences de violence avec les intervenantes. Elle dit que cela la soulage puisqu'elle n'a personne à qui en parler. Elle raconte la façon dont elle a pris soin de ses enfants et de ses conjoints au cours de sa vie, ce qui semble être une source de valorisation pour elle. À ce stade-ci, nous sommes en mesure d'observer que le manque d'autonomie a teinté son parcours de vie. Depuis deux semaines, nous décidons d'axer notre intervention vers l'acquisition de plus d'autonomie et préparons tranquillement son départ.

Elle affirme nous percevoir comme sa seconde famille et nous parle abondamment de sa difficulté à entrevoir son départ. Elle adopte des propos et des comportements pour nous plaire et se conformer, elle nous complimente beaucoup et se montre très affectueuse avec les intervenantes et les autres femmes hébergées. En suivi individuel, ses expériences de violence reviennent constamment et elle évite les thèmes liés à son départ.

Nous la confrontons également à quelques reprises sur la gestion de sa médication puisque nous observons qu'elle ne semble pas respecter la posologie prescrite. Elle explique que la douleur est tellement grande qu'elle ne peut pas attendre entre les doses. Le processus d'intervention avec elle est très lent et nous craignons que Nicole ne retourne habiter avec son fils puisqu'elle a peur de vivre seule et estime que son fils a besoin de son soutien.

Fiche d'animation - L'histoire de Nicole

Questions de réflexion

1. Est-ce que certains éléments de l'histoire de Nicole soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi surviennent-ils?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Le rythme de l'intervention auprès d'elle.
- Son manque d'autonomie.
- La présence de son chien.
- La gestion de sa médication.
- Le double standard par rapport à la prise de médicaments comparativement à la consommation de substances illicites.
- Sa solitude qui peut représenter un poids pour les membres de l'équipe.
- Les défis posés par sa condition de santé.

2. Que retenons-nous de la situation de Nicole? De ses difficultés? Des violences vécues? De ses besoins?

[Éléments de discussion à faire ressortir]

- Sa trajectoire de violence (qui se répète).
- La dimension familiale de sa violence et l'enjeu par rapport à son fils.
- Les liens avec sa socialisation féminine axée sur « le care ».
- Les défis associés à sa condition de santé.
- Ses problèmes de santé qui peuvent être des effets secondaires de certains médicaments sous ordonnance.
- Le risque d'itinérance auquel elle est exposée.
- Les rapports de pouvoir impliqués dans la situation.

3. Devant la possibilité que Nicole retourne dans une situation de violence, quelles sont nos émotions et réactions?

[Éléments de discussion à faire ressortir]

- Comment respecter le rythme de Nicole?
- Comment lâcher prise lorsque de telles situations se manifestent?
- Notre sentiment de compétence dans ce genre de situation (rappeler au besoin que l'IFI est un processus, qu'elle ne se solde pas par une réussite ou un échec).

4. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?

[Reprendre au besoin tous les éléments abordés précédemment et voir comment ça peut être vécu collectivement dans une équipe, ce qui peut être mis en place pour faciliter les choses]

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Sortir de la violence conjugale dans l'avancée en âge: les réalités des femmes vivant en milieu rural francophone minoritaire

Savard, V., & Marchand, I. (2016). Sortir de la violence conjugale dans l'avancée en âge: les réalités des femmes vivant en milieu rural francophone minoritaire. *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, 22(2), 95-122.

Atelier 2 sur l'intervention en contexte de milieu de vie

L'histoire de Taïna

Cette mise en situation est pertinente pour discuter d'enjeux liés au processus d'immigration (parrainage), aux grossesses non planifiées et aux zones grises du point de vu de la « santé mentale ». Elle permet également d'aborder la gestion de la solidarité parfois difficile en contexte de milieu de vie.

Mise en situation

Taïna est une jeune haïtienne de 21 ans hébergée depuis 5 jours. Elle est actuellement enceinte de 10 semaines. Après que son père l'eût empêché d'épouser le jeune homme qu'elle aimait, il y a près de 18 mois, elle a décidé de venir s'établir au Québec, parrainée par son oncle. Elle raconte qu'avant son arrivée, elle bénéficiait d'un suivi médical très strict et prenait une médication.

Depuis son arrivée au Québec, elle affirme avoir été hospitalisée à plusieurs reprises et avoir été traitée avec mépris par le personnel soignant. Entre ses périodes d'hospitalisation, elle fréquentait en secret un homme de 15 ans son aîné, qui lui promettait de l'épouser. Cet homme l'a initiée aux amphétamines qu'elle avoue consommer de façon récréative. Elle affirme que la consommation l'aide quelquefois à faire taire ses démons. Après quelques semaines de fréquentation, son amoureux est devenu de plus en plus agressif et insistant. Celui-ci se fâchait lorsqu'elle revenait de l'hôpital et elle avoue avec gêne qu'il la forçait à avoir des relations sexuelles. Suite à ces épisodes, elle ne souhaitait plus du tout l'épouser et s'est inquiétée du retard de ses règles. Lorsqu'elle a découvert sa grossesse, elle a tenté de quitter son conjoint, mais celui-ci l'a menacée et l'a frappée. Craignant pour sa sécurité et celle de son enfant à venir, Taïna a choisi d'avouer sa relation secrète à son oncle.

Celui-ci l'a giflée au visage, a jeté ses vêtements dehors et lui a dit de ne plus jamais revenir, qu'elle déshonorait sa famille qui avait été si bonne pour elle. Elle s'est retrouvée à la maison d'hébergement afin d'éviter une situation d'itinérance. Depuis son arrivée, elle nous apparaît repliée sur elle-même et ne parle qu'à très peu de femmes. Elle est cependant proche de Martha, une femme haïtienne plus âgée qu'elle, hébergée depuis quelques semaines à la maison. Martha vient nous confier qu'elle s'inquiète pour le bébé de Taïna et qu'elle craint qu'elle ne puisse être une bonne mère pour son enfant. Elle soupçonne Taïna de consommer de la drogue en cachette dans sa chambre et affirme qu'elle lui a confié entendre des voix. Elle dit que les autres femmes de la maison l'appellent « la schizo ».



Questions de réflexion

1. Est-ce que certains éléments de l'histoire de Taïna soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- L'enjeu de sa consommation pendant la grossesse.
 - La solidarité difficile entre les femmes hébergées dans la maison.
 - L'impuissance face aux politiques de parrainage.
2. Que retenons-nous de la situation de Taïna? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?

[Éléments de discussion à faire ressortir]

- Sa maternité (et sa liberté de choisir la poursuite ou non de sa grossesse).
 - Sa trajectoire de violence familiale avant et après son arrivée au Québec.
 - La dimension familiale de la violence où elle peut difficilement échapper au parrainage.
 - Les inconnus autour de sa condition de « santé mentale ».
 - Sa consommation de psychotropes.
 - La violence conjugale.
 - Les dimensions structurelles de sa situation (parrainage, image de la « bonne mère », etc.).
3. Comment faire alliance avec Taïna pour clarifier la situation et voir les avenues possibles?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Les enjeux dans la création d'une alliance avec elle.
- Les attitudes à adopter (en lien avec les principes de l'intervention féministe).
- Le point de vue de Taïna sur sa consommation, sa maternité, etc.

4. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?

[Reprendre au besoin tous les éléments abordés précédemment et voir comment ça peut être vécu collectivement dans une équipe]

5. Comment travailler la cohésion au sein des femmes de la maison dans un contexte où la situation de Taïna peut soulever des frictions et des inconforts?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Les enjeux de la survisibilisation/ invisibilisation de la violence envers les femmes issues de l'immigration en contexte familial

Bouchard, C., & Garneau, S. (2014). Les enjeux de la survisibilisation/ invisibilisation de la violence envers les femmes issues de l'immigration en contexte familial. *Alterstice-Revue Internationale de la Recherche Interculturelle*, 3(2), 81-96.

Atelier 3 sur l'accompagnement - l'histoire d'Estelle

Cette mise en situation est pertinente pour discuter d'enjeux liés à l'inclusion des femmes trans, de la violence perpétrée par les femmes, de l'itinérance, et de la sensibilisation auprès des policiers.

Mise en situation

Estelle est une femme trans de 30 ans hébergée à notre maison depuis trois jours. Elle est venue suite à un épisode de violence perpétrée par sa conjointe cis des 5 dernières années, où l'intervention des policiers a été nécessaire.

Elle raconte avoir été élevée par un père alcoolique, suite au départ de sa mère alors qu'elle n'avait que 6 ans. Sa trajectoire dans le système de la DPJ l'a amenée à vivre différentes situations d'itinérance alors qu'elle était encore mineure. À 19 ans, elle s'est mise à faire de la prostitution de rue afin de pouvoir envisager sa transformation. Elle consommait alors de la drogue afin de survivre dans la rue jusqu'à ce qu'elle rencontre sa conjointe, à l'âge de 25 ans. Elle raconte que sa conjointe est devenue au fil du temps violente psychologiquement et physiquement, utilisant le fait qu'elle soit trans pour la menacer, la ridiculiser et la contrôler.

Estelle se démarque des autres femmes hébergées par sa stature, son corps à l'apparence masculine et ses cheveux très longs. Soulagée d'avoir enfin trouvé une ressource qui l'accepte, elle s'est rapidement ouverte avec les intervenantes et les autres femmes hébergées. Elle raconte qu'à plusieurs reprises, sa conjointe s'est attaquée physiquement à elle, la faisant craindre pour sa sécurité. Elle parle de sa « jalousie malade » qu'elle exprime lorsqu'Estelle côtoie des hommes et des femmes. Elle explique qu'avant son arrivée en hébergement, elle n'avait jamais eu recours aux services des policiers puisqu'elle craignait de se faire accuser à tort de violence puisque sa conjointe est très féminine et menue. Cette dernière lui a d'ailleurs souvent dit que si elle tentait des procédures judiciaires contre elle, elle allait se battre. Puisqu'Estelle est un homme et qu'elle est une femme, elle prétend être en position de gagner et faire en sorte qu'elle soit emprisonnée. Estelle explique pourtant que sa conjointe la domine complètement, tant psychologiquement que physiquement. Elle mentionne qu'aussitôt que le ton monte, elle se met à trembler et se recroqueville sur elle-même, comme lorsque son père alcoolique la violentait lorsqu'elle était petite.

Estelle raconte que le jour de son arrivée à la maison, sa conjointe l'a menacée avec un couteau de cuisine et la tenait prisonnière dans la chambre à coucher. Alertés par les cris des deux femmes, les voisins ont contacté les policiers. Estelle explique que les policiers ont inspecté les lieux et ont vérifié si sa conjointe ne présentait pas de blessures apparentes. Elle dit s'être sentie sale et indigne lorsque les policiers ont posé le regard sur elle. Ceux-ci ont dit à sa conjointe de ne jamais hésiter à les contacter au besoin.

Estelle est résolue à mettre un terme à sa relation. Soutenue par les intervenantes de la maison, elle décide de porter plainte contre sa conjointe. Elle estime qu'elle n'arrivera jamais à se sentir en sécurité si des procédures ne sont pas intentées. Elle ne voit pas d'autre issue et elle sait que le chemin sera long et difficile. Nous l'accompagnons ainsi au poste de police du quartier afin qu'elle puisse faire sa déposition. À l'accueil, le policier s'adresse à elle en l'appelant « monsieur » et esquisse un léger sourire lorsqu' Estelle lui raconte sa situation.

Fiche d'animation - **l'histoire d'Estelle**

Questions de réflexion

1. Est-ce que certains éléments de *l'histoire d'Estelle* soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains a priori]

- L'inclusion des femmes trans dans les ressources d'hébergement est un sujet sensible et d'actualité dans certaines maisons. Certaines études ayant laissé la parole à ces femmes indiquent qu'elles peuvent parfois être exclues des ressources pour femmes non-mixtes en raison de leur apparence physique jugées trop masculine. L'objectif est de susciter la réflexion sur notre confort/inconfort à accueillir des femmes trans et sur nos frontières, nos limites dans l'inclusion de ces femmes.
2. Que comprenons-nous de la situation d'Estelle? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?

[Éléments de discussion à faire ressortir]

- Sa trajectoire de violence familiale et conjugale.
 - Ses antécédents dans la prostitution, sa consommation antérieure et son rapport avec les policiers.
 - Les violences structurelles envers les personnes trans.
3. Que comprenons-nous du travail des policiers dans la situation d'Estelle

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains a priori]

- Leur compréhension de la violence conjugale.
 - Leurs comportements par rapport aux victimes de violence conjugale.
 - Leurs comportements par rapport à une femme trans.
4. Comment nous sentons-nous face au travail du policier responsable de recevoir la plainte?
 - Quel est mon rôle?
 - Quoi faire pour accompagner adéquatement Estelle?

[Consigne à l'animatrice]

Recadrer la discussion autour des principes de l'IFI au besoin.

5. Quelles sont nos craintes vis-à-vis le traitement de sa plainte?
6. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?
[Reprendre au besoin tous les éléments abordés précédemment et voir comment ça peut être vécu collectivement dans une équipe]

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Sisterhood not Cisterhood: inclusion as a politico-moral-issue

Paré, F.A. *Sisterhood not Cisterhood: inclusion as a politico-moral-issue*

<https://medium.com/@florence.ashley/sisterhood-not-cisterhood-inclusion-as-a-politico-moral-issue-ae5dd82561a8>

VIDÉO

Si les trans parlaient comme les cis

<http://zonevideo.telequebec.tv/media/35579/si-les-trans-parlaient-comme-les-cis/les-brutes>

Atelier 4 - Concertation et transformation sociale - l'histoire de Caroline

Cette mise en situation est pertinente pour discuter d'enjeux liés à la maternité et à la « santé mentale » pour aborder plus largement la sensibilisation et la défense de droits.

Mise en situation

Caroline est âgée de 32 ans, elle a deux enfants de 5 et 3 ans. Son conjoint des 7 dernières années exerçait un grand contrôle sur ses sorties et sur ses relations amicales, prétextant que c'était pour la protéger en raison de sa « grande fragilité ». Elle l'a quitté il y a 3 mois. Celui-ci l'appelle constamment, la suppliant de revenir, sinon il va s'arranger pour lui faire « de la marde ». Elle le soupçonne de commencer à avoir des problèmes d'alcool après que son fils lui ait raconté des épisodes où son père avait bu de la bière en sa présence et s'est endormi sur le divan alors que le souper était en train de brûler.

Caroline fait fréquemment ce qu'elle appelle des « crises d'angoisse ». Il y a deux semaines, elle a téléphoné à la sœur de son ex-conjoint avec qui elle est demeurée en contact pour qu'elle vienne à la maison prendre soin des enfants puisqu'elle ne se sentait pas très bien. Elle s'est présentée à l'hôpital avec une douleur à la poitrine et de la difficulté à respirer. Elle est restée en observation pour une durée de 24 heures. Pendant ce temps, son ancienne belle-sœur a avisé son frère qu'elle s'occupait des enfants pendant que Caroline était à l'hôpital. Prétextant que Caroline est incapable de s'occuper des enfants, ce dernier s'est empressé d'effectuer un signalement à la DPJ pour lui retirer la garde de ses enfants.

Les doutes de la DPJ de même que les appels de son ex-conjoint qui se font de plus en plus insistants, ont conduit Caroline à se présenter avec ses enfants en maison d'hébergement. Celle-ci parle très peu aux autres femmes et aux intervenantes. La DPJ la qualifie de « non collaborante » puisqu'elle se défend de manquer à la sécurité de ses enfants et fait porter le blâme sur son ex-conjoint. Caroline est en colère et estime vivre une injustice alors que la DPJ s'inquiète de ses capacités parentales, mais ne remet pas en doute celles de son ex-conjoint, qui semble être perçu comme un bon père mobilisé, en raison de ses démarches dans un groupe pour conjoint aux comportements violents. Elle est également découragée par le travail de son médecin de famille qui lui a recommandé d'aller voir un psychiatre pour une évaluation, en raison de ses attaques de panique.

Les enfants de Caroline, puisqu'ils sont exposés à la violence conjugale, sont éligibles à un programme de concertation intersectoriel pour enfants exposés à la violence conjugale, expérimenté à titre de projet pilote. Afin d'effectuer la meilleure recommandation concernant la garde des deux enfants de Caroline, les intervenants psychosociaux impliqués au dossier sont convoqués à une rencontre de concertation.

Ainsi, nous sommes conviées à une rencontre à laquelle participent deux intervenantes de la protection de la jeunesse et l'intervenant du groupe d'aide pour conjoints aux comportements violents ayant fait l'évaluation de l'ex-conjoint de Caroline. La rencontre s'amorce et les intervenantes de la protection de la jeunesse rappellent les motifs du signalement, soit des motifs liés à la santé mentale de la mère. Elles expliquent qu'en cours de route, elles ont eu besoin de faire un deuxième signalement pour mauvais traitements psychologiques (exposition à la violence conjugale). Elles font état des démarches d'évaluation qu'elles ont effectuées auprès de l'ex-conjoint de madame et auprès de Caroline.

L'évaluation psychiatrique révèle que Caroline a un trouble de la personnalité limite (TPL) avec des traits paranoïaques. L'évaluation ne fait pas mention des attaques de paniques de celle-ci ni des violences qu'elle a vécues et continue de vivre même si elle a quitté son domicile. En ce qui concerne Monsieur, l'intervenant de la ressource pour conjoints aux comportements violents explique qu'il prend difficilement la rupture et la séparation d'avec les enfants et qu'il reconnaît la violence exercée envers sa partenaire.

Plus la rencontre avance, plus les habiletés parentales de Caroline sont remises en question en raison de sa santé mentale et de ses besoins sur le plan de la médication, alors que la consommation d'alcool de Monsieur n'est pas mentionnée. L'intervenant du groupe d'aide pour conjoints aux comportements violents explique que le travail des habiletés parentales fait partie de leur mandat et dans le cas de Monsieur, il s'agit d'un puissant levier pour entreprendre une démarche de changement. Il mentionne aussi que malgré le caractère difficile de Caroline, Monsieur espère que celle-ci revienne auprès de lui et qu'il l'aime toujours.

Fiche d'animation - l'histoire de Caroline

Questions de réflexion

1. Est-ce que certains éléments de l'histoire de Caroline soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- La « santé mentale » de Caroline.
 - La vulnérabilité des enfants.
 - La violence post-séparation.
2. Que pensons-nous des stratégies déployées par Caroline? Comment sont-elles perçues par les acteurs en présence.
 3. Qu'est-ce que les propos des acteurs en présence suscitent chez nous?

[Ici, laissez les participantes s'exprimer et critiquer le travail des acteurs, puis essayer de reprendre ça pour aller plus loin]

4. Que retenons-nous des arguments tenus par les acteurs en présence, qu'indiquent-ils?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Compréhension différente de la violence conjugale.
 - Non-reconnaissance des conséquences de la violence (ex: le diagnostic de « santé mentale » pris pour acquis plutôt que d'être repositionné comme une conséquence des violences vécues).
 - Violences institutionnelles en présence (ex: double standard sur la parentalité, échec de protection des mères, etc.).
5. Que retenons-nous du travail des acteurs concernés?
 6. Quelles sont nos craintes vis-à-vis la suite des choses?
 - Quoi faire pour accompagner adéquatement Caroline pour la suite?
 7. Que pouvons-nous faire pour soutenir Caroline à défendre ses intérêts et ses droits?
 8. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?

- Que pouvons-nous mettre en place collectivement pour éviter que ce genre de situation arrive dans notre travail avec les partenaires?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Les mères avec un trouble de la personnalité limite en protection de la jeunesse: un paradoxe entre les difficultés et les services

Beaudry, M. (2016). Les mères avec un trouble de personnalité limite en protection de la jeunesse: un paradoxe entre les difficultés et les services.

https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/13868/Beaudry_M%25C3%25A9lanie_2016_memoire.pdf?sequence=2

7.3.2 Bloc 2: l'intervention en maison d'hébergement

Cette section comprend trois vignettes permettant d'aborder certains moments clefs du processus d'intervention en maison d'hébergement. La vignette 1 présentant l'histoire de Sarah vous invite à réfléchir sur l'accueil. Puis la vignette 2 aborde la question des services externes à travers l'histoire d'Élaine. Enfin, la vignette 3 qui aborde l'histoire de Clara a pour thème le départ de la maison.

Vignette 1 - l'histoire de Sarah

Cette mise en situation est pertinente pour discuter d'enjeux liés à l'admission de femmes en situation d'itinérance qui n'ont pas vécu récemment de violence conjugale.

Un soir à la maison d'hébergement, nous recevons l'appel de Sarah, une jeune femme originaire de la Gaspésie. Elle nous raconte d'un ton paniqué qu'elle est arrivée à Montréal depuis quelques jours en compagnie d'une amie et de son nouveau copain. Sarah semble très apeurée et son récit est difficile à suivre en raison de la rapidité de son débit.

Elle raconte avec de nombreux détails le long parcours qui l'a menée de Percé vers Montréal avec ses amis, dans lequel elle semble avoir perdu en cours de route de nombreux effets personnels. Son récit nous apparaît confus considérant que Sarah semble avoir de la difficulté à se situer dans le temps. Lorsque nous la questionnons pour arriver à comprendre le fil de son histoire et obtenir certaines clarifications, celle-ci nous répond de façon très évasive.

Ce qui retient notre attention est surtout la peur évidente que Sarah nous témoigne maintenant qu'elle se retrouve à Montréal, loin de ses repères habituels. Elle nous explique qu'elle déteste la ville et regrette d'avoir quitté la Gaspésie. Elle n'aime pas la façon avec laquelle les gens lui adressent la parole et trouve qu'il y a trop de policiers. Elle nous demande un hébergement parce qu'elle a quitté ses deux compagnons de voyage ce matin suite à une chicane où le conjoint de son amie l'aurait menacée avec un couteau. Elle devient très émotive et s'emporte lorsqu'elle parle de cette altercation et il est difficile de comprendre ce qui s'est passé. Nous comprenons néanmoins qu'elle craint que ses amis la retrouvent et lui fasse du mal. Elle nous supplie de lui offrir un hébergement parce que Montréal est dangereux pour les femmes, qu'elle n'a aucun endroit où aller et qu'elle n'a qu'une vingtaine de dollars sur elle.



Questions de réflexion personnelle

1. Est-ce que certains éléments de l'histoire de Sarah soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Nos doutes à savoir si Sarah est en consommation ou non.
 - Son histoire qui est difficile à suivre.
 - Le fait qu'elle n'a pas vécu récemment de violence conjugale.
 - Cette vignette vise à réfléchir sur les zones grises.
2. Que retenons-nous de la situation de Sarah? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- La situation d'itinérance présentée par Sarah.
 - Sur sa condition de « santé mentale ».
 - La menace armée dont elle a été victime.
3. Comment devrions-nous aller chercher les informations manquantes afin de faire la lumière sur sa situation?
 - Quelles questions devrais-je lui poser? Pourquoi?
 4. Dans quelle mesure Sarah est-elle libre de répondre à nos questions?
 - Pourrait-elle être tentée de modifier en tout ou en partie son histoire dans l'espoir d'être hébergée?
 5. Dans quelle mesure le fonctionnement interne de notre maison ou certaines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent venir influencer notre décision d'accepter ou non Sarah dans nos services?
 6. Dans le souci de répondre aux besoins de Sarah, quelles sont les limites auxquelles se confronte le contexte organisationnel de notre maison?
 - Quelle importance accorderons-nous aux règles et à la mission de la maison dans la décision de d'accepter ou non Sarah dans nos services?
 - Comment, comme intervenante ou comme équipe, pouvons-nous négocier ou repousser les limites de notre contexte de pratique?

Vignette 2 - L'histoire d'Élaine

Cette mise en situation est pertinente pour réfléchir aux situations où les besoins des femmes sont plus difficiles à cerner, de même que pour aborder des situations où les femmes nous semblent se mettre peu en action. Elle permet aussi de réfléchir à des situations où les femmes tentent de désolidariser les membres d'une équipe.

Élaine, une femme de 50 ans, utilise depuis quelques mois les services externes de votre maison d'hébergement. Elle vous téléphone plusieurs fois par jour et peut se montrer très agressive avec vos collègues lorsque vous êtes absentes. Elle a d'ailleurs souvent mentionné n'avoir confiance qu'en vous. Élaine est en couple depuis plus de 15 ans. Elle exprime être très dépendante économiquement puisqu'elle travaille sur une base irrégulière comme peintre en bâtiment et subit un important contrôle financier. Elle affirme également vivre ce qu'elle appelle de la « cruauté mentale » et avoir souvent l'impression d'être une bonne à rien et d'être inutile. Elle explique qu'elle ne sort jamais de la maison autrement que pour son travail et qu'elle s'ennuie beaucoup lorsqu'elle ne travaille pas puisqu'elle n'a que très peu de passe-temps outre regarder la télévision. Par le passé, vous avez souvent tenté de trouver avec elles des activités où elle pourrait rencontrer des gens et se sentir valorisée, mais elle vous semble peu mobilisée en ce sens.

Élaine exprime être très soucieuse de ce que les autres pensent d'elle et qu'elle fait souvent des choses qu'elle ne souhaite pas faire pour ne pas déplaire. Lorsque vous lui demandez des exemples de situation, elle change de sujet et vous paraît mal à l'aise. Elle est très ambivalente par rapport à sa relation puisqu'elle craint de se retrouver toute seule et d'avoir de la difficulté à organiser son quotidien. Lorsque vous envisagez avec elle la possibilité qu'elle mette un terme à sa relation, elle dit qu'elle y réfléchit, mais qu'elle n'est pas « rendue là ». Elle vous explique que les autres ont toujours décidé pour elle et que ça lui importait peu jusqu'à maintenant. Elle a également peur que son ex raconte à l'employeur occasionnel d'Élaine des choses qu'elle ne souhaite pas qu'il sache. Lors de ses nombreux appels, elle pleure beaucoup et vous supplie de trouver une solution à ses problèmes et de lui dire ce qu'elle doit faire.



Questions de réflexion personnelle

1. Est-ce que certains éléments de *l'histoire d'Élaine* soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Les tensions que cette « division » peut entraîner dans l'équipe.
 - Le fait qu'elle semble souhaiter se faire dire quoi faire.
 - Le fait qu'elle semble peu se mettre en action.
2. Qu'est-ce que l'insistance et à la récurrence des demandes formulées par Élaine font émerger comme réactions?
 3. Que retenons-nous de la situation d'Élaine? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Le fait qu'on ne sache pas si la violence est perpétrée par un ou une conjoint.e.
 - Les contrôles psychologiques et financiers vécus.
 - Le « coming out » non désiré comme levier de contrôle.
 - L'hétérosexisme/l'hétéronormativité.
4. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?
 - Comment abordons-nous les situations où une femme se réfère seulement à une intervenante et dévalorise les autres?
 5. Comment pouvons-nous intervenir auprès d'elle et l'accompagner tout en respectant les principes de l'intervention féministe?
 6. Dans quelle mesure le fonctionnement interne de notre maison ou certaines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent venir influencer le regard que nous posons sur la situation d'Élaine?
 7. Est-ce que la situation d'Élaine comporte certains éléments invisibles qui pourraient venir teinter notre interprétation et notre intervention?

8. Dans le souci de répondre aux besoins d'Élaine, quelles sont les limites auxquelles se confronte le contexte organisationnel de notre maison?
 - Comment, comme intervenante ou comme équipe, pouvons-nous négocier ou repousser les limites de notre contexte de pratique?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

L'intervention auprès des lesbiennes victimes de violence conjugale

O'Brien, K. (2012). L'intervention auprès des lesbiennes victimes de violence conjugale. Dans S. Gauthier et L. Montminy (dir.), *Expériences d'intervention psychosociale en contexte de violence conjugale* (p. 197-213). Québec: Presses de l'Université du Québec.

Vignette 3 - L'histoire de Clara

Cette mise en situation est en deux temps, elle permet d'aborder la question de la consommation d'alcool dans la maison et de l'inclusion de femmes en situation d'itinérance.

Temps 1

Clara est hébergée à la maison depuis trois semaines, après avoir quitté le studio qu'elle occupait avec son conjoint des trois dernières années. Les intervenantes ont observé depuis quelques jours qu'elle consomme dans sa chambre. Après avoir ouvert la discussion avec elle sur sa consommation, Clara nomme avoir un problème de consommation d'alcool (bière, vin, essence de vanille, fixatif, désinfectant pour les mains, parfum, etc.). Avant-hier soir, elle a été incapable de remonter seule à sa chambre, puisqu'elle titubait et avait d'importantes nausées. Hier matin, elle marchait difficilement et a refusé de prendre son petit déjeuner. Son discours était décousu et elle nous paraissait très mal en point. Clara s'est alors dirigée à l'hôpital, où le médecin a constaté un taux d'alcoolémie extrêmement élevé. Ce matin, une fois dégrisée, Clara a rencontré la travailleuse sociale de l'hôpital qui a recommandé de mettre fin à son hospitalisation puisque celle-ci ne présente pas d'idéation suicidaire. Clara a quitté l'hôpital à 13h avec un coupon de taxi sur lequel il est inscrit l'adresse de la maison d'hébergement. ***(Voir la fiche d'animation pour les questions de réflexion proposées pour le temps 1).***

Temps 2

À 15 heures, Clara n'est toujours pas de retour à la maison, nous tentons de la joindre à de nombreuses reprises sur son cellulaire, mais en vain. En début de soirée, notre équipe décide de signaler son absence aux policiers. Ceux-ci viennent dans la demi-heure qui suit nous rencontrer à la maison, recueillent les informations d'usage et fouillent sa chambre. Ils mettent la main sur son carnet d'adresses. Ils constatent que celui-ci contient principalement les coordonnées de cliniques médicales et de ressources d'aide psychosociale.

Les recherches des policiers s'amorcent, mais ne portent pas fruit, Clara se présente d'elle-même vers 21h30 à la maison d'hébergement, accompagnée d'un homme. Celui-ci insiste pour que nous lui remettions de l'argent et s'adresse à nous d'un ton menaçant et agressif. Clara et l'homme sont visiblement en état d'ébriété. Nous constatons que Clara n'a plus son manteau ni ses bottes et que ses chaussettes sont mouillées et pleines de glace. Notre collègue téléphone aux policiers qui viennent rapidement intervenir auprès de l'homme qui accompagne Clara. À leur départ, Clara s'effondre en larme dans le bureau à l'accueil.

Fiche d'animation - L'histoire de Clara

Temps 1

1. Est-ce que certains éléments de *l'histoire de Clara* soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Les enjeux de sécurité soulevés par sa consommation à l'intérieur de la maison (pour elle-même, pour les autres femmes hébergées).
- Le fait qu'on en sache peu sur sa condition de « santé mentale ».

2. Que retenons-nous de la situation de Clara? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Sa consommation.
- Quelles sont les violences vécues par cette femme?
- Sa condition de « santé mentale ».
- Cette femme a-t-elle un endroit où résider?

Temps 2

1. À partir de ces nouvelles informations, est-ce que certains éléments de *l'histoire de Clara* soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Les questionnements qui persistent sur ses liens avec l'homme.
- Industrie du sexe?

2. Considérant les événements des derniers jours, est-ce nous estimons que l'hébergement de Clara doit se poursuivre?

- Quelles seraient les raisons qui motiveraient notre maison à poursuivre l'hébergement de Clara?
- Quelles seraient nos réticences à poursuivre son hébergement?

3. Quelles pourraient être les conséquences de notre intervention :
 - si nous poursuivons les services d'hébergement ;
 - si nous y mettons fin?
4. Dans quelle mesure le fonctionnement interne de notre maison ou certaines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent venir influencer le regard que nous posons sur la situation de Clara?
5. Qu'est-ce que ce genre de situations nous fait vivre comme équipe?
6. Dans le souci de répondre aux besoins de Clara, quelles sont les limites auxquelles se confronte le contexte organisationnel de notre maison?
 - Comment, comme intervenante ou comme équipe, pouvons-nous négocier ou repousser les limites de votre contexte de pratique?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Un retour aux valeurs féministes en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale: la réflexion de l'équipe de la Maison Unies-Vers-Femmes de Gatineau

Paradis, V., & Côté, I. (2015). Un retour aux valeurs féministes en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale: la réflexion de l'équipe de la Maison Unies-Vers-Femmes de Gatineau. *Reflets: revue d'intervention sociale et communautaire*, 21(1), 197-205.

7.3.3 Bloc 3: l'intervention en contexte de milieu de vie

Cette section propose trois mises en situation qui viennent complexifier ou poser différents défis en ce qui a trait à la cohésion dans les maisons. Nos maisons d'hébergement représentent également des milieux de vie dans lesquels des femmes ayant vécu des expériences de violences très diversifiées se côtoient. Nous reprendrons ici des situations réelles qui ont provoqué un certain sentiment d'inconfort au sein des maisons.

Vignette 1 - L'histoire de Norah

Cette mise en situation permet d'aborder la question de la diversité culturelle et religieuse de même que la consommation de substances psychoactives. Elle permet aussi la discussion sur des enjeux liés à la cohabitation avec des femmes dites « dérangeantes » en contexte de milieu de vie.

Norah, âgée de 45 ans, est en hébergement après avoir mis un terme à sa relation des 11 dernières années. Elle a connu son conjoint alors qu'elle pratiquait la prostitution. Celui-ci s'est présenté en sauveur et l'a aidée à cesser de consommer du crack. Norah consommait néanmoins de la marijuana de manière régulière avec lui. Elle nous a confié que son conjoint l'aidait avec ses dettes et qu'il l'a soutenue dans ses efforts pour sortir du milieu de la prostitution. Par contre, lors de certains épisodes de violence, il la traitait de « junkie » et de « pute ». Ces insultes ont eu un grand impact sur son estime de soi et lui donnait envie de rechuter.

À son arrivée en maison, Norah suit un programme de substitution à l'aide de la méthadone et se rend à ses rencontres de suivi chaque semaine. Elle nous assure être abstinente de toute consommation depuis quelques mois et est encore en ajustement de dosage. Sa famille, de confession juive orthodoxe, est peu présente pour elle et l'a souvent blâmée pour son mode de vie. La dernière fois qu'elle a parlé à son père, il y a 3 ans, celui-ci lui a dit qu'elle était morte pour lui et qu'il avait honte d'avoir une fille aux mœurs aussi légères. Norah se sent honteuse et coupable d'avoir déshonoré sa famille, mais désire à tout prix renouer les liens avec eux.

Norah nous apparaît très anxieuse et fume énormément. Ses anciennes dettes font qu'elle manque régulièrement d'argent, ce qui l'inquiète énormément. Elle est portée à emprunter des cigarettes aux autres femmes hébergées ce qui irrite ces dernières. Son attitude en maison avec elles et les intervenantes est souvent désagréable. Nous l'avons d'ailleurs rencontrée à ce sujet et elle a fait des efforts

afin d'être moins agressive et impulsive dans ses échanges avec les autres femmes. Nous avons aussi remarqué qu'elle s'endort souvent: dans la maison en général, et lors des rencontres individuelles. Elle nous dit que cela est plus fort qu'elle.

Hier soir, Norah n'est pas rentrée pour dormir, et ne nous a pas téléphoné pour nous aviser. À son arrivée ce matin, nous la rencontrons pour comprendre ce qui s'est passé. Elle nous confie avoir fait une rechute suite à une visite chez une copine qui consomme du crack. Elle a très honte de ses agissements et avoue avoir contracté une importante dette pour payer sa consommation de la soirée. Elle est convaincue que ses efforts pour arrêter n'en valent pas la peine.

Fiche d'animation - L'histoire de Norah

1. Est-ce que certains éléments de *l'histoire de Norah* soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Le fait qu'elle puisse nous cacher des choses à propos de sa consommation considérant qu'elle est sur le programme de maintien à la méthadone.
- Son agressivité avec les femmes hébergées et nous.

2. Que retenons-nous de la situation de Norah? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Le risque d'itinérance.
- Sa consommation.
- Ses liens avec la prostitution.
- La violence de son conjoint.
- La violence possible de la part de sa famille.

3. Est-ce que la situation de Norah comporte certains éléments invisibles qui pourraient venir teinter notre interprétation et notre intervention?

- Comment créer une alliance avec elle afin de nommer ces éléments?
- Quelles seraient nos cibles d'intervention avec elle?

4. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?
5. Dans quelle mesure le fonctionnement interne de notre maison ou certaines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent venir influencer le regard que nous posons sur la situation de Norah?
6. Dans le souci de répondre aux besoins de Norah, quelles sont les limites auxquelles se confronte le contexte organisationnel de notre maison?
 - Comment innover pour favoriser l'inclusion de Norah dans l'exercice de la mission de notre maison?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Judaïsme, Juifs orthodoxes et usage de psychotropes: dynamiques internes et repères

Suissa, A. J. (2006). Judaïsme, Juifs orthodoxes et usage de psychotropes: dynamiques internes et repères sociaux. *Psychotropes*, 12(1), 125-134.

Vignette 2 - L'histoire de Nikka et de Cindy

Cette mise en situation aborde des enjeux interculturels autochtones et permet d'ouvrir la discussion sur la maternité et l'avortement. Elle soulève les échanges sur les comportements violents perpétrés par des femmes à l'intérieur de la maison.

Nikka et Cindy sont deux femmes hébergées depuis quelques jours à la maison d'hébergement. Toutes deux sont enceintes et ont une discussion de fin de soirée sur leur maternité avec d'autres femmes dans le salon communautaire. Nikka est une jeune innue de 18 ans. Elle a fui sa communauté située au lac Saint-Jean pour venir s'installer à Montréal afin d'assurer sa sécurité et celle de son enfant à naître. Elle dit consommer de grandes quantités d'alcool depuis l'âge de 11 ans. Elle affirme avoir cessé toute consommation depuis 12 semaines, suite à l'annonce de sa grossesse. Cindy est âgée de 35 ans, elle a trois enfants de deux pères différents, tous

placés en famille d'accueil principalement en raison du mode de vie des parents. Cindy fréquente les milieux criminels depuis son adolescence en plus de travailler comme escorte. Elle en est actuellement à sa 18^e semaine de grossesse et subira un avortement tardif la semaine prochaine. Le ton de la discussion entre les femmes monte lorsque Cindy confie avoir hâte de subir son avortement afin de retrouver son corps et pouvoir « refaire des clients ». Nathalie, une autre résidente vient nous chercher lorsque des coups sont échangés.

Fiche d'animation - L'histoire de Nikka et de Cindy

1. Est-ce que certains éléments de cette histoire soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Ma propre représentation de l'avortement.
- Ma propre expérience de maternité.
- Les comportements violents des femmes au sein des maisons.

2. Que retenons-nous du conflit impliquant Nikka et Cindy?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- La violence vécue par Nikka dans sa communauté.
- Sa possible situation d'itinérance.
- L'expérience de Cindy en lien avec la prostitution.
- L'expérience de maternité de Cindy.
- Les représentations sociales de l'avortement en contexte autochtone comparativement à celles en contexte allochtones.
- Le colonialisme.

3. Dans quelle mesure sommes-nous tentées de prendre parti pour l'une ou l'autre de ces femmes? Qu'est-ce qui motive notre choix?
4. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?
5. Comment devrions-nous reprendre la situation avec ces deux femmes de façon éthique?

6. Dans quelle mesure le fonctionnement interne de notre maison ou certaines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent venir influencer le regard que nous posons sur ce conflit et la façon de l'aborder avec elles?
7. Comment se positionner comme équipe par rapport à ces deux résidentes?
 - La poursuite de leur séjour apparaît-elle possible?
8. Quelle est la politique de notre maison concernant la production de comportements violents?
 - Comment, comme intervenante ou comme équipe, pouvons-nous négocier ou repousser les limites de notre contexte de pratique?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Violence des femmes: représentation sociale des travailleuses de centres de femmes ayant animé le programme d'intervention « Violente, moi? Explorer, décider, agir autrement »

Pronovost, K. (2016). Violence des femmes: représentation sociale des travailleuses de centres de femmes ayant animé le programme d'intervention» Violente, moi? Explorer, décider, agir autrement».

Vignette 3 - L'histoire de Marcelle

Cette mise en situation soulève la discussion sur la gestion de la médication et sur les enjeux de classe sociale qui peuvent se manifester dans la maison. Elle permet de réfléchir au sentiment de professionnalisme des intervenantes dans des moments où celui-ci peut être ébranlé par des femmes qui remettent en question leurs compétences. La mise en situation permet également d'aborder les enjeux présents lorsque des femmes tentent de dominer les autres femmes en minimisant leur expérience de violence ou en les ridiculisant.

Marcelle est à la maison d'hébergement depuis 6 semaines. Maintenant que ses deux enfants ont quitté la résidence familiale, et après plusieurs tentatives, elle est décidée à quitter définitivement Roland, son conjoint des 30 dernières années. Tout au long de leur union, celui-ci insultait Marcelle lorsqu'elle ne se conformait pas à ses désirs. Marcelle a raconté que son mari lui interdisait de travailler à l'extérieur de la maison. Roland s'attendait également à ce qu'elle le « satisfasse » tous les soirs, sans quoi il devenait agressif et expliquait ses comportements violents par l'incapacité de sa femme à faire son devoir.

Dans les moments en groupe, Marcelle ramène souvent la discussion autour de son expérience de violence et minimise ce qui a été vécu par les autres femmes. Elle se démarque des autres femmes hébergées par ses beaux vêtements et ses bijoux apparents. Elle tient parfois des propos qui vexent les autres femmes. Quelques femmes hébergées vous ont notamment raconté les commentaires désobligeants de Marcelle sur leur apparence physique ou sur leurs effets personnels.

Marcelle est suivie par un psychologue en pratique privée depuis de nombreuses années. Celui-ci croit qu'elle a un trouble d'anxiété généralisé et un trouble de la personnalité dépendante. Elle critique souvent notre travail en vantant les mérites de son psychologue et rappelant que celui-ci est un véritable professionnel de la santé mentale. Marcelle croit également dans l'expertise de son ami et médecin de famille, Léonard, qui lui a prescrit du Paxil et des Ativans afin de l'aider à passer par-dessus son humeur dépressive et son anxiété.

Ce soir, Marcelle est très agitée et n'arrive pas à dormir. Elle dit se sentir anxieuse pour le lendemain puisqu'elle a prévu aller visiter deux appartements. Bien qu'elle soit résolue à quitter définitivement Roland, elle craint d'avoir de la difficulté à vivre seule et à subvenir à ses besoins. Toute la journée, elle disait sentir « une boule dans sa gorge et un nœud dans son estomac ». Pour se donner un petit coup de main, Marcelle a pris sa médication de Paxil selon la posologie établie par son

médecin. Elle a également pris en début de soirée le comprimé d'Ativan prescrit au besoin. Nerveuse, elle prend un deuxième, puis un troisième comprimé d'Ativan en expliquant que c'est ce que son bon ami Léonard lui dirait de faire. Devant nos interrogations sur la quantité de médicaments ingérée, elle quitte la pièce en maugréant des insultes à notre endroit.

Fiche d'animation - L'histoire de Marcelle

1. Est-ce que certains éléments de l'histoire de Marcelle soulèvent des ma-laises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Son mépris pour notre travail et la valorisation de l'expertise de son médecin.
- Son attitude par rapport aux autres femmes.

2. Que retenons-nous de la situation de Marcelle? Ses difficultés? Les vio-lences vécues? Ses besoins?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- La violence de son conjoint.
- Son positionnement social.
- Sa violence psychologique envers les autres femmes hébergées.
- Sa situation de « santé mentale ».
- Sa médication.

3. Qu'est-ce que ce genre de situations nous fait vivre comme équipe?
4. Dans quelle mesure le fonctionnement interne de notre maison ou cer-taines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent ve-nir influencer le regard que nous posons sur la situation de Marcelle?
5. Comment créer une alliance avec elle?

6. Quelle est la politique de notre maison concernant l'administration de la médication?
- Comment, comme intervenante ou comme équipe, pouvons-nous négocier ou repousser les limites de notre contexte de pratique?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Action communautaire, militantisme et lutte pour la reconnaissance: une réalité historique, politique et sociologique.

Jetté, C. (2017). Action communautaire, militantisme et lutte pour la reconnaissance: une réalité historique, politique et sociologique. *Reflets: Revue d'intervention sociale et communautaire*, 23(1), 28-56.

7.3.4 Bloc 4: l'accompagnement des femmes dans différents services

Cette section aborde, à travers deux vignettes, les différents défis soulevés par les intervenantes dans le cadre de l'accompagnement des femmes dans les autres ressources.

Vignette 1 - l'histoire de Laura

Cette mise en situation permet d'aborder les enjeux liés à la diversité culturelle et à travers le processus d'immigration. Elle ouvre aussi la discussion sur nos attentes face à la mobilisation des mères qui vivent de la violence et à prévention de l'itinérance.

Laura est en maison d'hébergement depuis deux mois avec ses enfants de 6 ans, 3 ans et de 18 mois. Elle est arrivée au Canada il y a quatre ans avec son mari, afin que ce-dernier puisse poursuivre ses études à Montréal. À son arrivée, elle a obtenu un permis de travail temporaire. Laura nous explique qu'elle vit une importante violence psychologique depuis de nombreuses années, mais que la situation s'est grandement détériorée depuis qu'ils sont au Canada. Elle raconte qu'elle ne se reconnaît plus et que son mari a réussi à la rendre complètement paranoïaque, au point où elle n'arrive plus à sortir seule de chez elle.

Laura raconte aux intervenantes qu'elle était psychologue lorsqu'elle était dans son pays d'origine, le Chili. Depuis son arrivée, elle n'a pu qu'occuper quelques emplois au salaire minimum. Néanmoins, la violence de son mari fait maintenant en sorte qu'elle ne se sent plus à l'aise de sortir travailler, ce qui la rend complètement dépendante de lui. Même si elle souhaitait par-dessus tout pouvoir divorcer, cette option lui semble impossible considérant qu'elle se retrouverait alors sans statut et qu'elle n'aurait pas accès à l'aide sociale ou à un HLM.

Laura dit se sentir extrêmement nerveuse car des accusations de voie de fait pèsent contre elle. Elle raconte avoir giflé son mari, un jour où ce dernier l'a traitée de putain devant leur fils aîné et se moquait d'elle en l'humiliant. Celui-ci a alors porté plainte contre elle et lui promet de laisser tomber les charges si elle revient à la maison avec les enfants.

Laura se sent très déprimée et impuissante face à sa situation. Au fil de son séjour en maison d'hébergement, nous remarquons qu'elle montre de plus en plus de

symptômes associés à la dépression et qu'elle est de plus en plus difficile à mobiliser. Par exemple, elle a beaucoup de difficulté à se lever le matin et manque parfois ses rendez-vous. S'occuper de ses trois enfants en bas âge lui semble aussi fort difficile. Ceux-ci nous apparaissent négligés. Laura est de plus en plus inquiète, voyant son hébergement tirer à sa fin. Elle s'est montrée très en colère envers nous lors de son dernier suivi et nous a dit que la prochaine option pour elle était la rue.

Fiche d'animation - l'histoire de Laura



1. Est-ce que certains éléments de l'histoire de Laura soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- La méconnaissance du processus migratoire.
- La plainte retenue contre elle.
- Nos questionnements face à sa disponibilité pour répondre aux besoins de ses enfants.

2. Que retenons-nous de la situation de Laura? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- Le racisme systémique et la non-reconnaissance des acquis.
- La violence du conjoint.
- La maternité.
- Sa résistance face à la violence de son conjoint.
- Sa précarité résidentielle et son risque d'itinérance.

3. Dans quelle mesure voyons-nous des avenues possibles pour Laura?
4. Comment faire alliance avec elle et la soutenir adéquatement tout en reconnaissant son autodétermination?
5. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?
6. Dans quelle mesure le fonctionnement interne de notre maison ou certaines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent venir influencer le regard que nous posons sur la situation de Laura et les difficultés auxquelles elle fait face?

7. Comment naviguer avec elle à travers les différents obstacles structureaux qui se dressent sur son passage?
8. Dans le souci de répondre aux besoins de Laura, quelles sont les limites auxquelles se confronte le contexte organisationnel de notre maison?
 - Comment, comme intervenante ou comme équipe, pouvons-nous négocier ou repousser les limites de notre contexte de pratique?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Les besoins spécifiques des femmes immigrantes victimes de violence conjugale en maison d'hébergement

Hajdeman, S. (2016). Les besoins spécifiques des femmes immigrantes victimes de violence conjugale en maison d'hébergement.

Vignette 2 - L'histoire d'Isabelle

Cette mise en situation propose une réflexion sur l'accompagnement des femmes à travers le processus judiciaire dans un contexte où les enjeux de sécurité pour les victimes sont minimisés.

Isabelle est hébergée dans notre ressource avec ses deux enfants de 10 et 6 ans depuis près de 6 mois. Elle est actuellement en attente d'une place dans une maison d'hébergement de deuxième étape.

La dernière fois qu'elle a vu son mari, celui-ci l'a menacée devant les enfants avec une arme à feu. Son fils de 10 ans avait alors appelé les policiers pour que ceux-ci interviennent. Suite à cela, un interdit de contact a été ordonné par la Cour et des poursuites ont été intentées au criminel. La garde des enfants a été confiée à Isabelle par la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), moyennant un engagement à rester dans une ressource d'hébergement. La décision est maintenant à l'étape de la révision et Isabelle doit retourner à la Cour pour un nouveau jugement sur la garde.

Pendant ce temps, son conjoint a eu une conduite exemplaire et Isabelle craint que la juge de la chambre de la jeunesse ne lui octroie des droits d'accès, alors qu'elle a formellement demandé que celui-ci n'ait pas accès aux enfants pour des raisons de sécurité. En raison des nombreuses violences auxquelles les enfants ont été exposés, il est hors de question pour Isabelle que son ex-mari ne soit en lien avec eux. Puisqu'elle a fréquemment exprimé son désaccord, Isabelle est qualifiée de non-collaborante et d'aliénante par les intervenant.es de la DPJ.

Nous accompagnons aujourd'hui Isabelle à la Cour, elle est extrêmement nerveuse et inquiète et peine à rassurer ses enfants qui craignent leur père. L'avocat de son ex-mari évoque l'intérêt supérieur des enfants à avoir accès à leurs deux parents. Les intervenant.e.s de la DPJ, pour leur part, estiment qu'il est temps que Monsieur reprenne contact avec les enfants pour recréer le lien et accusent Isabelle de faire de l'aliénation parentale. La Juge souligne que depuis les six derniers mois, Isabelle et son ex-mari n'ont jamais abordé ensemble l'avenir de leurs enfants et la place de celui-ci dans leur vie. Malgré l'interdiction de contact, la juge de la Chambre de la jeunesse propose qu'Isabelle et son ex-mari se voient dans un cubicule, en présence de leurs avocat.e.s respectifs afin de discuter de ces enjeux.

Fiche d'animation - L'histoire d'Isabelle

1. Est-ce que certains éléments de l'histoire d'Isabelle soulèvent des malaises ou de l'inconfort? Quels sont-ils? Pourquoi?
2. Que retenons-nous de la situation d'Isabelle? Ses difficultés? Les violences vécues? Ses besoins?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- La violence de la part de son conjoint et les conséquences (craintes pour sa vie).
 - Le contexte semi-volontaire de l'hébergement d'Isabelle.
 - Le traitement socio-judiciaire de cette situation qui nie les enjeux de sécurité pour Isabelle.
3. Que retenons-nous du travail du système de justice et de la DPJ dans la situation d'Isabelle?
 4. Comment nous sentons-nous face à la demande du juge?
 - Quel est notre rôle?
 - De quelle marge de manœuvre disposons-nous pour soutenir Isabelle et faire valoir son expérience de violence?
 5. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?
 - Comment pouvons-nous accompagner Isabelle?
 6. Dans quelle mesure le fonctionnement interne de notre maison ou certaines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent venir influencer le regard que nous posons sur la situation d'Isabelle.
 7. Comment collaborer avec les acteurs en présence pour faire valoir l'expérience d'Isabelle.
 8. Comment se positionner comme alliée avec Isabelle pour faire face au système de justice et à la DPJ, tout est respectant les principes de l'intervention féministe?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Femmes victimes de violence et système de justice pénale: expériences, obstacles et pistes de solution

Frenette, M., Boulebsol, C., Lampron, E-M, Chagnon, R., Cousineau, M-M., Dubé, M., Lapierre, S., Sheehy, E., Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, Regroupement québécois des CALACS, Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, Gagnon, C. (2018). Femmes victimes de violence et système de justice pénale: expériences, obstacles et pistes de solution. Montréal: Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal/ RMFVVC/ FMHF/ RQCALACS/CLES.

http://fedeqc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/rapport_femmes_violence_justice.pdf

7.3.5 Bloc 5: concertation et transformation sociale

Cette section présente, à travers 2 vignettes, des défis soulevés dans différents espaces de concertation à l'extérieur de la maison, mais aussi au sein même de la maison.

Vignette 1 - Table régionale en itinérance

Cette vignette permet de réfléchir collectivement à un argumentaire solide en faveur de la non-mixité dans les ressources pour les femmes en situation d'itinérance. La même vignette peut être utilisée dans le cadre d'une ou afin de réfléchir aux ressources d'hébergement pour personnes ayant des enjeux de santé mentale.

Comme responsable d'une maison d'hébergement pour femmes en difficulté, vous siégez à titre de membre associée sur la Table de concertation en itinérance de votre région. Dans la foulée de l'élaboration du nouveau plan d'action, la table est amenée à réfléchir aux principaux enjeux à aborder dans leur mémoire.

La création d'un nouvel organisme d'hébergement non-mixte spécialisé en alcoolisme/toxicomanie pour la population itinérante fait partie des thèmes à l'ordre du jour. Cet organisme sera un centre de « dégrisement » pour les personnes en état de consommation avancée dont l'état ne leur permet pas, temporairement, de séjourner dans un refuge d'urgence. Certains des collègues autour de la table reconnaissent le manque de ressources de façon générale pour la population en situation d'itinérance aux prises avec des problèmes de dépendance. Ils expliquent que les nouvelles initiatives devraient être inclusives et que les enjeux liés au genre ne devraient pas faire parties des priorités.

Vous expliquez aux collègues certaines situations rencontrées par des femmes que vous hébergez. Par exemple, des femmes vous ont raconté craindre pour leur sécurité dans des ressources mixtes. En effet, comme intervenante ayant une expertise en intervention auprès des femmes, vous exposez les dangers de cette non-mixité pour cette nouvelle ressource: les femmes seront en état d'ébriété ou de consommation avancée, donc plus vulnérables à subir différentes formes de violence.

Un membre régulier de la table vous répond que votre exemple est anecdotique puisque bien peu de femmes fréquentent sa ressource, bien que celle-ci leur soit ouverte. Un autre membre explique que votre exemple est peu probable car elle a été elle-même directrice d'une maison de thérapie en toxicomanie et que cela ne causait pas problème. Plusieurs membres autour de la table dévalorisent votre expertise.

Fiche d'animation - **Table régionale en itinérance**

1. Qu'est-ce que les propos des acteurs en présence suscitent chez nous?
2. Que retenons-nous des arguments tenus par les acteurs en présence, qu'indiquent-ils?

[Thématiques à faire ressortir pour soulever les échanges, la réflexion, la remise en question ou pour déconstruire certains aprioris]

- La résistance face au travail en non-mixité.
 - La non-reconnaissance des enjeux de sécurité pour les femmes.
 - Les résistances face à l'intervention féministe.
 - Les enjeux politiques et de financement.
3. Que retenons-nous du travail des acteurs concernés?
 4. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?
 5. Quelles sont nos craintes vis-à-vis la suite des choses en termes de politiques et de pratiques?
 6. Dans quelle mesure certaines expériences vécues par les membres de notre équipe peuvent venir influencer notre attitude et nos arguments dans ce genre de situation?
 7. Comment collaborer avec les acteurs en présence pour faire valoir les droits des femmes hébergées?
 8. Quoi faire pour faire perdurer le travail de concertation et mettre de l'avant une compréhension commune de l'itinérance des femmes, malgré les contraintes temporelles et le pouvoir de recommandation limité?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Manuel de résistance féministe

Surprenant, M.-E. (2015) Manuel de résistance féministe, Les éditions du remue-ménage, Montréal

Vignette 2 - La situation de Johanne

Cette mise en situation permet d'aborder les dynamiques internes de pouvoir au sein des équipes de travail en maison d'hébergement. Elle peut favoriser une réflexion sur les rôles plus formels et informels au sein de l'équipe.

Johanne travaille à la maison d'hébergement depuis près de 3 ans. Elle remarque que depuis 1 an, certaines réflexions sur l'inclusion des femmes trans viennent perturber un peu la cohésion de l'équipe. Ces tensions complexifient le processus de gestion féministe au sein de la maison et la diffusion d'un discours commun à l'extérieur de la maison.

Il y a 6 mois, lors d'une réunion d'équipe, le ton a monté entre Nathalie, la coordonnatrice et sa collègue Lise. Si Nathalie se montre très fermée à l'inclusion des femmes trans et réaffirme le principe de non-mixité des maisons d'hébergement, Lise, qui travaille depuis plus longtemps que Johanne à la maison, affirme que toute personne qui s'identifie à la catégorie « femme » fait partie de l'espace de non-mixité au sein de la maison. Bien que la position de Johanne comporte plusieurs nuances supplémentaires, elle est en accord avec sa collègue Lise, mais n'a pas osé le mentionner lors de cette rencontre, de peur de déplaire à Nathalie, la coordonnatrice.

Depuis la rencontre où le climat a dégénéré, Johanne remarque que Nathalie est plus froide avec Lise et que cette dernière a de moins en moins de conversation sociale avec les membres de l'équipe. Lise sort de plus en plus fumer à l'extérieur avec Nadia, la stagiaire de la maison. Johanne a également remarqué qu'avant les réunions d'équipe, Nathalie vient parfois la voir pour tâter le pouls par rapport à certains thèmes plus épineux. Johanne se sent mal à l'aise d'aborder ces sujets seule avec Nathalie, sans la présence des autres membres de l'équipe.

En réunion, elle remarque que le temps de parole n'est pas toujours réparti de façon équitable et que les points apportés par Lise et Nadia sont parfois rapidement survolés ou abordés qu'à la toute fin de la rencontre. Si les décisions semblent être prises par consensus, les arguments sont la plupart du temps soutenus par Nathalie. Cette division au sein de l'équipe rend Johanne inconfortable. Elle est de moins en moins motivée à venir travailler à la maison, alors qu'initialement, elle adorait son travail.



1. Qu'est-ce que cette mise en situation vient faire émerger chez nous comme sentiment?
2. Qu'est-ce que ce genre de situation nous fait vivre comme équipe?
3. Quoi faire dans ce genre de situation...
 - Pour éviter qu'une telle dynamique s'installe?
 - Pour la dénouer lorsque celle-ci est installée?
4. Quels sont les mécanismes nous permettant d'aborder les conflits, les rôles (formels et informels) au sein de l'équipe et les difficultés rencontrées dans nos maisons?
 - Quels sont les principes éthiques à respecter?

Pour poursuivre la réflexion

LECTURE

Pour une gestion dans une perspective féministe

Relais-femmes (2013). *Pour une gestion dans une perspective féministe*.

http://www.relais-femmes.qc.ca/index.php?option=com_k2&view=item&id=139:pour-une-gestion-dans-une-perspective-feministe&Itemid=517



FÉDÉRATION DES MAISONS
D'HÉBERGEMENT
POUR **FEMMES**